La seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

BUREAU
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 9 avril, 1930 — No 5

La Semaine Sainte

Le *Patriote* n'est pas précisément une *Semaine Religieuse* ni une *Revue de Piété*; il est cependant un journal catholique. Si donc nous ne pouvons pas accéder au désir assez souvent manifesté par certains de nos meilleurs amis de tailler une plus large part dans nos colonnes à la question purement religieuse, du moins ne devons-nous pas perdre de vue que c'est bien là le but principal et ultime de notre oeuvre.

Que donc, après les longues et pénibles discussions sur le problème scolaire, après l'éclatant succès du congrès des commissaires d'écoles, on veuille bien ne pas trouver étrange que nous attirions l'attention de nos lecteurs sur le sujet qui, selon l'esprit chrétien, doit capter toutes nos réflexions durant la semaine prochaine. La *grande semaine*, l'appelait-on au quatrième siècle. Non pas, dit saint Jean Chrysostome, qu'elle ait plus de jours que les autres ni ses jours plus d'heures, mais elle est grande de la grandeur des mystères que l'on y célèbre. On la nommait encore *Semaine Peineuse*, en souvenir des souffrances du Sauveur; ou *Semaine d'Indulgence*, c'est-à-dire de pardon, parce que, durant ces quelques jours, les chrétiens étaient invités plus instamment que de coutume à demander à Dieu miséricorde. On l'appelait aussi, comme c'est maintenant l'habitude, *Semaine Sainte*. N'est-elle pas sanctifiée par la Passion de notre Sauveur?

De tous les drames qui se sont déployés devant les hommes, la Passion de Notre Seigneur est le plus tragique, le plus impressionnant et le plus sûrement ancré dans l'histoire des nations policées; tant à cause du rôle et de la dignité de Celui qui en fut le héros et la victime, qu'en raison de la cruauté des bourreaux et des conséquences qui en ont résulté. Centre vers quoi tout converge, les supplices et le crucifiement du Rédempteur bouleversèrent la ville de Jérusalem, et, dans le cours des temps, ont révolutionné le monde: à côté de cela tout autre transformation sociale, politique, économique ou religieuse est insignifiante. Aussi la Sainte Eglise qui a reçu mission d'orienter notre vie surnaturelle, a-t-elle grandement raison d'arrêter sur ce grave et unique événement toutes nos pensées d'une semaine entière.

Espérant qu'un bon nombre de nos lecteurs liront dans le saint évangile l'historique de la Passion et sauront en tirer grand profit, sûrs que tous suivront, durant ces quelques jours, les cérémonies si prenantes de la sainte liturgie, nous nous restreindrons à une considération qui nous semble d'utilité pratique.

A intervalles plus ou moins espacés, tout croyant se demande: "Suis-je dans la bonne voie? si la mort me frappait à l'instant, qu'adviendrait-il de mon âme?" Question importante, question capitale, à laquelle il n'y a qu'une réponse: "Vous êtes dans la voie du salut, si vous faites en ce moment ce que Dieu demande de vous; que ses ordres soient pénibles ou agréables."

Maintenant, si nous avons présente à l'esprit une vérité qui ne se conteste pas entre chrétiens: c'est-à-dire, que Notre Seigneur n'est pas seulement notre Rédempteur par l'effusion de son sang, notre Maître par la divinité de sa doctrine, mais encore notre modèle par l'exemple de ses vertus; et que, par conséquent, nous sommes chrétiens dans la mesure que notre vie ressemble à la sienne, il ne nous sera pas difficile de saisir immédiatement quelle conclusion saint Paul a voulu tirer de ses paroles aux Philippiens: "Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix."

Celui qui avait dit: "Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père, . . . je suis venu pour faire la volonté de mon Père. . . ." ne se laisse pas saisir par les assassins, tant que l'heure fixée par son Père n'eut pas sonné. Mais il se livra de lui-même dès que le moment de la Providence fut venu.

D'avance il a pénétré jusqu'aux plus minutieux détails de ses souffrances, mais il vient quand même à Jérusalem. Il sait que dans le jardin des olives on le fera captif, précisément à cause de cela il s'y rend. Au lieu de tenter la fuite quand le traître amène la troupe, N.-S. se lève: "Allons", dit-il, "c'est l'heure'; et il marche vers le bourreau.

Il aura bien le droit, sur le chemin du calvaire, de dire aux femmes de Jérusalem de ne pas pleurer sur ses souffrances, mais plutôt sur le sort malheureux des hommes insoumis à Dieu. Il aura bien le droit, au moment d'expirer, le lancer le cri de triomphe: tout mon devoir est accompli. C'est que, comme saint Paul l'explique aux premiers chrétiens, Jésus a tiré de son obéissance une gloire si éclatante que son nom brille au-dessus de tout autre.

La sainteté c'est cela: faire la volonté de Dieu, la faire par amour de Dieu. Pour chacun de nous, rien autre n'importera dans quelque temps.

"Le Droit"

"Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années."

Cette parole de Corneille, que l'on cite souvent, nous est venue à la pensée, alors que nous parcourions le joli et volumineux numéro souvenir du *Droit* d'Ottawa.

Ce valeureux journal n'a que 17 ans d'existence, et le voilà classé depuis déjà quelque temps parmi les mieux rédigés et mieux renseignés de toutes langues en Canada.

Fondé à une époque où un journal catholique de langue française était un besoin criant, dans Ottawa et les environs, le *Droit* se mit de suite franchement à l'oeuvre. Son attitude a toujours été virile et noble, ses méthodes absolument honnêtes, sa politique parfaitement nette. Il a un but et le poursuit sans jamais fléchir.

Aussi bien ses victoires dans la revendication des droits religieux et nationaux ne se comptent plus.

Le *Droit* est au premier rang de ces journaux qui nous ont rendu, nous rendent spécialement en ce moment de crise de si éminents services, à nous Canadiens catholiques de l'Ouest. Que de fois il a fait écho à notre appel! Que de fois, plus savamment que nous, il a fait ressortir le bien-fondé de nos réclamations! Que de fois la bienveillance de ses articles a ranimé notre courage, fait luire à nos yeux de nouvelles espérances!

Aussi les nôtres de la Saskatchewan se réjouissent-ils en apprenant qu'à l'occasion de ses 17 ans, le *Droit* s'est installé dans un nouvel immeuble, plus spacieux et mieux adapté aux exigences du journalisme moderne que les deux qu'il avait successivement occupés jusqu'ici. Ils se réjouissent aussi de ce que le *Droit* vient de faire l'acquisition d'une rotative dernier modèle, pouvant imprimer en une heure 25,000 exemplaires d'un journal de 48 pages.

Nous n'avons pas lu sans une vive émotion l'article *Une nouvelle étape*, dans lequel M. Charles Gautier, s'oubliant toujours lui-même, trace, de sa plume souple et limpide, les lignes générales du programme du *Droit* et les travaux accomplis. Nous n'en citerons que ce court extrait:

"Les ouvreisr de la première heure, les artisans même de la fondation du *Droit* sont toujours à leur poste. Ils ont vécu des heures mouvementées, pleines d'angoisses, d'autres plus réconfortantes. Ils ont suivi avec un dévouement soutenu, et une confiance inébranlable dans la Providence les développements d'une oeuvre dont on a dit avec

(Suite à la page 4)

Le Congrès de Saskatoon

JEUDI MATIN

Séance de l'A.C.E.F.C.

M. Laplante nous apporte la sympathie et les encouragements de l'Alberta—Discussions générales—Aidons le "Patriote"—Le "Plan Baker"—Nominations—

JEUDI APRES-MIDI

Séance conjointe

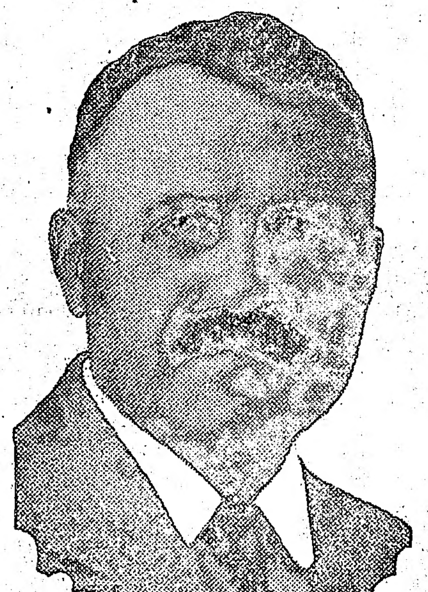
Visite de la ville par les congressistes—Discours de S. G. Mgr Prud'homme et du T. R. P. Gerkten, abbé de Muenster—M. Hall. —Enthousiaste ovation aux dignitaires ecclésiastiques.

M. LAPLANTE

M. Laplante, rédacteur de la *Survivance*, nous adresse la parole.

"Il n'y a qu'un an que je vous ai parlé et je crains qu'à cause de cela vous ne teniez pas à m'entendre. Les circonstances ont bien changé depuis un an, date de votre congrès général de l'A. C. F. C. tenu à Prince-Albert. Vous prépariez alors vos armes. Vous sentiez planer l'heure grave qui venait. Vous prépariez votre plan de bataille.

M. Bonneau vous a dit que nos frères du Manitoba, de l'Ontario ont eu à subir la persécution pendant dix, quinze ans. Le droit a



M. Raymond DENIS réélu président de l'A.C.E.F.C.

fini par primer la force. Aujourd'hui l'opinion publique est beaucoup plus éclairée et nous avions confiance dans l'issue heureuse de cet état de choses.

Nous avons au pays 20 à 22 journaux hebdomadaires indépendants qui renseignent le public sur les difficultés éprouvées dans la Saskatchewan. Nous avons aussi des journaux de parti qui prennent avantage de nos cris, etc. J'ai constaté la désapprobation de l'attitude du chef général à la suite des injustices d'Anderson. C'est la situation créée en 1905 par les fameuses lois fédérales qui ont été votées à Ottawa. Vous subissez aujourd'hui en Saskatchewan les conséquences des lois faites en 1905.

Je viens me renseigner ici sur la tenue de la convention pour dire ce que je pense de votre attitude, votre esprit d'union. Ce que je tiens à souligner, c'est que le fanatisme est un état d'esprit qui réapparait tous les dix, quinze, vingt ans, suivant les circonstances de lieu, de personnes. Nous, Canadiens français, nous nous plaçons sur le terrain de l'indépendance. Qu'il me suffise d'apporter au nom de mes compatriotes notre sympathie sincère dans les luttes que vous soutenez, notre voeu que cette bataille se termine heureusement pour vous. Ayez confiance en vos chefs laïques. Ne vous divisez pas. Nous n'avons qu'à opposer une force unique, infrangible, éclairer les différentes provinces, persister. Je ne sais quels moyens vous prendrez. Les Canadiens français ne diront pas un amen à toutes les dictées d'Anderson.

Je félicite le président de votre congrès de l'honneur que le gouvernement français vient de lui faire et qui est bien mérité. Les Canadiens français de l'Alberta sont en bonne voie, bien que pas aussi organisés, et marchent sur vos traces, vous suivent pas à pas. Si les menées actuelles d'un certain monsieur que vous nous avez transmis ont des conséquences sérieuses, nous prendrons notre mot d'ordre de vous."

M. DENIS

"Je tiens à remercier M. Laplante du magnifique discours qu'il nous a fait, comme aussi de la sympathie que son journal ne nous a pas ménagée. Ceci nous montre que nos luttes sont celles de toute la race, de toutes les provinces du Dominion. Nos frères des autres provinces ont les yeux tournés sur nous et ce nous est un encouragement. M. Laplante nous a dit: "Ne



M. HAGARTEN, l'actif président de la Catholic School Trustees' Association

vous divisez pas, groupez-vous, serrez vos rangs." Merci à notre compatriote de l'Alberta."

Suite à la page 2

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Monseigneur Marois

La presse nous apporte la nouvelle que Monseigneur Marois, P. A., administrateur de l'archidiocèse de Régina, est parti pour Edmonton, le matin du 7 courant. . . . .

Malgré une indisposition qui l'a retenu à l'hôpital durant plusieurs jours, Monseigneur Marois a entrepris ce voyage pour s'entendre de vive voix avec Monseigneur McGuigan, archevêque élu de Régina, au sujet des cérémonies et fêtes que l'on prépare pour l'intronisation du nouveau titulaire.

Le sacre aura lieu à Edmonton, le 15 mai, et Monseigneur McGuigan se rendra dans sa ville archiépiscopale environ une semaine après.

x

Mort de l'abbé Ryan

M. l'abbé Stephen J. Ryan, directeur de la *Northwest Review*, est décédé la semaine dernière à New-York.

La maladie l'avait forcé à quitter Rome, où il était allé poursuivre des études théologiques et philosophiques. A son arrivée à New-York, en janvier dernier, il avait été conduit à l'hôpital Saint-Vincent où il a succombé.

L'abbé Ryan était né à Cormac, Ont., près Pembroke, le 1er février 1897. Il avait fait un cours brillant à l'Université d'Ottawa, puis au Séminaire Saint-Augustin, Toronto et au Séminaire de Joliette, P. Q. Immédiatement après son ordination, en 1920, l'abbé Ryan était venu à Winnipeg. Il fut successivement vicaire à la cathédrale et à l'Immaculée Conception, puis curé de St-Patrick de Weston et de Saint-Antoine de West Kildonan. Dans l'été de 1927, il fut nommé directeur de la *Northwest Review*. En octobre 1928, il était parti pour Rome où il avait l'intention de passer deux ans.

Le Patriote offre ses condoléances à son confrère et à la famille du défunt.

x

Congrès conjoint des instituteurs de la province

Saskatoon. — Plus de 700 instituteurs, de tous les points de la Saskatchewan, se réuniront en congrès à Saskatoon, les 22, 23 et 24 avril. Ce congrès conjoint de la Saskatchewan Educational Association et de la Saskatchewan Teachers' Alliance sera tenu dans l'église de la troisième avenue.

x

Le Leader-Post

Depuis lundi dernier, 7 avril, toutes les éditions des journaux publiés par la *Leader-Post Publishing Company*, de Régina, se présentent sous le nom de *Leader-Post*. Il y aura six éditions par jour; et les directeurs promettent aux abonnés de les tenir au courant des plus récentes nouvelles.

x

Les écoles juives à Montréal

Par un vote de 52 contre 5, la législature de Québec a consenti, à la séance du 1er avril, à donner aux Juifs de l'Ile de Montréal un système d'écoles séparées.

Parlant sur la question, le premier ministre Taschereau a dit qu'il espérait que si ces ces écoles séparées s'ouvraient, elles seraient en conformité avec la pensée canadienne.

"J'espère, continua-t-il, que le discours de ce soir et l'oeuvre que nous faisons seront connus dans la Saskatchewan et arriveront aux oreilles du premier ministre Anderson. Que là-bas on accordera à la minorité ce qu'ici nous concédons aux Juifs."

Mais il n'y a pas de plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.

x

Adoption du bill des écoles juives

Québec. — La Chambre a adopté sans discussion la troisième lecture du bill des écoles juives.

Congrès de Saskatoon

Plusieurs délégués nous en ayant fait la demande, il a été décidé de préparer, sous forme de brochure, un court rapport du Congrès de Saskatoon ainsi qu'un bref résumé des travaux présentés à cette occasion.

Les délégués qui le préfèrent pourront donc attendre d'avoir ce livret en main pour faire rapport aux contribuables de leurs districts respectifs.

LE CHEF DU SECRETARIAT.

Résolutions

Après avoir exprimé leurs sentiments d'allégeance au Saint-Siège, de vénération particulière pour S. S. Pie XI et de soumission à l'épiscopat, les congressistes formulèrent les résolutions suivantes:

I

Cinq cents commissaires d'école catholiques, réunis en congrès à Saskatoon et appartenant à différentes nationalités, désirent exprimer leur loyauté à la Couronne britannique, à S. M. le Roi Georges V, ainsi qu'à son représentant officiel au Canada, S. Exc. lord Willingdon, gouverneur général.

II

Cinq cents commissaires d'école catholiques, réunis en congrès à Saskatoon et appartenant à différentes nationalités, présentent à Mgr l'Evêque de Prince-Albert l'hommage de leur filial attachement et de leur profonde vénération et tiennent à assurer Sa Grandeur qu'ils admirent et approuvent sa noble et énergique attitude en vue de la revendication des droits de nos écoles catholiques en même temps qu'ils réprouvent et condamnent les attaques injustifiées dont Sa Grandeur a été victime et la fausse interprétation donnée à sa lettre par certains journaux et par certains hommes publics de cette province.

III

Cinq cents commissaires d'école catholiques réunis en congrès à Saskatoon et appartenant à différentes nationalités regrettent vivement les amendements votés par la législature et prohibant le port des habits religieux dans l'école.

Considérant le très petit nombre d'enfants non-catholiques fréquentant les écoles affectées par ces amendements, et

Considérant d'autre part que la majorité des parents des dits enfants non-catholiques se sont toujours montrés satisfaits de ces institutrices dûment qualifiées,

Ils sont d'opinion que ces amendements sont injustifiés et inexplicables.

Ils affirment que la majorité catholique a toujours été respectueuse des sentiments des minorités et que les quelques difficultés qui ont pu se produire ont presque toujours été causées par des étrangers aux districts affectés ou par des agitateurs.

Ils voient dans ces amendements une violation des droits de la majorité dans chaque district, et un attentat contre la liberté individuelle que possède chaque individu de s'habiller en public comme il le veut, à condition que ses habits ne constituent pas un attentat contre la moralité.

Ce Congrès voit dans ces amendements une attaque injustifiée contre les catholiques de cette province, une violation des droits des parents, et est d'opinion que les dits amendements sont *ultra vires*.

IV

Ce Congrès tient à affirmer publiquement que l'enfant appartient aux parents avant d'appartenir à l'Etat et que, par conséquent, l'éducation de l'enfant relève directement des parents qui sont responsables de lui devant Dieu et devant les hommes. L'exercice de l'autorité de l'Etat ne doit donc jamais ignorer le droit des parents en matière d'éducation.

Ce Congrès est d'avis que la loi scolaire actuelle ne respecte pas ces principes.

V

Ce Congrès est d'avis que l'interprétation donnée récemment à la loi scolaire à l'effet de rendre obligatoire l'usage de la langue anglaise dans l'enseignement religieux est contraire au droit naturel.

Déplorant cette interprétation, le présent congrès demande au gouvernement de faire voter un amendement laissant aux commissaires le soin de décider quelles seront les langues employées dans leurs districts respectifs pour l'enseignement religieux.

VI

Ce Congrès condamne énergiquement les amendements proposés à la loi scolaire portant les numéros 9 et 11 et ayant trait aux qualifications en anglais exigées des commissaires d'école, et rendant obligatoire l'usage de la langue anglaise durant les assemblées d'école. Il est d'avis que ces exigences

Suite à la page 2

Le Banquet

Le Dr Desrosiers préside—S. G. Mgr Prud'homme, S. G. Mgr Charlebois, le T. R. P. Gertken de Muenster, le R. P. Langlois, provincial des Oblats de la province Alberta—Saskatchewan, Mgr Bourdel et plusieurs prêtres prennent place à la table d'honneur. Nombreux discours—Les orateurs parlent en anglais, en français ou en allemand—Vote de condoléances à la famille Gravel.

Grâce à l'initiative et a udévouement du R. P. Simard et du docteur Desrosiers, un succulent banquet est servi dans le soubassement de l'église Saint-Paul, auquel font honneur plus de quatre cents convives. A la table d'honneur prennent place Nos Seigneurs Prud'homme, Charlebois, le T. R. P. Gertken, abbé de Muenster, le T. R. P. Langlois, provincial des Oblats de la province de l'Alberta-Saskatchewan, Mgr Bourdel, P. D., de Prud'homme, et plusieurs prêtres.

Ce sont de véritables agapes fraternelles. Le docteur Desrosiers préside dignement le banquet. Avec la délicatesse qui lui est caractéristique, il présente très habilement chaque orateur, sachant toujours toucher la note juste. Il fait un tour de force, au grand amusement de tous les congressistes, lorsqu'il se hasarde de lire en allemand un message de courtoisie des Franco-Canadiens. Cet acte héroïque du docteur est très apprécié des Allemands si nous en jugeons par les applaudissements prolongés dont il est salué.

Après le banquet, M. Jutras chante *Vive la Canadienne* et *The Bells of St. Mary*. Mlle J. Boivin est au piano.

LES DISCOURS COMMENCENT

Le docteur Desrosiers, président du banquet, souhaite la bienvenue aux 450 convives en trois langues: en français, en anglais et en allemand.

M. McGILLIVRAY

Vient ensuite M. McGillivray, président de la Commission scolaire:

"Comme Ecossais catholique de Saskatoon, et comme président des écoles séparées de Saskatoon, je tiens à dire mon appréciation du banquet auquel nous avons été conviés et aussi le plaisir que j'éprouve à être associé à des personnages aussi distingués que ceux que nous avons au milieu de nous, ce soir.

Tous, nous apprécions, j'en suis sûr, ce banquet, surtout après le travail ardu des deux derniers jours.

"Je suis sûr aussi que ce congrès va avoir pour résultat le ralliement de tous les catholiques de cette province. Ceux qui ne partagent pas nos croyances s'étonnent des sacrifices que nous sommes prêts à faire pour garder nos écoles séparées. Nous ne trouvons pas suffisant que nos enfants entendent parler de religion le dimanche seulement. Nous voulons qu'ils entendent parler du bon Dieu tous les jours. Je n'irai pas plus loin sur ce sujet qui a été traité par des personnes plus capables de le faire que moi.

"Encore une fois, je remercie les dames et les demoiselles qui nous ont servi un si copieux repas."

M. Jutras chante avec entrain *Sur la route de Berthier*, que tous reprennent en choeur.

(Suite à la page 2.)

x

TELEGRAMME

Durant le congrès, M. Denis fit parvenir à Mgr Marois un télégramme de salutations respectueuses, exprimant aussi ses regrets au sujet de tout malentendu ou désagrément qui avait pu avoir lieu au cours des travaux d'organisation.

Mgr Marois eut l'amabilité de télégraphier immédiatement qu'il bénissait les congressistes et regrettait ne pouvoir se trouver au milieu d'eux.

Resolutions

(Suite de la première page.)

sont injustes envers une foule de pionniers canadiens et de loyaux sujets britanniques venant d'autres pays qui ont largement contribué au développement de notre province. Il n'est ni juste ni conforme aux principes du "British fair play" de les disqualifier comme commissaires d'école simplement parce qu'ils n'ont pas eu l'avantage d'apprendre la langue anglaise à l'école. Ce Congrès demande donc le retrait de ces amendements qui exigent plus des simples commissaires d'école que des députés.

VIII

Après avoir pris connaissance des divers plans suggérés pour amener l'agrandissement des districts scolaires dans le but d'en arriver à la "municipalicisation" des écoles, ce Congrès estime que le système actuel qui place l'école sous le contrôle direct des parents et les intéresse davantage à l'éducation, a donné dans le passé des résultats satisfaisants. Il s'oppose, par conséquent, à tout changement qui aurait pour résultat d'éliminer ou de restreindre l'autorité des commissaires, mandataires des parents.

VIII

Afin de rendre la carrière de l'enseignement plus attrayante, ce Congrès se déclare en faveur de l'établissement d'un système de pensions pour instituteurs le plus tôt possible.

IX

L'agriculture étant l'industrie principale de la Saskatchewan, et tenant compte que peu de jeunes gens peuvent suivre les cours de l'Université et que, d'autre part cette science ne reçoit que très peu d'attention à l'école, ce Congrès demande au gouvernement d'inaugurer des cours d'agriculture pour les jeunes gens de plus de 15 ans, durant de 6 mois à un an et devant être donnés en divers centres de la province à un prix raisonnable.

X

Ce Congrès demande au gouvernement de publier l'Acte des écoles en anglais et en français comme par le passé.

XI

Résolu qu'à l'avenir le Congrès annuel ait lieu au plus tard au mois de mars de chaque année.

XII

Ce Congrès demande au gouvernement d'amender l'article 39 de la loi scolaire de façon à donner le droit aux écoles séparées à la minorité dans la province au lieu de la minorité dans le district.

XIII

Considérant que certains districts d'école louent divers établissements pour y tenir leurs classes; et

Considérant que le gouvernement actuel semble vouloir forcer ces districts à bâtir des écoles leur appartenant en propre,

Ce Congrès proteste énergiquement contre cette attitude du gouvernement.

XIV

Cinq cents commissaires d'école catholiques, réunis en congrès à Saskatoon et appartenant à différentes nationalités, désirent faire savoir aux religieuses enseignantes de cette province qu'ils regrettent vivement les amendements qui ont été votés récemment à la législature de la Saskatchewan et qui défendent le port de l'habit religieux à l'école publique.

Ils désirent de plus offrir à ces mêmes religieuses l'hommage de leur haute appréciation et de leur entière satisfaction pour le bon travail qu'elles ont fait jusqu'ici dans les écoles de la province.

XV

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, réunie en congrès à Saskatoon, désire exprimer au gouvernement français sa vive reconnaissance pour l'honneur qu'il vient de lui faire en créant son vaillant chef, M. Raymond Denis, Chevalier de la Légion d'honneur.

XVI

Ce Congrès désire remercier chaleureusement le comité exécutif sortant de charge pour son dévouement au service de notre Association.

XVII

Reconnaissant la haute intelligence, l'indomptable énergie, l'inlassable dévouement et la prudente sagesse de son actif président, ce Congrès désire lui réitérer par un vote unanime, sa plus entière confiance.

Le Congrés

(Suite de la première page)

DISCUSSION
LA COMMISSION A DROIT A UN DELEGUE

La loi permet à nos commissions scolaires de se faire représenter à la convention et de payer les dépenses d'un délégué. Dans le passé il fallait que l'envoi de ce délégué fût approuvé par l'assemblée annuelle des contribuables et par un vote de la commission scolaire.

LE PATRIOTE

Au cours de cette année, il se passera bien des choses, dit M. de Margerie. Que nous réserve l'avenir? Nous ne le savons pas. Chose certaine, il y aura beaucoup à faire. Toutes les directions données par l'Exécutif seront publiées dans *Le Patriote* sous le titre: "Activités de l'A. C. F. C.", en première page.

Pour l'amour du *Patriote, aidez-nous*, dit M. Jutras. Envoyez-nous vos travaux d'impression. Nos prix défient toute concurrence. Je connais l'imprimerie. J'y travaille depuis 15 ans. Nous imprimons aussi bon marché qu'à Régina et Saskatoon. Nous faisons un appel spécial aux préfets et conseillers de municipalités. S'ils le veulent, ils peuvent nous aider puissamment.

M. Denis prend la parole: "Je remercie les directeurs du *Patriote*. Nous ne réalisons pas assez les services rendus par notre journal qui, chaque semaine, pénètre dans les familles et porte le mot d'ordre des chefs. Nous devons notre organisation solide au *Patriote*. Lorsque nous avons besoin d'une impression gratuite, nous allons au *Patriote*. Nous faisons faire à Vonda pour $500 à $600 par année d'impressions au *Patriote*. J'ai constaté que les prix que j'ai comparés avec ceux de la *Sauvegarde* à Montréal, étaient à peu près les mêmes. Nous devons encourager les nôtres.

PLAN BAKER

M. Laplante relativement au Baker's Bill, dit ce qui suit: "L'an passé, en Alberta, on avait divisé la province en 30 districts comprenant 150 écoles. Il fallait entrer de force dans le plan soumis par Baker. En raison des protestations des journaux, Baker a suspendu son bill qui est revenu, cette année. Mais on n'oblige pas les commissions scolaires à y entrer. Au lieu de diviser la province en 30 districts, on veut l'égalisation des taxes entre tous les districts. Les commissions scolaires catholiques et canadiennes-françaises pourront se tenir à l'écart. Le ministre se réservera le droit de forcer deux ou trois districts isolés à entrer, s'il le croit opportun, dans son plan. Il veut montrer à la population que le Divisional Board a des avantages. Malgré l'opposition de la gauche au bill, tous ont réclamé la création et l'agrandissement du Divisional Board. Tous les ministres sont en faveur du contrôle de l'éducation par l'Etat."

RESULTATS DU COMITE DE NOMINATIONS

Président, M. Raymond Denis.
Vice-président: MM. A. Doiron et S.-M. Bonneau;
Secrétaire général, M. Ls Demay;
Directeurs: MM. J.-A. Motut, M. Carignan, abbé A. Lebel, J.-A. Mathieu, Ls-Ph. Côté, A. Julion, M. Duperron, Eugène Durette, Emil Wilvers, Albert Marchildon, A. Bouvier, Paul Bourdy.

JEUDI APRES-MIDI
SEANCE CONJOINTE

A deux heures, tous les congressistes se groupent et font prendre leur photographie.

A deux heures et demie, c'est la visite de l'Université, du Sanatorium et des principaux endroits de la ville.

A quatre heures, tous les congressistes sont réunis dans la salle des Chevaliers de Colomb, alors qu'arrivent S. G. Mgr Prud'homme et l'abbé mitré de Muenster. Durant plusieurs minutes on les acclament.

M. Hargarten presente S. G. Mgr Prud'homme.

S. G. MGR PRUD'HOMME

I certainly was deeply moved, as I entered the hall, to receive from you all such an enthusiastic welcome. Needless to say that I am heart and soul with you all. We are going through very hard and troublesome times. Much has been said to you yesterday and this morning. I only wish to say a few words to you this afternoon about a very important matter, the source of a permanent peace. We are all looking forward to peace, not only in this Province but in all Canada, and I say to you the necessity felt by all is more religious tolerance. If peace is going to be brought about in this Province, it must be through religious tolerance, not compromise, but the acceptance, irrespective of race, creed, of the fact that we belong to different nationalities with very different traditions. It is all very well to speak of democracy, but democracy can only be achieved through hard labor, through a spirit of coopération, good will, through unselfishness. It is too bad that we, citizens of this country, living under the British flag, in the British Commonwealth, should have to suffer. If democracy means something, it means friendship and we must not despise one another. Peace and harmony can only be achieved through a better understanding of each other and a spirit of cooperation. Many, my dear friends, are responsible for this woeful state of affairs, many are responsible for this spirit of distrust, of hatred prevailing in too many centres. Some newspapers are responsible for it. I say to you also some politicians of low calibre are responsible for it. These are the prevailing factors in the spirit of intolerance existing today in the Province of Saskatchewan. It is heartbreaking to see one's faith caricatured, the clergy calumniated, to see our own motives questioned. What shall be the remedy? Let us never minimise our Faith, our principles. Compromise shall take the catholics nowhere. He who sacrifices his principles minimises the truth. Let us realize that we have different temperaments, different traditions, different lines of conduct. We do not think alike, my dear friends. Let us meet together and explain things. Insist on religion being taught in the school. It is by the formation of the whole character that a man will be an asset to his country, to his race, and to his religion, and have man strenght to resist temptation. I ask God to bless you all. I am satisfied that you realize the necessity to be united and I am pleased to see in this audience people of the French race, the Polish race, the German race, and other races. Let us join hands together and we shall compel our ennemies to respect us.

I recieved from 21 societies in Montreal a telegram reading thus: "Express sympathy, admiration, good wishes. Add $50. You are preparing a convocation which necessitates expenses. Accept this for the great cause." The $50 cheque I turned over to those two associations, French and German.

Monseigneur Prud'homme parle ensuite en français:

"Je me réjouis avec vous du succès de cette convention, qui a dépassé nos espérances. Je suis avec vous de tout coeur, et je bénis les délibérations de cette assemblée. Je sais que vous cherchez la paix, l'harmonie et l'union. On trouve l'unité partout dans la nature. Il y a unité dans Jésus. Il y a unité dans l'église, unité de morale dans l'Evangile, unité dans la paternité, unité dans l'organisation. Cette union, vous la trouverez dans l'Eglise, la société. Les premiers chrétiens ne faisaient qu'un coeur et qu'une âme. Jusqu'ici nous travaillions séparés. Il a fallu beaucoup d'années pour nous unir. J'aimerai cette persécution qui nous a unis et qui sera le principe de notre force. Soyez donc unis. Que les Polonais s'organisent, les Allemands, les Ruthènes s'organisent. Nous vivons dans un pays bilingue. Ce que nous demandons, ce n'est pas la fusion des deux races, mais l'accord entre les races basé sur le respect de nos libertés respectives. L'autonomie de ces deux races doit être reconnue en vertu du pacte de 1867. Travaillons tous ensemble au progrès matériel de ce pays et à la prospérité morale de tous.

L'ABBE DE MUENSTER

I cannot help telling you my admiration, it is genuine, from the heart. I have been three years in Saskatchewan. The first joy that has come to me, is when I heard over the telephone that the success of this convention had been beyond all expectations. Cheer up and remain united. This gathering is like a new star, a star of unity, better understanding and simple minded cooperation. Nineteen hundred years ago, a star was seen by the wise men of the east and it led them to Bethleem. This star of unity will lead us home ready to fight for our children and their education. I admire you and I wish to exhort you to each one of you to do his share. A good beginning has been made but much remains to be done. With the grace of God, I feel confident that no serious harm can come to you as long as you remained together. There has always been trouble with the Catholic Church. This persecution has brought us together and to better understanding. Just when we need guidance, the encyclical letter of our Holy Father the Pope has come to give us a direction. There is our law, our ideal, our entire program. If we are loyal children of the Church, we will carry that out.

M. DENIS

"C'est avec une émotion profonde que je remercie du fond du coeur, en mon nom personnel et au nom de ce congrès, S. G. Mgr Prud'homme et le T. R. Abbé de Muenster du bonheur que leur présence apporte ici, cet après-midi, de l'immense honneur qu'ils font à ce congrès, en apportant leur concours à nos luttes. Notre seule ambition, en luttant dans cette province, est le maintien de nos écoles. Nous avons le droit comme pères de famille, de veiller à la mentalité de nos enfants. Restons unis et fidèles à nos chefs religieux. En déposant à vos pieds l'hommage filial de tous les délégués, je vous demande de nous bénir et de bénir les travaux de cette convention."

M. Doiron introduit M. Emmett Hall, avocat de Saskatoon.

M. HALL

"Je n'ai pas l'intention de vous faire un long discours, car il se fait tard. Vous avez d'ailleurs entendu cet après-midi d'éloquents discours prononcés par S. G. Mgr Prud'homme et le T. R. P. Gertken, abbé de Muenster.

"Je n'ai pas de message spécial à vous adresser, et je vous dirai quelques mots sur la situation actuelle des catholiques dans la province, situation pour laquelle nous ne sommes pas responsables. Nous sommes dans la Saskatchewan et nous y sommes pour y rester, et nous devons faire en sorte qu'une pareille crise ne se renouvelle pas. Il nous faut former une organisation commune dans laquelle toutes les races travailleront d'accord pour la défense de leurs droits. Il ne faut cependant pas perdre de vue le fait que nous vivons dans une province où la majorité est protestante et que nous dépendons toujours un peu sur la tolérance et le bon vouloir de cette majorité; nous sommes plus ou moins à la merci de l'opinion publique d'une majorité protestante. Or l'opinion publique est un sable mouvant sur lequel il est difficile d'ériger des bases solides. Là où vous êtes en majorité, je vous conseillerai la tolérance, la sympathie envers la minorité protestante, car l'attitude que vous prendrez envers cette minorité aura de la répercussion sur votre organisation."

M. Bonneau remercie M. Hall de son intéressant discours dont plusieurs points, dit-il, méritent de la considération.

M. Doiron demande à M. Jutras d'entonner *God save the King*.

Nouvelles

Y aurait-il élections générales?

Le premier ministre W.-L. Mackenzie-King a déclaré en caucus libéral qu'il ne savait pas plus qu'il y a trois mois s'il y aurait des élections générales, cette année.

Cependant il a fortement engagé les députés à la préparation immédiate et soutenue, pour qu'il n'y ait pas de surprise de la dernière minute.

L'impression générale des députés qui ont assisté au caucus est qu'il y aurait des élections générales dès cette année, le 25 août probablement.

Le Canadien National dépensera $35,000,000 dans l'Ouest

Winnipeg. — Le Canadien National dépensera $35,000,000 dans l'Ouest, cette année. Cet argent sera employé à la construction de nouvelles lignes, à l'entretien des anciennes. Ceci ne comprend point les sommes requises pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson et la part du Canadien National dans le budget du *Northern Alberta Railways*.

Le successeur de Cosgrave

Dublin. — Il s'est produit une rupture dans les rangs du propre parti de M. de Valera au Dail sur l'élection d'un président pour remplacer William T. Cosgrave, qui a démissionné.

Sean Timass a fortement invité le Fianna Fail et l'opposition entière à appuyer Thomas J. O'Connell, candidat du parti travailliste, plutôt que M. de Valera ou M. Cosgrave qu'on s'attendait à voir réélire.

Il basa son attitude sur une déclaration de William Davin, du parti travailliste, qu'ils ne devraient en "aucune circonstance appuyer de Valera parce qu'ils ont accepté le traité d'Irlande avec l'Angleterre."

Le Japon accepte

Londres. — Reijiro Wakatsuki, chef de la délégation japonaise, a donné la réponse de son gouvernement à la proposition d'accord tripartite faite par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. On dit ici, comme on l'a prédit à Tokio, que cette réponse est pratiquement une acceptation.

La navigation dans le Nord

Le Pas. — Le capitaine J'sais pas qui annonce l'ouverture tardive de la navigation dans les eaux du Nord en raison de l'abondance de la neige et du niveau très bas des rivières.

LE BANQUET

(Suite de la première page)

M. HARGARTEN

M. Hargarten, président de l'Association-soeur des Allemands catholiques, prend ensuite la parole:

"Je vais être bref. Est-il nécessaire de vous dire que le succès de ce congrès a dépassé nos espérances. M. Denis attendait 300 délégués et nous avons presque doublé ce nombre. Je suis ravi du résultat obtenu. Maintenant il me vient une idée, et aux résolutions que nous avons adoptées au congrès, je désire en ajouter une autre; la voici: Vous avez vu, ce soir, la photographie des délégués qui a été prise cet après-midi. Je conseille à tous les commissaires d'acheter une de ces photographies en souvenir du congrès et, puisque le gouvernement nous oblige à enlever le crucifix de nos écoles, je suggère qu'on le remplace par cette photographie avec, au bas, les mots "Nous protestons." (*Applaudissements prolongés.*)

"Je désire remercier les dames et les demoiselles du somptueux repas qu'elles nous ont servi. Je désire aussi remercier l'orchestre et les Chevaliers de Colomb qui ont mis leur salle à notre disposition et nous ont aidé à faire un succès de ce congrès."

ENTR'ACTE

Mme Reinhart chante, en allemand, *The Lotus Flower*. Elle est très applaudie et rappelée.

LE DR DESROSIERS FELICITE LE CHEVALIER DENIS

M. le docteur Desrosiers, président du banquet, félicite M. Raymond Denis de l'honneur que le gouvernement français lui a fait en le créant Chevalier de la Légion d'honneur. "Digne fils de France, dit-il, vous avez particulièrement mérité du Canada français. Nos remerciements dès lors au gouvernement qui sait honorer si brillamment notre chef.

"Quelle heure, aussi, plus convenable que ce jour de ralliement catholique, qui est en grande partie le couronnement de vos efforts, pour célébrer la fête de votre récompense ou mieux la fête de notre reconnaissance.

RAYMOND DENIS

M. Denis donne ensuite la lecture de télégrammes reçus, entre autres celui de M. Admand Lavergne, qui se lit comme suit: "Tous mes voeux de succès pour votre congrès. Le droit ne meurt pas."

M. Denis remarque qu'il partage l'opinion de M. Hargarten sur les discours après un banquet. Ce dernier dispose au repos, au sommeil, et un long discours devient alors une pénitence pour celui qui le fait et ceux qui l'écoutent. M. Denis félicite et remercie les délégués du magnifique élan avec lequel ils ont répondu à son appel et aussi de la dignité et du courage dont ils ont fait preuve durant le congrès. "C'est la première fois, dit-il, que les catholiques de toutes les races s'unissent pour revendiquer leurs droits. Nous remercions nos adversaires qui nous ont fourni le moyen et l'occasion de cette union qui semblait impossible."

M. Denis adresse des remerciements aux Chevaliers de Colomb, à M. le docteur Desrosiers, aux commissaires des écoles séparées de Saskatoon, au R. P. Simard, qui lui ont porté main forte, et remercie aussi les personnes qui ont préparé et servi le banquet. Il remercie particulièrement Leurs Grandeurs nos évêques, à qui il offre les hommages de tous les délégués.

TELEGRAMME D'UHRICH

Le docteur Desrosiers donne lecture d'un télégramme reçu de l'hon. docteur Uhrich:

"Mes voeux les plus sincères et mes félicitations aux délégués assemblés en congrès."

LE T. R. P. GERTKEN

Le docteur Desrosiers présente ensuite le T. R. P. Gertken, abbé mitré de Muenster, lequel est une précieuse acquisition non seulement pour la province, mais pour tout le Canada, ajoute M. Desrosiers.

L'abbé de Muenster prend la parole;

"Vous connaissez tous le dicton: "Frappez le fer quand il est chaud." Ce qui vous a amenés ici il y a deux jours, m'y amène aujourd'hui: notre loyauté à la foi catholique et la grande cause de nos écoles. Commissaires d'écoles, vous êtes revêtus d'une certaine autorité. Après ce congrès, servez-vous de cette autorité, de ce privilège pour exprimer plus profondément, plus clairement l'idéal catholique. Durant ces derniers mois, vous savez que quelques-uns des nôtres ont agi en traîtres et se sont prononcés contre les soeurs et contre les écoles séparées.

"Commissaires d'école, vous avez aussi un devoir d'apôtre à remplir. Vous devez être des catholiques convaincus, avoir l'esprit d'apostolat afin de convaincre par des arguments solides vos voisins de la vérité de vos principes. L'opposition qu'on nous fait est causé par le préjudice basé sur l'ignorance plutôt que sur la malice. Profitez toujours de l'occasion, quand elle se présente, pour renseigner vos adversaires. La loyauté à l'Etat est sans doute un devoir, mais la loyauté à Dieu est un devoir plus grand, et l'Etat ne nous ôtera jamais ce qui appartient à Dieu. "Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu, et nous ne faisons que prouver notre loyauté à Dieu et aux lois qui ne sont pas contraires à sa volonté quand nous combattons pour conserver nos écoles catholiques."

AIRS CANADIENS

Le docteur Desrosiers remercie le T. R. P. Gertken du discours ma-

(Suite à la page 3)

POLITIQUE FEDERALE.

La session d'Ottawa

Le cas des vétérans—Le colonel Laflèche—Bill Boulanger—Traité australien—Le divorce—Au Sénat—Problème du chômage.

Spécial au Patriote

LE CAS DES VETERANS

Chaque fois que les Chambres se sont mises en session, depuis une douzaine d'années, elles ont été assaillies par les anciens combattants qui veulent obtenir du pays des pensions, des allocations ou autres faveurs de ce genre.

L'hon. Charles Dunning, ministre des Finances, a fait adopter en deuxième lecture un projet de loi accordant des allocations spéciales aux anciens combattants, à partir de l'âge de 65 ans. C'est cinq années plus tôt que la pension de vieillesse. Les allocations seraient de $40 par mois, au maximum, par couple marié, et de $20 pour un célibataire, les veufs sans enfants se trouvant dans cette dernière catégorie. Naturellement pour avoir droit à ces allocations, il faudrait des conditions de maladies ou d'affections de quelque sorte, provenant du service militaire, mais pas assez graves pour donner droit à des pensions militaires régulières.

Mais le principal travail des anciens combattants se fera devant le comité spécial des pensions et des problèmes des anciens combattants. Jeudi dernier, ils s'étaient portés si nombreux dans la salle de ce comité, qu'on a dû recourrir à un local plus spacieux.

Le général sir Arthur Currie, ancien président de la Légion canadienne, a été leur porte-parole. Il a regretté, dans un long discours, qu'après onze années de paix il reste encore tant de problèmes à régler sur le compte des vétérans.

Les anciens combattants du Canada, dit-il, ont à coeur tout autant que n'importe quelle autre classe de citoyens du Canada les progrès de la nation. Leur désir n'est pas d'alourdir inutilement le fardeau des obligations financières du Canada.

Sir Arthur prétend qu'on exige beaucoup trop du vétéran quand on lui impose le poids de la preuve, quand il s'agit de déterminer si son invalidité lui vient de son service militaire. Les commissaires des pensions se sont crus incapables de faire cette preuve; à plus forte raison le vétéran lui-même le sera-t-il. Il dit qu'il ne parle qu'en faveur de ceux qui ont des droits certains à des pensions. Dans tout le pays, actuellement, on n'est pas content des méthodes en usage actuellement pour décider des pensions militaires.

Les soldats se sont enrôlés avec l'entente que les intérêts de leurs familles seraient sauvegardés, et qu'eux-mêmes recevraient une pension s'ils revenaient invalides de quelque manière que ce soit.

L'échelle des pensions est correcte, mais ceux qui les accordent devraient indiquer aux intéressés comment s'y prendre pour réussir à établir leur droit. Dans les cas de refus on devrait indiquer les raisons de ce refus, de façon à n'indisposer personne, et d'empêcher de se répandre cette impression que le pays ne fait pas ses devoirs à l'endroit de ses anciens soldats. Dans les requêtes il y a des exigences techniques à respecter, et les commissaires devraient assister les anciens combattants sur ce point. Il devrait y avoir appel à la décision des commissaires.

La loi des pensions devrait être interprétée par des gens favorables aux vétérans. Il ne faudrait pas non plus confondre la Loi des pensions de vieillesse avec la loi des pensions militaires, et il importerait de ne pas les superposer.

Le général Ross trouve le travail de Sir Arthur Currie excellent, et voudrait que le témoin reste à la disposition du comité. Sir Arthur se retire au milieu des applaudissements de tous.

LE COLONEL LAFLECHE

Le colonel Laflèche, président de la légion canadienne, soumet ensuite les requêtes des vétérans au nombre de 27. Il dit que c'est une mauvaise affaire que de laisser subsister le mécontentement général qui existe actuellement dans le pays dans les problèmes des vétérans. Il demande en faveur des anciens combattants le bénéfice du doute.

Le comité siégera encore prochainement sur cette question des pensions militaires.

BILL BOULANGER

Il ne faudrait pas laisser ce sujet des anciens combattants sans parler du bill de M. Oscar L. Boulanger, M. P., Bellechasse, demandant au Service civil de n'accorder, dans la distribution des emplois, la préférence qu'aux vétérans canadiens, de naissance ou de naturalisation. Actuellement tout vétéran des pays alliés de la grande guerre a la préférence sur les candidats canadiens qui n'ont pas fait de service militaire.

Ce bill est absolument raisonnable, et corrigera, s'il devient loi, des anomalies qui existent dans maints départements de l'administration fédérale, qui sont remplis de fonctionnaires de toutes les nations, autres que la nation canadienne.

Mais M. Boulanger ne va pas encore assez loin. Il devrait demander la suppression de toute préférence en faveur des vétérans, parce qu'après douze années de paix, les jeunes gens de 1918 sont devenus des jeunes gens dans la force de l'âge, et qu'il n'a pas été de leur faute s'ils étaient alors trop jeunes pour faire du service. L'hon. Charles Dunning, ministre des Finances, encouragerait, nous a-t-on assuré, toute mesure législative de ce genre.

x

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, la Chambre des Communes a étudié principalement trois grandes questions: notre traité avec l'Australie, l'institution des tribunaux de divorce en Ontario et la crise du chômage.

Mais l'intérêt général est resté dans la coulisse, et c'est l'éventualité tout prochaine d'élections générales qui l'a retenu là. Après un caucus libéral, plusieurs journaux ont pu même préciser la date des prochaines elections, qu'ils ont fixées au 25 août prochain. Bien qu'il n'y ait rien de certain à cet égard, puisque le gouvernement ne s'est pas encore prononcé officiellement, plusieurs pensent tout de même que ces prédictions ne sont pas aussi éloignées de la vérité qu'on semblerait le croire au premier abord.

Des élections générales sur la fin d'août permettraient en effet à la Chambre de siéger jusqu'à la fin du mois de juin. Et vers cette date, il est certain, à moins de complications très imprévues, que la session sera terminée.

Le premier ministre, l'hon. W.-L. Mackenzie-King, a averti ses partisans, en caucus, de se tenir prêts, afin d'éviter toute surprise de la dernière minute. Depuis l'atmosphère politique de la capitale est saturée de cette perspective d'élections pour la fin d'août.

TRAITE AUSTRALIEN

Le débat sur notre traité commercial avec l'Australie a été précipité en Chambre des Communes par un amendement de M. Robert Gardiner, des Fermiers-Unis de l'Alberta, à la motion du ministre des Finances, M. Dunning, demandant à la Chambre de se convertir en comité des subsides.

Un amendement de ce genre implique toujours un manque de confiance dans l'administration qui le reçoit, et c'est pourquoi quand les députés se prononcent, ce n'est pas tant sur le mérite de l'amendement même que sur la compétence administrative du parti au pouvoir. C'est ce qui explique sans doute que l'amendement Gardiner ait été finalement battu par une si forte majorité: 16 députés seulement — les Fermiers-Unis — l'approuvant, et 141 autres le désapprouvant. Ce qui a donné au gouvernement une majorité de 125 voix sur un vote total de 157.

Il y a une autre raison à cette forte majorité gouvernementale, et c'est le sous-amendement Stevens, conservateur. Le parti de M. Stevens, pour pouvoir approuver ce sous-amendement, a dû enregistrer son vote contre l'amendement Gardiner. Ce dernier sous-amendement a d'ailleurs été battu par 51 voix contre 103, les Fermiers-Unis s'étant abstenu d'enregistrer leur vote. Ils ont fait une sorte de grève du scrutin.

L'amendement demandait la suppression totale et immédiate de notre traité commercial avec l'Australie; M. Stevens, moins radical, demandait de corriger le traité là où des corrections s'imposaient, de façon à améliorer nos relations commerciales avec l'Australie sans nuire à l'industrie agricole canadienne.

Les députés qui ont terminé le débat sur cette question appartiennent presque tous aux provinces des Prairies. Des Fermiers-Unis soutenaient tous que le traité du Canada avec l'Australie sacrifie l'industrie agricole aux autres industries canadiennes, ce qui est un bien mauvais principe. Plusieurs conservateurs, surtout ceux de la Colombie britannique, qui se sentaient directement visés par cette assertion, se sont défendus comme ils out pu. Les libéraux-progressistes de la Saskatchewan ont été de rudes adversaires des Fermiers-Unis, dans ce débat, qu'ils ont accusés de demander la protection douanière indirectement, quand leur passé ne leur permettait pas pareille attitude, attendu que les Fermiers-Unis se sont si souvent affirmés libre-échangistes.

LE DIVORCE

Mardi soir dernier, M. Woodsworth, de Winnipeg, a réussi à piloter son bill demandtn l'institution en Ontario de tribunaux de divorce en deuxième lecture. Il y avait, sur la seconde lecture de ce projet de loi, un amendement, posé par un orangiste conservateur, M. Spotton, Huron nord, demandant de donner au bill un "congé de six mois."

Il y eut par conséquent double vote. L'amendement a été battu par 85 voix contre 98, ce qui donne une majorité de 13 voix aux adversaires. Des 57 députés ontariens qui ont voté sur cet amendement, 22 ont voté en faveur et 35 contre, ce qui donne encore une majorité de 13 voix.

Le bill a été adopté en deuxième lecture par 13 voix de majorité: 100 voix contre 87; et cette fois encore, des 61 Ontariens qui ont voté sur le bill, 24 ont voté contre et 37 en faveur, ce qui donne encore une majorité de 13 voix.

Ce fut la journée des "Quatre-treize"; et le 1er avril. Le double vote a-t-il été un poisson d'avril?

Le bill est maintenant en comité des bills privés, où il subira très probablement un amendement important, nen lui donnant effet que quand l'Ontario l'aura accepté officiellement.

AU SENAT

Le Sénat s'est occupé ces jours derniers du bill du premier ministre prohibant l'exportation des alcools canadiens aux Etats-Unis. M. Raoul Dandurand, leader du gouvernement, qui le pilote en Chambre Haute, a rencontré de la part des conservateurs une opposition obstinée. M. Willoughby et quelques collègues veulent envoyer le bill en comité, pour étude complémentaire! le gouvernement n'y veut rien entendre. D'où un débat qui dure encore. Si le bill va en comité spécial, c'est sa perte certaine, parce qu'on le fera mourir là à petits feux.

Il n'est donc pas du tout certain, attendu que le Sénat a encore une majorité conservatrice, que le bill du premier ministre ait les honneurs de devenir statut.

PROBLEME DU CHOMAGE

Au moment où nous terminons cette chronique, la Chambre discute encore le problème du chômage. La discussion a été précipitée en chambre par M. Heaps, travailliste de Winnipeg, de la même façon que celle qui a eu lieu sur le traité du Canada avec l'Australie: e namendant la motion du ministre des Finances d'aller en subsides.

C'est la troisième motion de non confiance dans le présent gouvernement depuis le début de cette session.

M. Heaps demande que le gouvernement presse des mesures immédiates pour apporter une solution au chômage en Canada. Comme solutions il propose des entreprises publiques considérables et un système d'assurances-chômage.

M. Heenan a fait, comme ministre du Travail, la réponse du gouvernement. Il a montré ce qu'avait entrepris la présente administration pour apporter une solution au problème du chômage, qui est, il ne faut pas l'oublier, "du domaine provincial", dit le ministre. Un grand nombre de députés ont contesté cette dernière assertion.

M. Garland, de l'Alberta, affirme que le problème est fédéral, parce que national, mais le chômage, dit-il, échappe au contrôle des gouvernements, parce qu'il a pour cause principale des réactions économiques dues à la guerre mondiale et que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les pays de l'univers. L'assurance-chômage, selon lui, n'apportera à la situation aucun remède, mais peut diminuer les misères des victimes du manque de travail.

Le débat se prolongera encore plusieurs jours, assure-t-on.

OUTAOUAIS.

LE BANQUET

(Suite de la page 2)

gnifique qu'il vient de faire et demande ensuite à Mlle Boivin d'exécuter sur le piano les "Airs canadiens", composition d'un organiste renommé de Montréal.

"Il me fait grand plaisir de vous présenter le descendant d'une de nos meilleures familles canadiennes-françaises de Québec, alliée aux Taché et aux Langevin: Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin."

MGR CHARLEBOIS

Je suis heureux d'avoir été appelé à vous adresser la parole en ce moment, car je tenais à vous dire que je suis avec vous d'esprit et de coeur dans la lutte que vous avez à soutenir pour la défense de nos droits les plus sacrés. A l'annonce de la persécution qui sévit dans cette province depuis quelques mois, vous vous êtes indignés, et vous voilà réunis en convention pour délibérer sur les meilleurs moyens à prendre en vue de la pénible situation qui vous est faite. Votre convention signifie un noble geste de protestation contre l'injustice dont vous êtes l'objet. En effet c'est bien à vous, parents, que s'adressent les lois iniques qui viennent d'être passées à la législature de cette province. On s'attaque à vos écoles! Mais ces écoles sont bien les vôtres. C'est avec vos deniers et vos sacrifices que vous les avez construites et que vous les soutenez. Ces enfants qui les fréquentent, ce sont vos enfants aussi. Vous êtes chez vous dans ces écoles, à peu près comme dans vos propres maisons. Sous prétexte de liberté, on fait table rase de vos droits de parents les plus sacrés en matière d'instruction religieuse.

Mesdames et Messieurs, à la pensée que l'on veut vous forcer à enlever le crucifix de vos écoles, vous avez raison de vous sentir humiliés et indignés. Le crucifix, c'est l'image du Christ. Comment avoir le triste courage de vous faire complice de vos persécuteurs pour l'aracher des murs de vos écoles? Si quelqu'un osait enlever le portrait du Roi, qui se trouve dans beaucoup d'écoles, qu'arriverait-il? Ce serait un *tolle* général, et M. Anderson marcherait en tête de l'opinion publique, mobiliserait toutes les polices de la province pour faire la chasse au misérable coupable d'un tel attentat et lui infliger le châtiment qu'il aurait mérité pour son crime.

Pourtant, c'est la même injure qu'on veut faire au Christ, car c'est bien à Lui qu'on en veut en s'attaquant à son image. C'est ce que vous commandent nos dirigeants de Régina et qui doit s'exécuter le 1er juillet prochain. Ne vous semble-t-il pas que cet affront — car c'en est un — rejaillit non seulement sur les catholiques, mais encoroe sur tous les chrétiens, qu'ils soient anglicans, méthodistes, presbytériens ou autres? Il y a tout lieu d'espérer que nos frères séparés se joindront à nous pour protester contre une telle iniquité. Dans tous les cas s'ils n'osent élever la voix pour protester, nous catholiques, nous ne cesserons de proclamer que nous ressentons un tel outrage au Christ Sauveur et que ce n'est pas à nous qu'il appartient de descendre les crucifix des murs de nos écoles. Quand un homme est condamné à la potence, on ne l'oblige pas à se mettre la corde au cou et à peser sur le bouton fatal. On engage un bourreau pour cette lugubre besogne.

Mesdames et Messieurs, n'est-ce pas qu'il est triste d'être l'objet d'une telle persécution dans son propre pays, quand on est sensé jouir de la protection que le drapeau britannique accorde à tous ses sujets. Quoi de plus touchant que la protestation que viennent de faire les vétérans de la province de Québec! Ils démontrent que leurs services ont été requis même de force, quand il s'est agi de défendre l'Empire. Des milliers d'entre eux ont succombé sur les champs de bataille. Mais à présent que la victoire a été gagnée, on nous traite comme des parias, comme des gens qui n'ont pas le droit à la vie. Cette pensée les révolte, à la vue des injustices commises contre les catholiques de la Saskatchewan. Qui oserait blâmer ces vétérans de laisser s'échapper de leur âme cette plainte amère? Si elle parvenait aux oreilles de Sa Majesté le roi d'Angleterre, il me semble qu'elle affligerait son grand coeur et qu'il joindrait sa protestation à celle de ces braves vétérans.

Dans tous les cas, prenez courage. Vous avez la sympathie non seulement des nôtres, mais d'un plus grand nombre que l'on croit de nos frères séparés, qui ont l'esprit de justice et réprouvent la persécution dont nous sommes l'objet. Plus les homme nous persécutent, plus nous devons mettre confiance en Dieu. Au risque d'être taxé du crime de lèse-majesté, je vous engage à continuer la croisade de prières que vous a demandée votre digne et noble évêque. Notre résidence, à nous, n'est pas dans cette province. Mais une large partion de notre vicariat s'y trouve comprise. Vos intérêts sont donc les nôtres et vos revendications sont aussi les nôtres. Je vous assure de nouveau, en terminant, que vous pouvez compter sur nos prières, notre assistance ainsi que sur une puissante bénédiction que j'implorerai sur vous du Christ-Roi, qu'on persécute ici, mais qui n'en continuera pas moins à être adoré et servi en cette province.

VOTE DE CONDOLEANCES

Après avoir remercier Mgr Charlebois de son beau discours, M. Desrosiers lui exprime ses sympathies et celles des délégués, à l'occasion du malheur qui l'a frappé lorsque l'école indienne de Cross-Lake a brûlé. M. Desrosiers demande ensuite à M. Denis de proposer un vote de condoléances pour être transmis à Mme Gravel, épouse de feu le juge Gravel.

"Le juge Gravel, dit M. Denis, a illustré sa race et a illustré la législature. C'est un devoir pour nous d'exprimer à la famille Gravel nos profondes sympathies."

M. Jutras chante *Rien n'est si beau que son pays* et *My Wild Irish Rose*.

Sur la demande du docteur Desrosiers, le Rév. docteur Markle, professeur à l'Université de Saskatoon, propose en anglais un vote de condoléances.

LE Dr DESROSIERS
A S. G. MGR PRUD'HOMME

Monseigneur,

"En cette ville, l'un des sièges de votre évêché et centre intellectuel de notre province, il nous tardait de vous dire la joie sentie que nous procure votre présence au milieu de nous. Nous croyons que Dieu est le maître des maîtres; Il est la Providence qui assigne la minute précise où il convient d'accorder le triomphe à la justice.

Aussi, chaque dimanche, depuis que Votre Grandeur a recommandé l'heure de la prière; en cet endroit-ci qui nous sert de chapelle, la population franco-canadienne de cette ville s'est agenouillée au pied du crucifix et a supplié Jésus de ne point permettre à l'Etat de profaner le caractère sacré de l'école catholique. Car, bien indignes peut-être de notre titre, mais restant quand même frères des saints, tout simples laïques que nous sommes, parce que parents nous nous sentons. Or, savez-vous, Monseigneur, la leçon de choses qui, à nos yeux, se dégage nettement de l'école catholique? C'est que d'une manière tangible elle ne cesse à aucun instant d'inculquer, que dès ici-bas la première place appartient à Dieu. Tant qu'aux regards de l'enfance, le crucifix occupe la place d'honneur dans nos salles de classe et tant que la croix d'argent brille comme un joyau souverainement aimé sur la poitrine de vos maîtres ssesreligieuses. Que Jésus nous obtienne aussi de garder nos soeurs dans nos écoles catholiques afin que ces êtres parés de modestie et exhalant la bonté, puissent comme des anges gardiens verser l'instruction dans l'esprit de l'enfance, mais en même temps et tout le temps puissent diriger la vision des petits vers la beauté du devoir et l'espérance du Ciel.

Un mot de plus, et c'est tout. Bien supérieure à toute autorité purement humaine nous apercevons celle dont Votre Grandeur est revêtue.

Vous incarnez pour nous l'Eglise; vous représentez la puissance qui non seulement est toujours invincible, mais aussi qui toujours est vraie. Vous êtes, en ce diocèse, le ministre du docteur infaillible qui, dans les questions d'enseignement, sait au juste ne léser en rien le droit de l'Etat et jalousement proclamer le droit primordial de la famille.

C'est pourquoi, Monseigneur, respectueusement mais chaleureusement nous saluons Votre Grandeur au banquet des commissaires catholiques de la Saskatchewan.

MGR PRUD'HOMME

Mgr Prud'homme donne ensuite le discours que nous avons reproduit la semaine dernière en première page. Sa Grandeur parle en trois langues.

Le docteur Desrosiers à Monseigneur Prud'homme:

"Les mots sont impuissants à exprimer notre appréciation des trois beaux discours que vous venez de faire et nos remerciements pour être venu partager ce banquet avec nous.

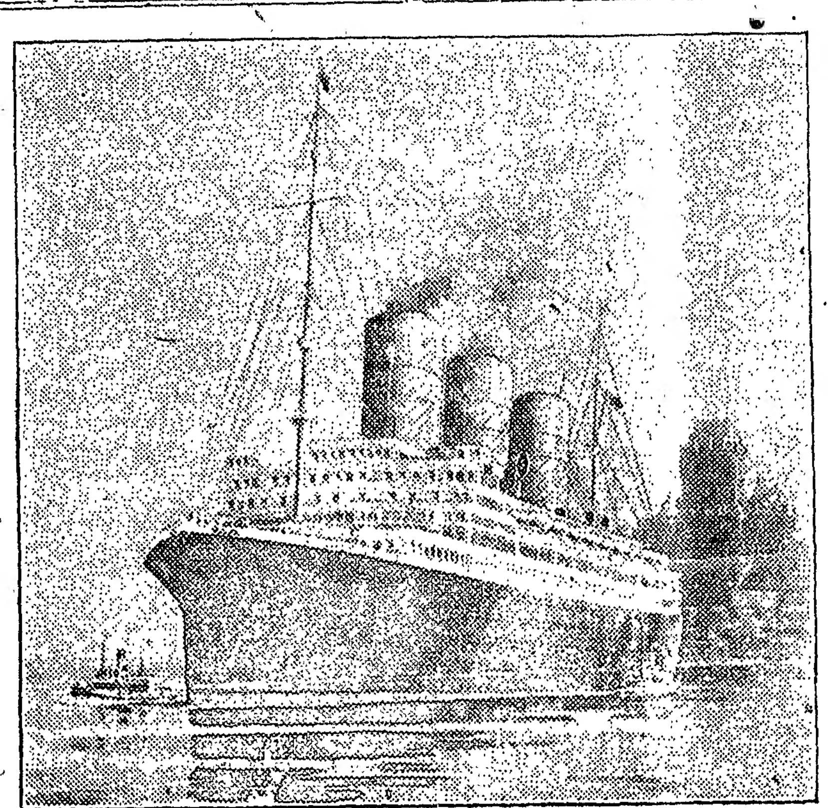
"Je remercie les dames et les gardes-malades de l'hôpital Saint-Paul qui ont, les unes, préparé ce banquet, les autres, servi les invités, et je remercie tout particulièrement Mme Gauthier qui était en charge."

"Avant de nous séparer nous allons chanter *O Canada* et *God save the King.*"

REMERCIEMENTS

L'Association désire remercier par la voix du journal tous les congressistes venus en si grand nombre; la paroisse de l'Immaculée-Conception pour le magnifique banquet; tous les catholiques de la paroisse Saint-Paul pour leur chaleureuse hospitalité; tous les dignitaires religieux et laïques de leur encouragement par leur présence; les rédacteurs et l'administrateur du *Patriote;* M. Daniel, agent des passagers du Pacifique Canadien, dont le concours intelligent a permis le bon fonctionnement du *pool* des billets de chemin de fer; tous les artistes, en particulier M. Jutras, M. Dumais, Mlle Boivin, dont le talent musical a été un si agréable délassement au cours des longues et harassantes heures de travail intense; tous ceux qui de près ou de loin ont aidé au succès du congrès.

A tous merci!



Nouveau Géant du Saint-Laurent

Le nouveau paquebot "Empress of Britain", actuellement en construction à Clydebank, Ecosse, pour le compte du Pacifique Canadien. Il jaugera 40,000 tonnes et sera le plus gros navire à remonter le Saint-Laurent jusqu'à Québec. On estime qu'il pourra atteindre une vitesse de 26 noeuds, ce qui lui permettra de faire la traversée en cinq jours. L'artiste anglais, Oswald Pennington, nous donne ici sa conception du navire géant devant la ville de Québec. Son dessin est strictement conforme aux plans et devis des architectes.



SOUMISSIONS POUR CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées à l'Acheteur en chef du ministère des Travaux publics à Ottawa, seront revues par lui jusqu'à midi, le mercredi 23 avril, 1930, pour la fourniture du charbon pour les édifices du Dominion et les Fermes Expérimentales dans les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique.

On peut se procurer des devis et des formules de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à H. E. Matthews, architecte résident de district, Winnipeg, Man; à G. J. Stephenson, architecte résident de district, Régina, Sask.; à Chas. Sellens, architecte résident de district, Calgary, Alta.; et à J. G. Brown, architecte résident de district, Victoria, B.C.

Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépot ne dépassant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 mars, 1930.

Prince-Albert

De passage à l'évêché: M. l'abbe J. Cybart; M. l'abbé T. Pszbylek de Rama; M. l'abbé Gocki, du diocese de Régina; M. l'abbé A. Hamel, curé de Zenon-Park.

— M. l'abbé Baillargeon, curé de la cathédrale, jouit, cette semaine de la visite de son frère qui habite Winnipeg.

En ville et dans le voisinage, la neige a disparu. Nos populations agricoles se mettent de nouveau hardiment aux travaux des champs.

Sur l'invitation de M. l'abbé Daoust, aumônier du pénitencier, un Père Oblat prêche cette semaine une retraite aux prisonniers de cet établissement.

Nos lecteurs qui ont des parents ou amis au sanatorium de Prince-Albert, seront ravis de savoir que M. l'abbé Olivier visite régulièrement cette institution et administre les sacrements aux malades catholiques.

Pie XI donnerait sa bénédiction urbi et orbi

Rome. — Le correspondant dans la Cité vaticane du quotidien romain *Tevere* écrit que le bruit circule au Vatican que le Pape donnerait, le jour de Pâques, la bénédiction *urbi et orbi* du balcon extérieur de Saint-Pierre comme le 12 février 1929, au lendemain de la signature des accords du Latran.

La nouvelle n'est pas officielle, mais on en parle beaucoup. Ce serait la première sortie du Pape depuis la grande cérémonie à Saint-Jean-de-Latran, le 20 décembre 1929.

La commission du Service civil

Regina. — Percy H. Shelton, officier rapporteur de la cour de Régina et membre de la Saskatchewan Immigration Settlement Commission sera nommé president de la commission du Service civil, selon la teneur du bill relatif au Service civil actuel à l'étude par les membres de la législature. On lui assignera comme commissaire P.-G. Ward, commissaire actuel du Service civil et Mme F.-B. Reilly, l'une des membres dirigeantes de l'Association des Femmes conservatrices de Regina. La déclaration n'est pas officielle; il est certain que ces noms seront présentés à la législature pour qu'ils soient incorporés dans le bill.

UN CYCLONE

Swift Current. — Un cyclone visita le district de Swift Current, soulevant de lourds nuages de poussière. M. Sharpe, fermier du district, fut emporté du toit de sa grange où il travaillait par la force du vent et se tua dans la chute.

LES SEMAILLES

Dans plusieurs districts du sud de la province, les travaux de la terre sont commencés. A plusieurs endroits, on laboure, et même on sème.

Si les conditions climatériques continuent, les semences deviendront sur tous les points de la Saskatchewan en peu de temps générales.

LE NOUVEAU CURE DE LISIEUX



M. l'abbé Lassier, vient d'être nommé curé de Lisieux et directeur du pèlerinage au sanctuaire de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

M. Ménard devient curé de Lestock, Sask.

Mort du sous-ministre des Finance

Ottawa. — John C. Saunders, sous-ministre des Finances du Canada depuis dix ans, est mort subitement, la semaine dernière alors qu'il quittait sa demeure pour se rendre à son bureau.

Censure des annonces de cinéma

Québec. — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre du Québec, a présenté à la Législature le projet de loi suivant:

"Aucune représentation de vues fixes ou animées ne peut faire l'objet dans un journal, tel que défini dans la loi de presse de la province de Québec — 18 George V, chapitre 72 — d'une annonce dans laquelle on se sert de vignettes, dessins ou gravures, à moins que ces vignettes, dessins ou gravures ne fassent partie d'une affiche ou d'un film préalablement approuvé par le bureau de censure des vues animées ou, si ces vignettes, dessins ou gravures n'en font pas partie, qu'ils aient été approuvés spécialement par le dit bureau de censure conformément à des règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil."

Mort de M. Amyot

Palm Beach, Floride. — M. Georges-Elie Amyot, membre du Conseil législatif de la province de Quebec, a été trouvé mort dans son lit, à son hôtel. Il était âgé de 74 ans.

M. MacDonald, chef du parti libéral

Calgary, Alta. — W. MacDonald, ex-maire de MacLeod, Alta, a été élu chef du parti liberal provincial. Il succède au capitaine J.-T. Shaw.

Programme de Radio

Le Rex Battle Symphony Orchestra, avec Louis Chartier comme solo dans deux groupes de chansons françaises, radiodiffusera par le système Trans-Canada du Pacifique Canadien, vendredi prochain le 11 courant: de 8 à 9 heures P. A. time, c'est-à-dire de 9 à 10 heures central time.

Voici le programme:

1 Marche Hongroise (Berlioz).
2 Chansons françaises: par Louis Chartier.
(a) "J'ai fait le tour du monde" extrait des Cloches de Cornvill (Planquette)
(b) "Les Filles de La Rochelle" (Tiersot).
3 Sélection du "The Student Prince" (Romberg).
4 Sélection de "Les Gondoliers" (Sullivan)
5 Chansons françaises: par Louis Chartier.
(a) "Seul" (Ernest Roux)
(b) "Au pays" (Augusta Holmes)
6 Sélection "La Fille de Madame Angot" (Lecoq).
Danse Bavaroise (Elgar).

"LE DROIT"

(Suite de la première page)

raison que sa survivance tenait à la fois du roman et du miracle. Aussi de quelle joie leur coeur ne doit-il pas déborder à la vue de l'essor pris par cette oeuvre qu'ils avaient conçus et qui a été visiblement bénie de Dieu!

Cette oeuvre a progressé sans dévier de l'idéal élevé qui lui avait été tracé. Fondée dans le but de doter la capitale et les environs d'un journal catholique et de protéger les intérêts religieux et nationaux de nos compatriotes, elle a été fidèle à sa tâche.

"Le *Droit* a servi sans relâche des causes justes: il a défendu les principes de morale et de liberté *nécessaires au bien et au progrès de la société chrétienne* et du pays. Le bien qu'il a accompli est immense.

"Il est difficile, sans doute, d'apprécier exactement l'étendue des services qu'il a rendus, mais il n'est pas permis, non plus d'en méconnaître ou d'en amoindrir l'importance."

N.-BATTLEFORD, Sask.

Samedi 29 mars avait lieu, au couvent de l'Enfant-Jésus une cérémonie bien imposante; une prise d'habit et trois professions religieuses. Etait admise à la vêture Mlle Florence Cafferata, de Moose-Jaw, en religion, Soeur Marie Monica. Se consacraient à Dieu par les trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance les soeurs Marie Véronica, Marie Raphaëlla et Blanche de Castille.

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme daigna rehausser de sa présence cette belle fête religieuse tout imprégnée de douce paix, de recueillement et de prières. Sa décoration de l'autel, le choix et l'exécution des chants de circonstance, tout contribua à rendre plus grande la solennité de cet heureux jour et bien grande fut l'émotion de toutes celles présentes lorsqu'après la messe, Monseigneur l'Evêque nous développa dans son sermon l'importance de la vie intérieure, à laquelle se vouent les vierges qui se consacrent à Dieu.

A quel âge meurt-on?

Il est assez difficile, quand il s'agit d'un individu, de déterminer — même approximativement — l'âge qu'il aura à son départ pour l'au-delà. Chaque être humain est soumis à trop de contingences, est exposé à trop d'accidents pour qu'on puisse dire s'il vivra vieux ou non. Un homme en pleine santé peut être tué accidentellement et un malade peut voir ses maux se prolonger *indéfiniment*. *Mais ce qui est impossible pour l'individu* devient plus facile pour la masse, c'est-à-dire pour un groupement assez considérable pour en tirer des statistiques et, conséquemment, des probabilités.

Dans tous les pays civilisés, on a établi des statistiques de mortalité qui reposent sur des tables tenues différemment. C'est ce qui explique la différence des moyennes de mortalité entre elles. Les compagnies d'assurance sont très intéressées à ces chiffres et ce sont elles qui donnent les documents les plus probants. D'après une étude faite récemment, il existerait des lois de mortalité. D'abord pour un âge donné il existe une probabilité de vie annuelle, c'est-à-dire un rapport entre le nombre des vivants d'un même âge, pour une année, et le nombre de survivants pour l'année suivante. C'est ce qu'on appelle le taux de mortalité *annuelle. On prend aussi* en considération la vie probable, c'est-à-dire le nombre d'années qu'il faut à un groupe *d'individus de même* âge pour que la *moitié soit morte* et la vie moyenne, c'est-à-dire la *moyenne* arithmétique du nombre d'années vécues par tous les sujets de l'âge considéré.

En étudiant bien ces rapports et en les rapprochant les uns des autres, on est arrivé à conclure que, pour pouvoir porter un pronostic vital sur un sujet, il faut d'abord l'examiner à plusieurs reprises et à intervalles suffisants; qu'il faut le surveiller surtout vers l'adolescence où les courbes de *mortalité* subissent une exagération très nette du fait de la *tuberculose* et vers la cinquantaine où les accidents du coeur et des reins sont des plus fréquents. En dehors de 65 ans, il y a de grandes chances — sauf le cas de cancer — pour qu'un individu vive jusqu'à un âge très avancé. Pour les autres, s'il *est possible* de se baser sur les moyennes des compagnies d'assurance entre elles on peut dire que sur 100 individus, 80 atteindront l'âge de 16 ans; 70, l'âge de 38 ans; 60, l'âge de 52 ans; 50, l'âge de 60 ans; 30, l'âge de 71 ans; 20, l'âge de 80 ans.

Les compagnies d'assurance ont *tellement* bien compris ce point que, *non* seulement elles encouragent les examens répétés, mais *elles font faire des conférences publiques* pour renseigner le public sur l'hygiène et sur l'avancement *de la science médicale*.

Les gouvernements, de leur côté, qui considèrent la longévité comme un capital, ont entrepris des campagnes contre les maladies les plus communes, dépensant sans compter pour protéger leurs sujets. *Bien de plus beau*, par exemple, *que* cette harmonie universelle à lutter contre la tuberculose, le cancer, la syphilis et la plupart des maladies contagieuses.

Mais par qui sont dirigés ces mouvements? Par la science. C'est d'elle que naissent les belles inspirations; c'est elle qui crée les belles initiatives, en mettant au service du genre humain les découvertes qu'elle fait. C'est pourquoi médecins et public ne doivent pas laisser passer inaperçue une manifestation scientifique quand elle a pour but de promouvoir les intérêts de la société. Ainsi, dans un avenir prochain, que de communications se feront, que de travaux importants seront présentés au 11e Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord qui sera tenu à Montréal. Il faut, sans doute, que les médecins assistent à ce congrès, mais il faut aussi que le public soit mis au courant de ce qui s'y fera. Nous n'y manquerons pas.

* * *

Le club Kiwanis de Régina vient d'organiser un groupe de 65 jeunes cultivateurs du district qui n'emploieront que la semence pure et enregistrée du grain Marquis. A chacun de ces cultivateurs on donnera un boisseau et demi de grain. Une exposition du produit de ce grain sera tenue pendant l'hiver de 1930-31 et des prix de $50, $30, $20, $10 et $5 seront offerts. L'intention des Kiwanians est de faire de cette entreprise un préliminaire à l'Exposition mondiale de grain de 1932.

— Quelle *révérence* ne devons-nous pas à nos parents, quand nous lisons que celui qui est béni de son père est béni de Dieu! Dieu leur confère cette dignité pour que la piété de leur fils en prenne un plus haut essor, *et qu'ainsi l'honneur fait aux pères tourne à la ver*tu des enfants. — *S. Ambroise.*

* * *

Les distractions de La Fontaine.

L'auteur des *Fables* avait reçu un billet pour assister aux obsèques d'une personne de connaissance. Quelque temps après, ayant oublié que cette personne était morte, il alla chez elle pour lui demander à dîner.

— Mais mon maître est mort depuis huit jours! lui dit le domestique.

— Ah! répond La Fontaine, je ne *croyais pas qu'il y eût si long*temps.

Ses distractions étaient d'ailleurs continuelles. Il avait été admis à lire quelques-unes de ses fables devant le roi. Introduit auprès du monarque, il retourne ses poches et s'aperçoit qu'il a oublié son manuscrit.

— Ce sera pour une autre fois, monsieur de La Fontaine, lui dit Louis XIV avec bonte.

Mais il n'eut jamais aucune faveur du roi, qui "n'aimait pas attendre."

* * *

Pour remplacer la dent qui tombe.

Colette, cinq ans, a grand mal aux dents. Une menace de tomber. Chagrin et larmes. On parle de la conduire chez le dentiste. Elle redoute cette visite et redouble de sanglots.

On la console à peine en lui disant que si sa dent tombe, une autre repoussera à la place.

Alors, très résignée:

— Je veux bien qu'elle tombe, mais alors j'en voudrais une dorée.

* * *

C'est un menteur!

— Voyons, Jacquot, pourquoi refuses-tu de jouer avec ce petit garçon? Il est pourtant bien gentil.

— Non, jamais, maman, c'est un menteur.

— Mais, oui, je lui ai demandé combien il avait de frères, il m'a répondu: "Rien qu'un." J'ai demandé la même chose à sa petite soeur, et elle m'a répondu qu'elle en avait deux. Tu vois!...

L'Eglise catholique et la science

Cité vaticane. — L'*Osservatore romano* disait dans un article de tête en réponse à certains astronomes russes, que l'Eglise a toujours favorisé le progrès de la science, particulièrement l'astronomie. L'article cite plusieurs précédents historiques, faisant mention de Képler et de Galilée.

MUNICIPALITE RURALE DE SAINT-LOUIS NO 431

ASSEMBLEE DU CONSEIL TENUE A HOEY LE 29 MARS 1930 TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL ETANT PRESENTS.

PROPOSE par M. Frank Belland que les minutes de la dernière assemblée du Conseil soient adoptées telles que lues. — Adopté.

PROPOSE par M. J.-M. Boucher que les bornes du district scolaire de Sainte-Thérèse No 398 soient altérées en y retranchant la section 13 et les quartiers N.-O. et S.-E. de la section 24-44-27 2ème;

Que les bornes du district scolaire d'Argonne No 2495 soient altérées en y retranchant la demie S. de la section 26-44-27-O 2ème;

Que les bornes du district scolaire d'Ethier No 1834 soient altérées en y ajoutant la section 13, les quartiers N.-O. et S.-E. de la section 24 et la demie sud de la section 26, le tout dans le canton 44, rang 27 ouest du 2ème méridien.— Adopté.

PROPOSE par M. Chas Haldorson que l'on paie $30.00 à M. Léger Boutin, compte complet, pour pension et dépenses diverses de Mme Jack Munroe, jusqu'au 31 mars 1930. — Adopté.

PROPOSE par M. J.-M. Boucher que l'on authorise M. Frank Belland à faire enquête sur le cas de Mme Jack Munroe, destituée, et d'agir comme bon lui semblera. — Adopté.

PROPOSE par M. Chas Haldorson que la cour de révision tienne ses assises le lamedi 31 mai. — Adopté.

PROPOSE par M. W.-J. Ferguson que M. Chas Haldorson soit nommé député-préfet pour trois mois. — Adopté.

PROPOSE par M. W.-J. Ferguson que l'on donne une allocation de $20.00 par mois à M. Alex. Parenteau pour le soin et la subsistance des deux enfants Caron. — Adopté.

PROPOSE par M. Chas Haldorson que les secours suivants soient accordés pour trois mois: Jonas Laviolette, $15.00 par mois; Frank Bruce, $15.00 par mois; Robert Boyer, $10 pour l'entretien du petit Dumont. — Adopté.

PROPOSE par M. Frank Belland que l'on accorde en secours à la famille Wm Parenteau $15.00 pour le mois d'avril. — Adopté.

PROPOSE par M. Chas Haldorson que l'endroit suivant soit approuvé comme site du district scolaire de Harmony No 959: L'angle N.-E. du quartier N.-O. de la section 34 dans le canton 45, rang 25 à l'ouest du 2ème méridien. — Adopte.

PROPOSE par M. J.-M. Boucher que l'on rembourse au Canadien National $12.00 pour destruction de mauvaises herbes chargé à tort au compte de N.-E.-1-45a-28-O. 2e. — Adopté.

PROPOSE par M. J. Saint-Arnaud que l'on demande au département de la Voirie la somme de $200.00 pour l'entretien du grand chemin No 2 de Hoey au pont St-Louis. — Adopté.

PROPOSE par M. Chas Haldorson que les comptes soient payés tels que présentés: Gustave Parenteau, $15.00; Raphaël Boyer, $10.00; Joan of Arc Home, $151.00; Jules Saint-Arnaud, $45.00; O.-J. Godfrey and Co., $226.42. — Adopté.

PROPOSE par M. Frank Belland que l'assemblée soit ajournée au 26 avril. — Adopté.

Discours du Chevalier Denis

Fière réponse des délégués—Nos commissaires sont avec nous—Raisons du Congrès Fédération—Pas de fusion—Tous les Catholiques sont attaqués—Nous ne p°uvons nous isoler—Les jeunes ont besoin de se connaître—Nos enfants prieront es français—Les diplômes—Les amendements—Consultations—

Messieurs les délégués,

Je tiens tout d'abord à vous remercier et à vous féliciter pour avoir répondu avec tant d'ensemble à l'appel de votre exécutif. Nous ne devions pas avoir de convention cette année, puisque nous en avions déjà eu une l'année passée et que jusqu'à présent nous ne tenions nos conventions que tous les deux ans. Personne ne s'attendait donc à ce congrès. Personne n'en avait parlé. Personne ne s''y était préparé. Voilà cinq semaines à peine que l'organisation en fut décidée. C'était presque une improvisation et beaucoup dans ces conditions doutaient du succès. D'aucuns même nous reprochaient de l'avoir convoqué, nous prédisaient un dangereux échec, et voilà que, accourant de tous les coins de la province, vous levant au premier appel de vos chefs, vous vous rendez à cette convention où vous appelle le cri de la race et l'indignation de vos consciences, et vous faites de ce congrès un succès dépassant encore celui de l'année dernière, un succès sans précédent.

UNE REPONSE

Mes amis, au nom de la cause, merci. Une fois de plus vous donnez un magnifique exemple, et cet exemple a d'autant plus de signification qu'il est donné dans un temps plus troublé et plus inquiétant. Votre présence ici est une réponse à ceux qui nous font la guerre. Elle est votre réponse à ceux qui, étapes par étapes, semblent vouloir détruire nos écoles et établir les fameuses écoles nationales qui signifient la main mise de l'Etat sur l'enfant, car, messieurs, ne nous y trompons pas; les mesures que l'on a adoptées et celles qu'on étudie font partie d'un plan soigneusement étudié et préparé, un plan ayant pour but d'enlever tout contrôle aux parents sur l'éducation de leurs enfants, un plan ayant pour but de nous enlever tout contrôle sur nos écoles. Aujourd'hui ce sont les soeurs; demain ce sera l'enseignement du français; plus tard ce sera l'enseignement religieux, et avant que ce ne soit longtemps, la disparition de nos districts eux-mêmes et le contrôle absolu de l'école par l'Etat. Ce sera la mise en pratique de cette doctrine que l'enfant appartient à l'Etat en tant qu'éducation: doctrine maudite qui n'est pas particulière au Canada et dont les ravages s'étendent un peu partout sous la direction des ennemis de l'Eglise catholique.

NOUS POUVONS COMPTER SUR NOS COMMISSAIRES

C'est parce que vous comprenez ce danger, c'est parce que vous êtes résolus à vous défendre énergiquement, c'est parce que vous voulez manifester vos droits sur l'éducation de vos enfants et les garder envers et contre tous, catholiques et français que vous êtes ici aujourd'hui. Par votre présence en bataillons serrés, vous semblez crier à nos ennemis, à nos adversaires que, malgré leur nombre et leur violence, jamais ils ne s'empareront de nos écoles. Jamais nous ne leur abandonnerons l'âme et la mentalité de nos enfants. Commissaires d'école, merci et honneur à vous. Honneur à vous non seulement pour votre présence ici, mais honneur à vous pour le dévouement que vous apportez à remplir votre tâche de commissaires, pour toutes les luttes que vous avez à livrer, tous les sacrifices que vous avez à consentir, dans vos districts respectifs, sacrifices qui permettent les victoires et autorisent toutes les espérances. De partout, de toutes les provinces du Dominion, nos frères ont les yeux sur nous et nous encouragent de leur sympathie. Cette convention leur prouvera que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne sont pas des lâcheurs et que s'ils ne cherchent pas la lutte, ils savent l'accepter. Quelqu'en soit l'issue nous saurons faire notre devoir jusqu'au bout. Mais cette issue nous sera favorable, j'en ai la certitude, parce que nous le voulons énergiquement, et parce que jamais la persécution ne dure longtemps. Elle semble victorieuse un moment, mais toujours elle finit par s'écrouler sous la réprobation générale.

RAISONS DU CONGRES

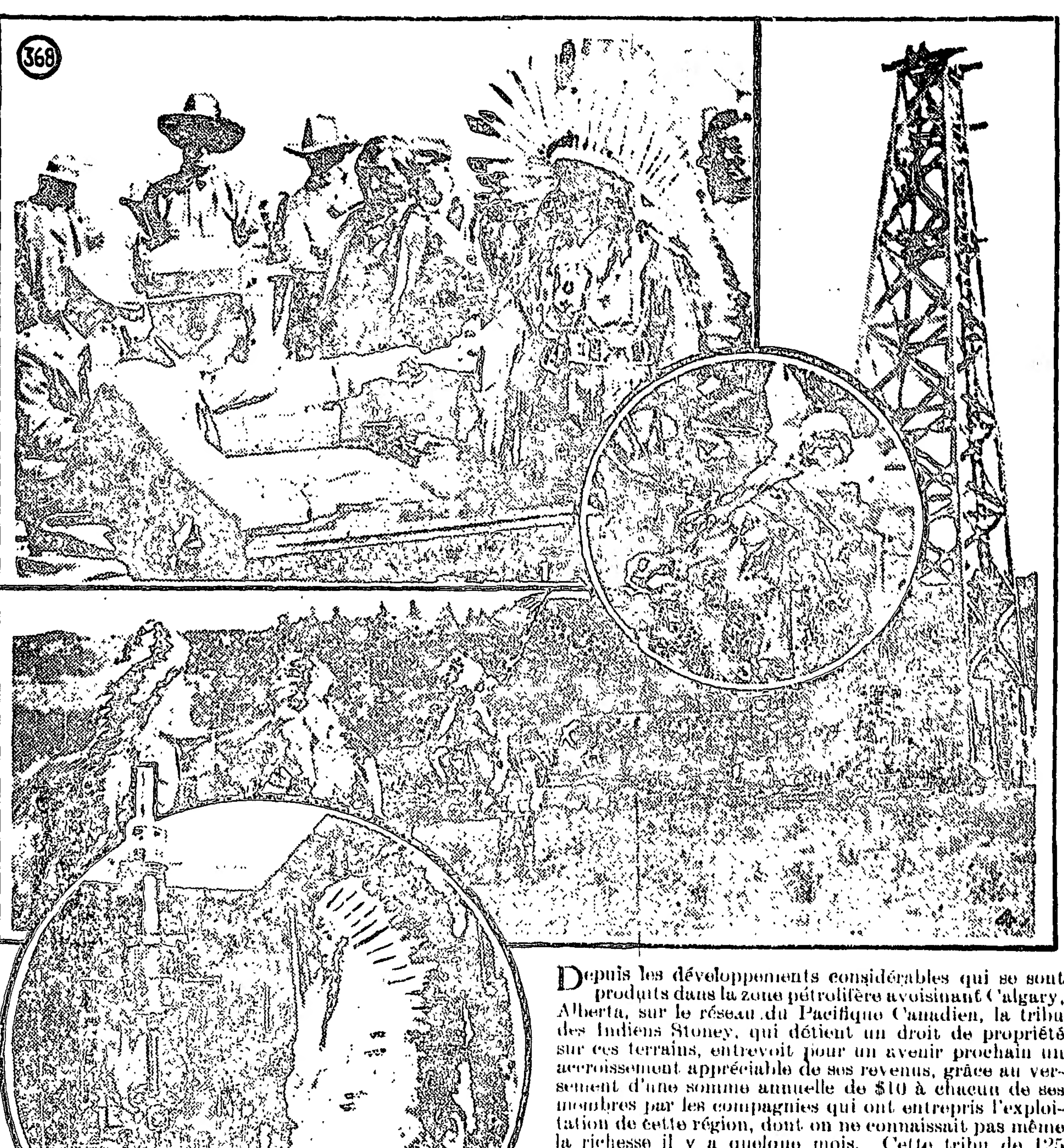
Quoi qu'il en soit nous allons certainement passer des moments difficiles, nous allons nous trouver aux prises avec des problèmes inquiétants, et c'est justement en cette prévision que ce Congrès a été convoqué. Dès le mois de décembre, nous conseillions à nos gens, dans *Le Patriote*, de s'occuper sérieusement des élections de commissaires d'école, pensant qu'une convention pourrait fort bien être nécessitée par les événements qui se préparent. Devant les amendements déjà votés à la législature, devant ceux qui sont déposés, devant certaines interprétations de l'Acte scolaire, votre exécutif n'a pas voulu prendre sur lui de donner les directions générales et il a préféré convoquer cette convention pour que tous ensemble nous étudions les problèmes qui nous préoccupent, les discussions et adoptions en commun accord des solutions qui, ensuite, seront mises en pratique par tous nos districts. Je suis sûr, messieurs, qu'aucun de vous dans les circonstances présentes, ne blâmera l'Exécutif pour avoir convoqué cette convention.

FEDERATION

Il restait un autre point à régler: devions-nous nous réunir seuls, comme de coutume, ou bien, pour augmenter nos forces, nous unir en quelque sorte avec les autres groupes de la province qui nous sont sympathiques?

La question est plus grave qu'elle ne le semble au premier abord. Il y a longtemps qu'il est question d'union, d'une sorte de fédération des forces catholiques de la province. Durant notre dernière convention, à Prince-Albert, ce sujet fut encore discuté, et il fut décidé qu'il était préférable de s'en tenir à une entente des exécutifs.

LE PÉTROLE PROFITE AUX INDIENS DE L'ALBERTA



Depuis les développements considérables qui se sont produits dans la zone pétrolifère avoisinant Calgary, Alberta, sur le réseau du Pacifique Canadien, la tribu des Indiens Stoney, qui détient un droit de propriété sur ces terrains, entrevoit pour un avenir prochain un accroissement appréciable de ses revenus, grâce au versement d'une somme annuelle de $10 à chacun de ses membres par les compagnies qui ont entrepris l'exploitation de cette région, dont on ne connaissait pas même la richesse il y a quelque mois. Cette tribu de 125 familles comprend 640 personnes et chacune d'entre elles touchera plus tard une royauté de 12½% sur la production d'huile si les prévisions des promoteurs de l'entreprise se réalisent. Une partie de cette royauté sera cependant mise de côté pour l'achat d'instruments aratoires. A l'occasion du premier versement de cette somme, toute la tribu empanachée et parée de ses plus beaux costumes se présenta pour toucher la somme convenue. (1) Le chef Hector Crawler recevant son argent de R. Hinton, agent des Indiens à Morley. (2) Le chef Wolf Teeth à l'intérieur du puisard où l'appareil pompe le précieux liquide. (3) la squaw Becky Peaver et son rejeton, comptant son argent. (4) Les chefs Wolf Teeth, Lost Buffalo et Black Buffalo saluant le derrick qui leur est une nouvelle source de richesse.

PAS DE FUSION

Personnellement, je me suis toujours prononcé contre une fusion, parce que nous avons des problèmes qui nous sont propres, qui nous concernent exclusivement et qui n'intéressent pas les catholiques d'autres nationalités. Parmi ces problèmes, je dois citer au tout premier plan l'enseignement du français dans nos écoles. Presque toutes nos conventions consacrent la plus grande partie de leur temps à cette question. N'est-il pas à craindre qu'elle se perde de vue dans une fédération ou même dans une convention groupant toutes les nationalités. D'un autre côté, quelle sera la situation de notre langue française dans une convention générale, où nous serons minorité, alors que 50 ou 75 pour cent des délégués ne comprendront pas le français, tandis que la plus grande partie de nos délégués à nous comprendront l'anglais? N'est-il pas à craindre qu'entraînés par la force des circonstances, l'usage de notre langue disparaisse petit à petit de ces conventions. Cette fusion, cette amalgation ne sera-t-elle pas le commencement de la déchéance de notre langue? Ce sont des points d'interrogation qui sont graves, si graves qu'en ce qui me concerne, j'ai toujours favorisé une entente entre les chefs, c'est-à-dire entre les Exécutifs plutôt qu'une fusion, plutôt qu'une convention conjointe et il a fallu des événements bien graves, des arguments bien pressants pour me rallier à l'idée de la Convention conjointe que nous avons aujourd'hui et qui n'est d'ailleurs qu'une expérience qui n'engage point l'avenir.

TOUS LES CATHOLIQUES SONT ATTEINTS

Nous nous trouvons dans une situation exceptionnelle. Nous sommes attaqués comme catholiques, du moins par les amendements votés durant la session. Jusqu'ici l'enseignement du français n'a pas été touché. Je suis persuadé que cela viendra, malgré les dénégations qui ont été faites en sens contraire. La campagne anti-française du *Star* de Régina nous en est un sûr indice, mais enfin, pour le moment, cela n'a pas encore été fait, tandis que tous les catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, se trouvent atteints par la politique scolaire du gouvernement, comme tous les groupes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle sont également atteints par les amendements touchant les qualifications requises pour être à l'avenir commissaire d'école, ainsi que la langue à employer durant les assemblées d'école.

AVONS-NOUS LE DROIT DE NOUS ISOLER?

Dans ces conditions, avions-nous le droit de nous isoler? La *Catholic School Trustees' Association* nous demandait instamment une convention conjointe permettant de former un bloc de tous les commissaires catholiques. Pouvions-nous refuser? Depuis dix ans, nous savions que les catholiques allemands étaient en faveur d'une entente plus étroite avec nous. Des démarches dans ce sens ont été faites à différentes reprises, depuis 1920. Pouvions-nous, en face des événements actuels, refuser leur offre de coopération?

Un journal de Régina, publiquement, et même des ministres ont très fortement attaqué l'attitude de Mgr Prud'homme et affirmèrent que les Canadiens français étaient les seuls à combattre la politique scolaire du gouvernement, politique, disaient-ils, approuvée par de nombreux allemands, par presque tous les Irlandais et par la presque totalité des catholiques de langue anglaise. Ne devions-nous pas, par une convention conjointe prouver publiquement que nous ne sommes pas les seuls dans cette lutte?... Prouver que tous les catholiques sont unis autour de l'épiscopat sans distinction de nationalité. Quelle meilleure preuve peut-on donner de l'union des catholiques que cette convention dans laquelle toutes les nationalités se confondent et s'entendent parfaitement? Nous pouvons dire aux ministres: "Vous dites que nous sommes divisés parce que certains individus plus politiciens que catholiques, parce que certains individus qui ont besoin de faveurs vous l'affirment, mais la preuve du contraire, une preuve qui ne se récuse pas, venez donc la chercher à notre convention de Saskatoon."

Avions-nous le droit, messieurs, d'ignorer ces arguments? Avions-nous le droit d'être plus canadiens-français que catholiques? Non, messieurs, nous le pouvions pas, et c'est pourquoi, malgré nos craintes, et je devrais dire nos appréhensions — votre exécutif a accepté l'idée de cette convention.

POUR QUE LES JEUNES CATHOLIQUES SE CONNAISSENT MIEUX.

D'autre part, messieurs, il était à craindre que la jeune génération catholique qui grandit — je parle de la jeunesse catholique appartenant aux autres nationalités — ne fasse plus tard bloc contre nous, si nous continuions à l'ignorer. Cette jeunesse catholique ne nous connaît pas ou nous connaît mal. L'histoire qu'on lui apprend dans les écoles, et même dans les collèges, ne lui donne pas une idée juste de notre situation historique et de l'esprit de la Confédération. Pour elle, la langue française est une langue plus ou moins étrangère, comme les autres langues. Ne nous fréquentant pas, n'ayant rien de commun avec nous en dehors de la religion, n'est-il pas à craindre que tous ces catholiques de toutes nationalités, rapprochés les uns des autres par la connaissance d'une même langue et par une éducation plus ou moins commune n'arrivent plus tard à agir contre nous, presque en adversaires? Au contraire, par des conventions du genre de celle-ci, nous les rapprochons de nous; nous créons entre eux et nous des liens qui ne se rompront plus; leur jeunesse rencontrera notre jeunesse, une sympathie mutuelle s'établira d'elle-même. Le fait que la langue française occupe une situation spéciale et possède des droits historiques pénétrera petit à petit dans ce milieu actuellement bien disposé; d'ailleurs des orateurs établiront cette vérité et plus tard notre influence se trouvera d'autant plus forte que loin d'être isolés, nous aurons des alliés, et des alliés qui nous défendront même au point de vue national, parce qu'ils nous seront sympathiques, parce qu'ils nous connaîtront mieux.

PROGRAMME BILINGUE

Ces arguments, messieurs, nous ont paru trop puissants pour être ignorés, mais en acceptant la convention, nous avons tenu à établir deux choses. D'abord l'impossibilité d'une fusion, parce que, encore une fois, nous avons des problèmes provenant de l'enseignement de notre langue dans les écoles, problèmes que les autres groupes catholiques n'ont pas. Nous tenons donc à garder notre identité bien distincte, notre liberté de mouvement et à avoir des séances séparées au cours desquelles nous discuterons les problèmes qui nous sont propres. Ensuite la situation distincte du français dans les séances générales, pour bien établir que le français possède des droits. C'est pourquoi vos programmes sont bilingues. C'est pourquoi aussi ce matin, j'ai tenu à parler dans les deux langues. C'est pourquoi les résolutions aux séances générales seront lues également dans les deux langues. C'est-à-dire qu'alors que le *Star* de Régina s'en va criant sur tous les toits que le français est une langue étrangère, cette convention représentant l'élément catholique de toute la province et dans laquelle nous nous trouvons en minorité, proclame publiquement les droits du français, et l'accepte comme l'une des deux langues officielles de la Convention.

Je crois réellement, messieurs, que votre exécutif a posé un acte utile, en acceptant cette convention conjointe et peut-être un acte historique, en travaillant au rapprochement des catholiques et en obtenant cette reconnaissance officielle du français.

Vous remarquerez dans le programme que les sujets traités dans la section de langue anglaise sont pratiquement les mêmes que ceux traités dans notre propre section. Deux de nos orateurs, MM. Doiron et Bonneau, donnent en anglais, dans l'autre section, le même travail qu'ils donnent en français ici. C'est la meilleure preuve de la bonne entente qui existe parmi les exécutifs des deux organisations.

NOS ENFANTS PRIERONT EN FRANÇAIS

Dans le cours des sessions de notre section, vous aurez à étudier différents problèmes qui touchent de trop près notre langue et nos écoles pour que nous puissions nous en désintéresser. Je me permettrai de vous signaler tout d'abord l'interprétation donnée par le gouvernement à la loi scolaire en ce qui concerne la langue à employer durant la demi-heure d'enseignement religieux. Cette question nous a semblé si importante que nous avons demandé à l'un de nos meilleurs avocats, Me Doiron, d'en faire une étude légale aussi approfondie que possible, mais il est une chose de laquelle je suis sûr d'avance: c'est que vous n'accepterez jamais, à aucun prix, que l'instruction religieuse soit donnée en anglais. Du jour où nos enfants prieront en anglais, ce sera le commencement de la fin. De partout, on attend de nous une direction à ce sujet; cette direction j'en suis sûr, vous la donnerez, et elle sera conforme aux traditions les meilleures de notre race. Vous n'accepterez pas de capituler devant une poignée d'agitateurs. Nous prions en français, et nos enfants prieront en français.

SUPPRESSION DES DIPLOMES DE QUEBEC

Une autre question également angoissante, c'est la suppression de l'échange de diplômes avec Québec. Des démarches qui jusqu'ici sont restées sans résultat ont été tentées pour obtenir le rétablissement de cet échange. Je crains que nous n'obtenions point satisfaction. Le résultat c'est que la rareté d'institutrices bilingues que nous déplorions déjà, va s'accentuer encore et que, dans peu d'années, la situation qui est inquiétante déjà va devenir angoissante. Il nous faudra absolument trouver un moyen de recruter dans notre province le personnel enseignant qui nous est nécessaire, en créant peut-être un fonds spécial destiné à aider les jeunes filles trop pauvres pour se qualifier pour l'enseignement. Vous aurez à étudier sérieusement cette question et à trouver une solution.

AMENDEMENT PROHIBANT LE COSTUME RELIGIEUX

Nous étudierons ensemble les amendements qui prohibent le port des habits religieux dans l'école. Il ne nous appartient pas de tracer une ligne de conduite sur ce sujet.

(Suite à la page 6)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La maladie aux différents âges

La vie humaine se divise en trois périodes distinctes: une période d'accroissement, une période stationnaire et une période de déclin. Chacune de ces périodes offre, sans contredit, un tableau pathologique différent dont la variété donne au médecin un champ d'observation des plus fructueux. Le mécanisme des maladies reste identique, les mêmes lois les régissent, mais il existe pour chacune d'elles les influences ressenties différemment par l'organisme de l'enfant, par celui de l'adulte ou par celui du vieillard. C'est pourquoi il faut poser en principe qu'une maladie, quelle qu'elle soit, peut s'observer a tout âge, mais pas avec la même fréquence. Des observations rigoureuses et faites en série ont démontré, par exemple, que la tuberculose, rare avant un an, augmentait avec les années pour atteindre son maximum de fréquence entre 18 et 30 ans. De là, à croire qu'on ne puisse pas faire de tuberculose à cinquante ans et qu'il n'existe pas de vieillards de soixante-quinze ans tuberculeux, il y a toute une marge. C'est la fréquence qui varie.

La période d'accroissement présente donc son tableau pathologique. Ainsi au début de la vie, de la naissance au trentième jour, on rencontre de la jaunisse, des maladies des yeux et tous les accidents liés au traumatisme de la naissance. Puis du trentième jour à l'âge de deux ans, qu'est-ce qui domine surtout? Les troubles de la dentition, les troubles de l'estomac et de l'intestin, la méningite, les convulsions, le rachitisme. Plus tard, jusqu'à la puberté, parce que l'enfant prend de plus en plus de contact avec le monde extérieur, c'est la période des maladies contagieuses: rougeole, scarlatine, varicelle, coqueluche, diphtérie, etc. C'est aussi l'âge des infections banales, des infections des voies respiratoires supérieures qui produisent presque fatalement aux amygdales et aux végétations adénoïdes; c'est l'âge de la première infection rhumatismale, de la première infection tuberculeuse avec ses localisations articulaires, osseuses, ganglionnaires, etc. De l'adolescence à l'âge adulte — vingt-cinq ans — on note le surmenage physique et intellectuel, les intoxications par l'alcool et le tabac et les localisations séreuses de la tuberculose.

A vingt-cinq ans, on entre dans la période stationnaire. Plus la vie s'avance, plus se manifestent les maladies chroniques. C'est l'arthritisme avec ses satellites, l'obésité, la goutte, les calculs, le diabète. C'est aussi l'époque des maladies vénériennes et, à cause du surmenage physique, des maladies infectieuses, surtout respiratoires. Après quarante ans, il faut penser au cancer et aux maladies du coeur et des reins.

L'âge adulte donne à l'être humain le plein rendement de ses facultés physiques et intellectuelles. A ce moment, il est susceptible des plus grands efforts et des plus grandes actions. Doublé le cap de la cinquantaine, l'homme a donné la mesure de ses capacités. Il subit la loi éternelle de tout ce qui vit: l'usure. La physiologie nous montre qu'un muscle fatigué se repose. De même il existe dans la vie un ralentissement compensateur qui permet à l'homme de prolonger sa vie au-delà de son activité, guidé par son cerveau, le dernier organe, en général à être frappé par l'usure. Ce ralentissement correspond à l'heure des échéances, à l'heure où l'on paie le prix de ses efforts, de ses abus et de ses excès. A cinquante ans, on entre dans la période de déclin, dans la vieillesse qui est l'état physiologique le plus rapproché des frontières de la maladie.

Il serait assez difficile de dire exactement à quel moment commence la vieillesse qui varie avec les individus. L'âge de cinquante-cinq ans est relatif, car certains sont vieux et usés à 40 ans et d'autres verts et actifs à 70. Quoi qu'il en soit, ce qui domine la pathologie de cet âge, c'est la vulnérabilité toute spéciale de certains appareils, tels que l'appareil respiratoire, l'appareil génito-urinaire et l'appareil circulatoire: poumons, coeur, artères et reins. Et il ne faut pas s'imaginer que le vieillard sera malade comme l'est l'enfant. Bien au contraire. Plus l'enfant, quand il est malade, réagit violemment contre la maladie, parce que son organisme est neuf, moins le vieillard peut combattre, parce que le sien est usé et marque une diminution notable de sa résistance.

Comme on le voit, la pathologie des âges de la vie prend des aspects variés. Il en est de même de la thérapeutique. On ne saurait traiter un enfant comme un adulte, ni un adulte comme un vieillard, savoir quelle maladie existe.

Pour faire un diagnostic, un médecin doit se servir de son expérience clinique d'abord, puis des moyens de contrôle qu'il a à sa disposition, au nombre desquels le laboratoire et les Rayons X. Puis, pour traiter, il se sert de médications ayant fait leurs preuves et des moyens physiques que la science met à sa disposition tels que le radium, les rayons ultra-violets, infra-rouges, l'électricité et la chaleur médicales.

En mettant à l'ordre du jour la question des agents physiques, le Onzième Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui se tiendra à Montréal, en septembre prochain, tient à toucher non seulement aux méthodes de diagnostic, mais aussi aux modes de traitement des diverses maladies pouvant survenir à tous les âges de la vie. Nous reviendrons, d'ailleurs, sur cette question des agents physiques.

Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

SOYONS LOGIQUES

Saint-Brieux, mars 1930.

Avez-vous déjà entendu parler du club C. C. C.? Il est fort probable que non, car il n'en est encore qu'à ses débuts; il vient à peine de prendre naissance dans une des plus intéressantes paroisses de la province à plusieurs points de vue.

Les organisateurs de cette union paroissiale nouvelle ne sauraient trop être félicités, car une société qui a pour but de donner à la jeunesse catholique française un idéal, de l'intéresser sainement et dont les membres auront sans doute le devoir de s'entr'aider, ne peut être trop encouragée. Que ce petit club ne connaisse donc pas de défaillance, qu'il prospère, qu'il ait un exemple pour les autres paroisses. Il est à souhaiter qu'il n'ait pas le sort trop fréquent des organisations des "petites places", où les gens se connaissant bien attendent trop les uns des autres et ne sont pas exempts parfois d'une certaine jalousie qui empêche de mener à bien toute entreprise. J'ai cependant confiance que les membres du C. C. C. sauront ou surmonter ou prévenir ces difficultés; je vais même jusqu'à leur concéder assez de vertu pour supporter une petite critique, plus justement une simple remarque.

Le club dont je viens de parler est exclusivement masculin, ce qui est parfait d'ailleurs pour une organisation de ce genre, mais alors était-il bien opportun que dès sa deuxième réunion un des membres traitât le sujet suivant: "Portrait de celle qu'un jeune homme chrétien doit rechercher pour épouse."

"Mais, me dira-t-on, où en est l'inconvénient? Y a-t-il quelque chose qui nous tienne de plus près que notre bonheur de demain, de toute notre vie, et ne repose-t-il pas en grande partie sur l'heureux choix que nous saurons faire?"

Parfait! jeunes hommes, car c'est un peu la femme qui fait l'homme, vous cherchez à assurer votre bonheur, et vous avez compris que pour cela il vous fallait la femme forte de l'Ecriture; mais avez-vous compris aussi que le moyen le plus sûr de la rencontrer et de la reconnaître, c'est d'abord de la mériter, d'en être digne, et cela veut dire: Saurez-vous apporter l'équivalence des qualités que vous exigez chez la femme? C'est là la condition essentielle de votre réussite. Mais combien y en a-t-il, parmi ceux qui applaudissent à la nécessité de rechercher une femme idéale, qui pourraient se vanter de pouvoir devenir le mari demi-parfait?

Il y a encore autre chose à considérer en principe: vous voulez la femme honnête; mais en réalité, le plus humble psychologue sait bien que les choses ne se passent pas ainsi; car la moindre expérience démontre qu'il est bien peu sûr de poser ses conditions en la matière. Qu'on demande à François pourquoi il aime Françoise: est-ce parce qu'elle est douce, pieuse, charitable, etc.? Il est possible qu'elle soit tout cela, mais ce jeune homme, s'il est sincère, sera probablement forcé d'avouer que ce ne peut être là la raison de son amour et que son sentiment a été antérieur à la connaissance de ces qualités. Car l'amour raisonné, bien qu'il soit très à recommander, n'est pas chose très fréquente chez les jeunes gens, allez: Que se passe-t-il? Allons-nous accorder ici un rôle tout-puissant au hasard, surtout quand on a la croyance à un monde régi par une Providence, un monde où la justice existe par conséquent? Certes non, et cette considération m'amène à répéter: "Jeunes gens, soyez logiques: cherchez la femme modèle, non pas tant en vous en faisant un tableau idéal, car c'est un peu conventionnel pour être pratique dans cet ordre de choses; mais tâchez d'abord d'acquérir les qualités que vous exigez de la jeune fille que vous rêvez d'avoir pour épouse.

ADELE L.

Voyage de repos, voyage d'étude

Tel est celui qu'organise l'Université de Montréal—Un appel de M. Victor Doré

M. Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à qui a été confiée la direction de la prochaine excursion transcontinentale de l'Université de Montréal, adresse au public canadien-français la lettre suivante, dans laquelle il fait ressortir quelques-uns des attraits et avantages de cette randonnée merveilleuse. M. Doré ne parle pas sans expérience, ayant déjà eu l'occasion de faire l'une des précédentes excursions organisée par le Pacifique Canadien sous les auspices de l'Université de Montréal. En voici le texte:

"L'Université de Montréal me confie la direction du sixième voyage organisé sous les auspices du Pacifique Canadien. Je l'en remercie vivement.

"En 1927, je connaissais déjà une bonne partie du Canada, du nord de l'Ontario à l'extrémité des provinces maritimes. Je peux dire, cependant, que j'ignorais à peu près tout de l'Ouest. Sans doute, ses problèmes d'ordre économique et politique ne m'étaient pas étrangers; mes lectures m'avaient révélé l'existence de ses plaines immenses, de son sol fertile — producteur de richesses — de ses montagnes aux flancs boisés et aux cimes neigeuses. Bref, je connaissais cette partie de mon pays aussi bien que l'Inde ou le Japon où je n'ai jamais penétré, si ce n'est en rêve.

Je fus du troisième voyage dirigé par M. Edouard Montpetit. Dans ma randonnée vers la côte du Pacifique, j'étais plus en quête de repos que d'émotions. Le repos, certes, je le trouvai dans le luxe et le confort du "palace" roulant du Pacifique Canadien. Pour les premières vingt-quatre heures, ce fut la quiétude absolue. Je traversais une région connue, maintes fois visitée. Il fait bon se laisser vivre quand on a bon lit, bonne table et joyeux compagnons!

Peu à peu, au fur et à mesure que nous approchions des Grands Lacs, le voyage de repos devenait un voyage d'étude. Nous suivions la route des grands découvreurs. Dans le confort du wagon-observatoire et tout en admirant les spectacles offerts à nos yeux, nous évoquions les grands faits de l'épopée canadienne, l'effort de nos pionniers dans leur oeuvre d'évangélisation et de conquête. Les noms des villages et des villes, leur situation géographique, la nature du sol, les industries particulières aux diverses régions que nous traversions: tout nous donnait lieu à des conversations intéressantes et instructives. Et les heures coulaient, agréables, sans fatigue pour l'esprit et le corps.

Après trois jours de route, nous avions franchi les Prairies et nous nous engagions dans les Rocheuses. Les Rocheuses! Le voyage jusqu'ici de repos et d'étude allait devenir une source d'émotion.

"Chaque pays a sa beauté particulière. Ceux qui ont fait la traversée océanique et ont visité certains pays d'Europe en ont rapporté un souvenir inoubliable. Notre vieille province elle-même a des coins qui ne le cèdent à nulle autre en beauté. Rien de ce que j'ai vu moi-même, dans le passé, ne peut cependant se comparer à la grandeur et à la majesté sauvage des Rocheuses. J'ai compris que je pourrais être encore attiré vers de lointains pays en raison du mystère qu'ils offrent à notre insatiable curiosité, mais j'ai senti aussi que nulle part au monde, je n'éprouverais l'émotion profonde, faite d'orgueil que m'apporta la découverte de mon propre pays.

"L'Université vous convie à un voyage merveilleux. Les conditions faites par le Pacifique Canadien sont des plus avantageuses. J'ai le ferme espoir que mes compagnons de voyage seront nombreux."

Discours

(Suite de la page 5)

C'est une question qui relève directement et uniquement des autorités religieuses. Les autorités religieuses seules peuvent décider si les soeurs quitteront ou ne quitteront pas l'habit de leur ordre pour enseigner. Il nous reste à espérer de toutes nos forces qu'un moyen, permettant de garder nos soeurs enseignantes sera trouvé. Le départ de 50 soeurs pour nos écoles françaises seulement serait une catastrophe. Ce serait l'éducation de 1,200 à 1,500 enfants confiée à des institutrices protestantes et anglaises. Il nous serait impossible, en effet, de trouver des institutrices catholiques pour les remplacer. C'est assurément le problème le plus angoissant pour nous. Ce serait le coup de mort pour beaucoup de nos petites écoles rurales, parce que les écoles de villes ou de villages qui emploient actuellement les soeurs, attireraient à elles les institutrices qui enseignent actuellement dans les écoles de campagne.

L'OPINION DES TRIBUNAUX

La résistance ouverte paraît difficile sinon impossible, parce qu'elle entraîne la suppression des diplômes et des amendes dont nos commissaires ne peuvent pas courir les risques. La création d'écoles paroissiales a aussi été suggérée. Ces écoles ont existé avec un certain succès dans plusieurs districts allemands; on se demande quel succès elles rencontreraient chez nous, et quelle sécurité au point de vue légal elles nous offrent. Je répète cependant encore une fois que la solution à ces questions est toute entière entre les mains de nos évêques, qui sauront sans nul doute trouver une solution sauvegardant à la loi la doctrine de l'Eglise et l'éducation des enfants. J'espère d'ailleurs qu'il nous sera permis de porter cette loi devant les tribunaux pour savoir si la législature n'aura pas dépassé ses pouvoirs dans cette circonstance.

LE PLUS IMPORTANT CONGRES

Plusieurs sujets de moindre importance solliciteront aussi toute votre attention. Nous les étudierons ensemble au fur et à mesure qu'ils vous seront soumis. C'est vous dire que le travail ne vous manque pas. J'ai déjà dit et je répète que par l'importance des questions à étudier, cette convention est certainement l'une des plus importantes et peut être la plus importante de toutes celles que nous avons tenues jusqu'à présent.

ESSAIS D'ENTENTE

J'aurais voulu jeter un coup d'oeil sur le travail accompli par votre exécutif et sur votre secrétariat depuis l'année dernière, mais le temps va me manquer. Je ne voudrais pas accentuer encore la mauvaise réputation qu'on me fait un peu partout de parler trop longtemps. D'autre part, notre secrétariat étant conjoint avec celui de l'A. C. F. C., il est bien difficile de faire les parts distinctes du mérite qui revient à chaque organisation, la plupart des démarches étant généralement faite au nom des deux organisations. Cependant, sans entrer dans les détails, je tiens à vous dire que nous avons suivi les événements de très près. Attaqués au point de vue religieux, nous nous trouvions sur un terrain délicat, parce qu'il ne nous appartenait pas de prendre une initiative ou de tracer une direction. Nous avons cependant et presque dès le début eu une entrevue avec le premier ministre. Nous espérions, dans le temps, que par des concessions mutuelles, l'on pourrait peut-être trouver un terrain d'entente. Il est bon de lutter quand la lutte est nécessaire, mais il est toujours préférable de vivre en paix avec les voisins que d'être en état d'agitation constante. Mais la suite des événements a prouvé que nos adversaires n'en veulent pas de cette paix et de cette harmonie dont ils parlent si fort.

APPEL A M. BENNETT

Nous ne sommes adressés au leader de l'opposition, M. Bennett, lui demandant d'user de son autorité de chef de parti pour tranquilliser ses amis de Régina. Nous lui avons écrit une deuxième fois, lui demandant de profiter de ses discours de Régina et de Saskatoon, pour faire un appel en faveur de la tolérance et de la bonne entente. Notre deuxième lettre resta sans réponse. Nous envoyâmes des communiqués aux journaux de Québec, espérant que l'influence de la vieille province ferait réfléchir les conservateurs fédéraux et les amènerait à intervenir, comme nous espérions aussi que si nous avons à porter notre cause jusqu'au Conseil privé, Québec, renseigné sur nos difficultés, ne manquerait pas de nous aider.

NOUS AVONS CONSULTE DE SAVOCATS

Nous avons également demandé à différents avocats de la Saskatchewan et du dehors d'étudier soigneusement les amendements posés, afin de nous signaler les points qui nous permettraient de nous défendre devant les cours, et je désire adresser ici nos remerciements au sénateur Belcourt qui s'est mis à notre entière disposition, absolument gratuitement et dont les avis légaux sont très précieux. Je désire aussi remercier M. l'avocat Doiron qui a étudié d'une façon spéciale la question de la langue à employer durant la demi-heure d'enseignement religieux, comme il a étudié les différents amendements à la loi scolaire. C'est lui également qui nous donne les avis légaux qui nous sont très souvent demandés par les districts et tout ceci absolument gratuitement. D'autres avocats éminents de langue anglaise ont aussi été consultés. Tout cela vous prouve que nous ne sommes pas restés inactifs et que nous avons posé tous les jalons nécessaires à la lutte dès que les circonstances l'ont permis.

M. DE MARGERIE A BIEN MERITE

Je désire ici rendre hommage à notre chef de secrétariat, M. A. de Margerie, qui a dû s'imposer un travail considérable pour fournir partout à la fois. Le travail ordinaire du secrétariat est déjà très absorbant en lui-même, et avec le surcroît que ces luttes ont occasionné, il s'est trouvé bien souvent surchargé, mais son dévouement patriotique a su fournir à tout. Je puis vous dire que nous avons un chef de secrétariat qui nous fait honneur et qui, par sa compétence, nous rend de précieux services.

(*A suivre.*)

Vient de paraître

Le numéro de mars de l'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée — revue mensuelle publiée à Chamby Bassin, P. Q. — nous est arrivé. C'est une coquette brochure d'une trentaine de pages, contenant de nombreuses illustrations et promenant le lecteur à travers les continents, dans les pays où les Pères Oblats annoncent la Bonne Nouvelle. Le prix d'abonnement à cette intéressante revue n'est que de 50 sous par année.

Voix du Pape

L'encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse

(suite)

C) EDUCATION SEXSUELLE

Il est un autre genre de naturalisme souverainement périlleux, qui, de nos temps, envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des moeurs. Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer se font les promoteurs de ce qu'ils appellent: "l'éducation séxsuelle." Ils se figurent faussement pouvoir prémunir la jeunesse contre les périls des sens, uniquement par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions afin, dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.

La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire adbstraction de cette "autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit" (43); de méconnaître les leçons de l'expérience montrant à l'évidence que, spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes moeurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce.

Si, en matière aussi délicate, compte tenu de toutes les circonstances, une instruction individuelle devient nécessaire, en temps opportun, et de la part de qui a reçu de Dieu mission d'éducateur et grâce d'état, il reste encore à observer toutes les précautions que connaît si bien l'éducation chrétienne traditionnelle et que l'auteur Antoniano déjà cité, développe suffisamment en ces termes:

"Telle et si grande est notre misère, notre inclination au péché, que souvent ces choses mêmes que l'on nous présente comme remède au péché deviennent occasion et excitation à ce même péché. Il importe donc extrêmement qu'un père, digne de ce nom, qui a à traiter avec son fils de matière aussi dangereuse, se tienne pour bien averti de ne pas descendre dans le détail des choses et des modes variés dont sait user l'hydre infernale pour empoisonner une si grande partie du monde. Autrement, au lieu d'éteindre le foyer du mal, il risquerait de l'allumer et de l'activer imprudemment dans le coeur encore simple et délicat de son enfant. Généralement parlant, d'ailleurs, tant que dure l'enfance, il conviendra de se contenter de ces moyens qui, par eux-mêmes, font entrer dans l'âme la vertu de chasteté et ferment la porte au vice" (44).

D) COEDUCATION

C'est une erreur du même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de "coéducation des sexes", méthode fondée, elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorable, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. Le Créateur a ordonné et disposé la parfaite communauté de vie entre les deux sexes seulement dans l'unité du mariage; ensuite, elle les sépare graduellement dans la famille et dans la société. Il n'y a d'ailleurs dans la nature elle-même, qui a fait les sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui montre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent ou doivent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances. Ces principes sont à appliquer en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétienne à toutes les écoles, mais principalement durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation. Dans les exercices de gymnastique ou de délassement que l'on ait particulièrement égard aux exigences de la modestie chrétienne chez la jeunesse féminine, pour laquelle sont de grave inconvenance tous genres d'exhibition et de publicité.

Nous ressouvenant des paroles redoutables du divin Maître: "Malheur au monde à cause des scandales" (45), Nous adressons un pressant appel à votre sollicitude et à votre vigilance, Vénérables Frères, au sujet de ces erreurs on ne peut plus pernicieuses qui, trop largement, se répandent dans le peuple chrétien pour le plus grand dommage de la jeunesse.

ACTION CATHOLIQUE EN FAVEUR DE L'ECOLE

Ainsi, tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est oeuvre proprement religieuse, et partant, devient un devoir essentiel de l'action catholique. Elles sont donc particulièrement chères à Notre coeur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une oeuvre si nécessaire.

Qu'il soit donc proclamé hautement, qu'il soit bien entendu et reconnu par tous que, en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle nation ne font nullement oeuvre politique de parti, mais oeuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience; qu'ils ne cherchent pas du tout à séparer leurs fils du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays. Un bon catholique, en effet, en vertu même de la doctrine catholique, est le meilleur des citoyens, attaché à sa patrie, loyalement soumis à l'autorité civile établie sous n'importe quelle forme légitime de gouvernement.

Dans cette école pareillement avec l'Eglise et la famille chrétienne, il n'arrivera pas qu'il y ait contradiction, au grand détriment de l'éducation, entre les leçons des divers enseignements et celles de l'enseignement religieux. Si l'on croit indispensable par scrupule de conscience professionnelle de faire connaître aux élèves certaines oeuvres contenant des erreurs qu'il sera nécessaire de réfuter, cela se fera avec une telle préparation et de tels préservatifs de saine doctrine que, loin d'en être affaiblie, la formation chrétienne de la jeunesse en tirera profit.

Dan scette école pareillement étude de la langue nationale et des lettres classiques ne deviendra pas occasion de ruine pour la pureté des moeurs. Le maître chrétien saura suivre l'exemple des abeilles qui recueillent dans les fleurs ce qu'elles ont de plus pur pour laisser le reste, ainsi que l'enseigne S. Basile dans son discours aux jeunes sur la lecture des classiques. (51) Prudence nécessaire que suggère le païen Quintilien lui-même (52) et qui n'empêchera d'aucune façon le maître chrétien de récolter et de mettre à profit tout ce que notre époque a de vraiment bon dans ses disciplines et dans ses méthodes. Le maître chrétien se souviendra de ce que dit l'Apôtre: "Examinez toute chose et retenez ce qui est bon" (53). Il se gardera par conséquent, en accueillant quelque nouveauté, de répudier inconsidérément ce qui est ancien, dont une expérience de plusieurs siècles a montré la valeur et l'efficacité. Remarque qui s'applique spécialement à l'étude du latin, étude dont nous voyons la décadence progressive de nos jours, précisément par suite de l'abandon injustifié de méthodes employées avec fruit par un sain humanisme; étude si florissante en particulier dans les écoles de l'Eglise. Toutes ces nobles traditions demandent que l'on donne à la jeunesse confiée aux écoles catholiques, une instruction dans les lettres et dans les sciences pleinement conforme aux exigences particulières à notre époque, mais, en même temps, solide et profonde; on aura soin spécialement, par une saine philosophie de se tenir éloigné de la manière superficielle et confuse de ces hommes qui "auraient peut-être trouvé le nécessaire s'ils n'avaient pas chanté le superflu" (54). En somme, tout maître chrétien aura présente cette formule de Léon XIII, brève et pleine de choses: "Que l'on mette ses efforts et son plus grand zèle non seulement à appliquer une méthode adaptée et solide, mais, plus encore, à donner à l'enseignement lui-même des lettres et des sciences une conformité parfaite avec la foi catholique, surtout dans la philosophie dont dépend en grande partie la bonne direction des autres sciences" (55).

LES BONS MAITRES

C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise, et ayant par cela même sincèrement à coeur le bien véritable des familles et de la patrie. Et c'est bien ce qui Nous remplit l'âme de consolation et de reconnaissance envers la bonté divine de voir, à côté des religieux enseignants, un aussi grand nombre de bons maîtres et de bonnes maîtresses. Unis, eux aussi, dans des Congrégations et des Associations spéciales qui les aident à mieux cultiver leur esprit, et qui méritent à ce titre d'être louées et encouragées comme de très nobles et puissantes oeuvres auxiliaires de l'Action catholique, ils s'adonnent, avec désintéressement, zèle et constance, à ce que saint Grégoire de Nazianze appelle l'art et la science des sciences (56), à la direction et à la formation de la jeunesse. C'est à eux cependant que s'applique encore la parole du divin Maître: "La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers" (57). Nous supplions donc le Maître de la moisson de Nous envoyer encore beaucoup de semblables ouvriers de l'éducation chrétienne, dont la formation doit être souverainement à coeur aux pasteurs des âmes et aux supérieurs majeurs des Ordres religieux.

Il est nécessaire, d'autre part, de diriger et de surveiller l'éducation de l'adolescent, car "son âme, pour se plier au vice, est molle comme la cire" (58). En quelque milieu qu'il se trouve, que l'on écarte de lui les occasions dangereuses et qu'on lui procure opportunément celles du bien, dans ses divertissements comme dans ses fréquentations, car "les mauvais entretiens corrompent les bonnes moeurs" (59). — A suivre.

42. *Jean, III, 8: Spiritus ubi vult spirat.*
43. *Rom. VII*, 23.
44. *Silvio Antoniano, "Dell' educazione cristiana dei figluoli," lib. II, c. LXXXVIII.*
45. *Matth. XVIII, 7: "Vae mundo a scandalis."*
51. *P. G., t. XXXX*, 570.
52. *Inst. Or., I*, 8.
53. *I. Thess. v. 21: Omnia probate quod bonum est tenete.*
54. *Seneca, Epist.* 45.
55. *Leo XIII. Ep. Enc. "Inscrutabili"*, 21 *apr.* 1878.
56. *Oratio II, P. G., t. XXXV*, 426; *Ars artium et scientia scientiarum.*
57. *Matth. IX*, 37.
58. *Horat., Ars poet. v.* 163.
59. *I Cor. XV*, 33.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois d'avril: *Le Congrès eucharistique international de Carthage.*

Jésus est Roi non seulement d'un peuple, mais de tous les peuples. Aussi tous les chrétéiens doivent avoir à coeur le succès du Congrès eucharistique de Carthage, car rien n'est plus capable d'étendre et de glorifier la royauté universelle du Sauveur que ce concours de chrétiens venant de tous les coins du monde pour adorer, louer le Seigneur caché dans l'hostie par amour pour les hommes.

Intention missionnaire, Les missions des régions boréales.

Résolution apostolique: Je prierai pour le succès du Congrès eucharistique international de Carthage.

Statistiques de 1930: L'Apostolat de la prière est établi dans 75 pays et 1,014 diocèses; il compte présentement 98,500 centres et 30,200,000 associés. Publications de l'Apostolat de la prière: 63 Messagers du Sacré-Coeur en 39 langues différentes et 2,160,000 abonnés; 42 almanachs mensuels différents et 10,400,000 abonnés; 26 revues pour les jeunes, 534,000 abonnés; 11 Messagers du Coeur de Marie, 168,000 abonnés; 27 autres revues, 1,022,000 abonnés; 401 Grands Ordres et Congrégations religieuses, 76 pour hommes et 325 de femmes donnent part de tous leurs mérites aux Associés de l'Apostolat de la prière.

Direction nationale de l'Apostolat de la prière, 1961, rue Rachel-est, Montréal.

x

Le Pape et les pétitions du Canada

POUR LA CANONISATION des BB. MM. CANADIENS

S. Ex. Mgr Cassulo, délégué apostolique, vient de recevoir de la Cité vaticane la lettre suivante dont il veut bien permettre la publication.

Segretaria di Stato
di Sua Santita.

Dal Vaticano, 8 mars 1930.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

C'est avec plaisir que je m'empresse de vous annoncer immédiatement que le Saint-Père vient de recevoir un volume et deux coffrets contenant les pétitions envoyées en vue de hâter la cause de canonisation des Bienheureux Martyrs canadiens.

L'auguste Pontife s'est montré très réjoui de cet acte de piété et m'a chargé de remercier Votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie et, par sa courtoisie entremise, tous ceux qui ont signé ces pétitions.

Elles ont été transmises au Dicastère compétent, dans le cas, la Sacrée Congrégation des Rites.

Sa Sainteté a confiance que ces bons fidèles, qui montrent une telle dévotion à ces invincibles champions de la cause catholique, ne cesseront de faire monter leurs ferventes prières vers le Trône du Très-Haut, afin qu'il veuille encore accroître sur terre la gloire qu'ils ont méritée en répandant leur sang.

En attendant, comme gage de sa particulière bienveillance, Sa Sainteté accorde bien volontiers à Votre Seigneurie et à chacun des signataires de la supplique la Bénédiction apostolique.

Avec l'assurance renouvelée de ma sincère et particulière estime, de Votre Illustrissime et Révérendissime Seigneur, le serviteur,

E. card. PACELLI.

Illme et Rdme Seigneur,
Mgr Andrea Cassulo,
Arch. titulaire de Leontopolis,
Délégué apostolique,
Ottawa.

x

Divers

Condamne les modes indécentes

Saint-Jean, N.-B. — Dans une lettre lue dans toutes les églises catholiques du diocèse de Saint-Jean, N.-B., S. G. Mgr E.-A. Leblanc, évêque de ce diocèse, condamne l'indécence du vêtement féminin. La lettre dit entre autres choses: Malgré les avis, les recommandations et les avertissements, un trop grand nombre de femmes, mues par une pure vanité, ont adopté dans leurs vêtements une indécence qui est très coupable et est une source de tentation pour les autres. Et que dire d'un grand nombre de nos jeunes filles catholiques, nos futures mères? Ne semblent-elles pas, par leur immodestie dans le vêtement, exhiber leurs corps comme une provocation aux plaisirs sensuels? On dit avec raison que l'éducation de l'homme doit être commencée par sa mère vingt ans avant sa naissance. Avec les modes d'aujourd'hui, que pouvons-nous attendre des générations futures.

La lettre cite les instructions de la Congrégation du Concile, qui disent entre autres choses: Aux jeunes filles et aux femmes habillées d'une manière immodeste on devra refuser la sainte Communion et on ne devra pas les accepter comme marraines pour les sacrements du baptême et de confirmation, et, en dernier ressort, on devra même leur interdire l'entrée de l'église.

x

Mgr X. Jimenez est retourné au Mexique

Mexico. — Mgr Orozco y Jimenez archevêque de Guadalajara, qui s'exila volontairement aux Etats-Unis, après le règlement de la question religieuse, en juin dernier, est revenu d'El Paso, le gouvernement mexicain lui ayant donné l'assurance que son retour serait bien vu.

x

Le sacre de Mgr Murray

Montréal. — Le sacre de S. G. Mgr Murray, rédemptoriste, évêque élu de Victoria, aura lieu le mercredi 7 mai prochain, en l'église de Sainte-Anne de Montréal. Mgr Cassulo présidera le sacre, et l'un des co-consécrateurs sera S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal.

x

Le cardinal Pacelli, archiprêtre du Vatican

Cité vaticane. — Pie XI a nommé le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, au poste d'archiprêtre du Vatican, pour succéder au cardinal Merry del Val.

x

UNE JOURNEE PAPALE

Québec. — Le comité régional québécois de l'A. C. J. C. organise pour le 1er juin une journée papale, à l'occasion de la clôture du jubilé de Pie XI. Il y aura messe pontificale le matin, grand défilé dans l'après-midi; ralliement et acclamation du pape. S. E. le cardinal Rouleau a approuvé le projet dès janvier. Les organisateurs ont invité S. Ex. Mgr Cassulo. Le délégué papal vient de répondre au président, le Dr Ls-Philippe Roy, qu'il assistera avec plaisir et officiera à la messe.

On s'attend à un ralliement de 10,000 jeunes gens.

Une soeur de Pie X vient de mourir

Rome. — Dona Maria Sarto, soeur de feu le Pape Pie X, est décédée après une maladie de quelques semaines. Elle était la dernière soeur survivante du pape défunt.

x

Un concile occuménique en 1931

Cité vaticane. — On rapporte que Sa Sainteté le Pape Pie XI tiendra un concile oecuménique durant l'année 1931 et que la nouvelle officielle en sera annoncée à la fin du jubilé, le 30 juin.

Ce concile, auquel assisteront tous les évêques du monde entier sera le premier concile oecuménique depuis 61 ans. On y discutera des questions de dogme et on y ratifiera probablement la réconciliation entre la Papauté et le gouvernement italien. Le dernier concile avait été ajourné peu de temps avant la perte des Etats de l'Eglise et l'avènement du pouvoir italien. C'est à ce concile que le Pape avait promulgué le dogme de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité du Pape.

x

Aux avocats sans Dieu

"J'ai étudié les sciences naturelles: je suis entrée dans les plus intimes secrets de la nature et je n'ai à cette heure que des motifs pour aimer davantage et mieux le Créateur. Jamais, jamais je n'ai rencontré, ni dans ma foi ni dans mes voeux, aucun obstacle à la curiosité de mon esprit. La vraie science n'est pas ennemie de la religion, ni d'une humble religieuse. C'est pour cela que, aujourd'hui, je chante, avec plus d'amour et de raison, que jamais, la gloire de Dieu, Seigneur et Maître de l'Univers."

Ces paroles sont d'une savante femme, docteur ès sciences naturelles, qui s'appelle Soeur Thérèse Marescion, de l'Ordre des Ursulines.

Soeur Thérèse a eu la bravoure et la loyauté à Dieu de prononcer cette magnifique profession de foi, lorsqu'elle passait, dernièrement, les examens qui lui ont valu le doctorat. Devant son auditoire d'élite, elle remercia aussi ses professeurs et sa communauté qui s'est imposé de durs sacrifices pour leur permettre la continuation de ses études.

L'Actualité économique

Nous venons de recevoir la livraison de mars de *L'Actualité économique.*

Le fascicule s'ouvre sur un article que M. Bertrand Nogaro, professeur à l'Université de Paris et économiste de réputation universelle, consacre à la *Banque des règlements internationaux*: analyse des statuts, rôle de la Banque dans la finance internationale. M. Fortunat Fortier, licencié en sciences commerciales, signe une étude comparative de la vie locale dans les provinces d'Ontario et de Québec, et l'influence de la décentralisation géographique de l'industrie à ce point de vue; article très documenté que nous recommandons à ceux qui s'intéressent à l'expansion économique de notre province. Enfin, un troisième article étudie le *régime douanier de l'Afrique du Nord;* M. G.-H. Bourguet, professeur à l'Université d'Alger, en est l'auteur.

Sous le titre *Faits et Nouvelles*, la revue nous apporte une série de petits articles et d'études statistiques sur le pétrole en Alberta, le port de Chicoutimi, l'industrie hydro-électrique au Canada, les ressources de la région de la Baie d'Hudson, l'industrie minière canadienne, l'année économique en Tchécoslovaquie, et l'entente polonaise du charbon.

La chronique *A travers les revues* résume des articles de revues européennes, américaines et canadiennes sur les mouvements migratoires, l'organisation internationale des migrations, l'évolution des transports, la marine d'Etat américaine, l'affluence des étrangers en France, l'action économique des hommes de profession libérale.

Comme d'habitude une abondante bibliographie complète le fascicule.

Avec la livraison de mars, *L'Actualité économique* complète son premier volume depuis sa réorganisation en avril dernier. Les dix fascicules qui composent ce volume contiennent toute une série d'articles du plus haut intérêt dus à la plume de spécialistes des questions économiques et d'écrivains de réputation internationale. Cette revue, la seule du genre au Canada, répond à un besoin. Tous ceux qui, par leur situation, sont appelés à éclairer, à conseiller, à diriger devraient la lire habituellement. On peut se la procurer à 25c l'exemplaire dans les meilleures librairies de la province. On s'abonne $2.00 par année dans les mêmes librairies, ou à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

—Dimanche, le 30 mars, eut lieu à la salle Saint-Jean-Baptiste, une troisième partie de cartes sous les auspices et au profit de notre cercle de jeunes gens de l'A. C. J. C. Plus de 80 personnes étaient présentes à cette belle soirée. Les gagnants furent: au bridge, 1er prix, Mlle L. Hensworth, un nécessaire pour jeunes filles, don de Mlle Mélida Roy; 2ème prix, Mme J. Marchand, mouchoirs de fantaisie, don de Mme W. Winslow; 1er prix des hommes, M. Roland Rainville, une boite de cigarettes Buckingham, don de Mlle Valerie Kreisch; 2ème prix, M. René Soucy, une cravate, do nde M. Lionel Lamoureux, marchand de nouveautés. Au whist, 1er prix, Mlle Corona Poirier; 2me prix, un crayon; don de M. Lud. Duperreault. Le prix de consolation, une salière et une poivrière, don de M. Rod. Légaré, fut gagné par Mlle Marie Rainville.

A la fin de la soirée, un succulent goûter fut servi par le cercle. Il avait été préparé par Mmes O. Hallé, W. Winslow, C. Dufault, Mlles Lacoursière et Corona Poirier. Le cercle tient à remercier bien cordialement toutes ces personnes ainsi que celles qui ont donné des prix pour cette soirée ou qui ont bien voulu l'encourager de quelque manière.

Le programme récréatif de cette soirée fut exécuté par: Mlle Ivonne Duperreault, déclamation; MM. Jules Marchand, violon, L. Duperreault, cornet; R. Boulianne, piano; L. Mondor, baryton, et R. Soucy, déclamation. M. Gérard Duperreault faisait l'office de commissaire-ordonnateur.

Dimanche, 30 mars, p.m., les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste se sont réunis pour célébrer au sujet d'affaires financières importantes.

Nos délégués de la convention de l'A. C. F. C. à Saskatoon, sont revenus enchantés de leur voyage, et surtout remplis d'espoir dans les résultats pratiques de cette grande convention. Ces délégués étaient: MM. E.-C. Cadieux, vice-président de l'A. C. F. C., F.-X. Bellefleur et J.-A. Mathieu, commissaires.

Baptêmes.

— Le 28 mars, a été fait enfant de Dieu et de l'Eglise Joseph Oril Garfield, fils de M. et Mme Léo Fitzgerald; parrain et marraine, M. et Mme Emile Benoit.

Le 2 avril, M. Jean Bruneau portait au baptême une fille, née la veille. Elle a reçu les noms de Marie Théodora Jeannine; marraine, Mme Vve S. Beauchesne.

x

Au couvent.

TABLEAU D'HONNEUR

Notes du mois de mars

Grade XI. — Mlle Alice Lemieux, 90 pour cent.

Grade X. — Juliette Champigny, 84; Georgette Deschamps, 83.

Grade IX. — Alice Bennett, 81; Bernadette Colleaux, 78.

Grade VIII. — Gracia Dupont, 90; Annette Légaré, 74.

Grade VI. — Prudentienne Lapointe, 90; Antoinette Dupont, 89.

Grade V. — Claire Lapointe, 87; Denise Duperreault, 85.

Grade IV Sr. — Gabriel Jolys, 92; Thomas Bennett, 86.

Grade IV Jr. — Mlle Eliane Courchesne, 80.

Grade III Sr. — Marie-Jeanne Campagne, 86; Marie-Louise Campagne, 83.

Grade III Jr. — Léopold Duperreault, 74; Gladys Gaudry, 70.

Grade II. — Madeleine Deschamps, 92; Bernadette Beaulne, 90; Dolorès Fréchette, 89.

ECOLE DES GARÇONS

Grade VIII. Adéodat Lauzière, 87; Edouard Choquette, 86.

Grade VII. Cléas Duperreault, 80; Gordon Gaudry, 77.

Grade VI. — Gérard Joly, 91; Alex Salaba, 91.

Grade V. — Henri Légaré, 86; Claude Simonneau, 85.

MONTMARTRE, SASK

Nous avons parmi nous M. l'abbé Bodin qui remplace M. R. Tremblay, parti pour un repos qu'exige sa santé.

M. l'abbé R. Vachon, ancien vicaire de la place, est en visite pour quelque temps.

—Une assemblée du *Wheat Pool* avait lieu le 25 après-midi, dans la salle municipale. L'orateur de l'assemblée fut M. de Montarnal, délégué canadien du *Wheat Pool*. M. de Montarnal, avec l'éloquence et la faconde qui lui sont reconnues, nous entretint, deux heures durant, sur la question actuelle du *Wheat Pool*.

Il nous exposa l'arrivée en scène de cette nouvelle organisation des fermiers. Elle était reçue avec entrain et même avec optimisme. Maintenant, dit l'orateur, il semble que cet âge d'or des premiers temps a fait place à une phase de lutte opiniâtre de la part d'adversaires. En effet, il semble que s'il y a de la misère au pays, c'est le *Wheat Pool* qui en est l'instigateur!

M. de Montarnal expliqua avec précision, clarté, l'état actuel du *Wheat Pool*, son administration, ses résultats et ses vues.

Il mit à jour les causes de la baisse du prix du blé canadien: chômage en Angleterre, récolte abondante de l'Argentine, de l'Italie, de la France et de la Russie, depuis deux ans. Enfin l'orateur releva plusieurs reproches faits trop gratuitement au *Wheat Pool*.

La conférence fut animée, instructive, *ad rem*, lestée d'une sage pondération.

Le soir, de ce même jour, un souper, organisé par les Dames de l'Autel, sur la demande des membres du *Wheat Pool*, fut servi au soubassement de l'église. Une foule d'environ 160 personnes s'y pressa. Chacun trouva pour son appétit! Un succulent programme de chant et de musique agrémenta la soirée.

Deux orateurs du *Wheat Pool* se firent entendre. Le premier, M. de Montarnal, parla en français; il traita de la coopération en général. Dans une suite d'idées prises sur le vif, il montra que depuis l'origine du monde jusqu'à l'heure actuelle, il a fallu de la coopération pour faire d'une entreprise un succès. Il nous dit, sinon en ces mots, du moins en ce sens: l'homme n'est pas fait pour vivre seul; il faut en tout l'union, puisqu'elle est la garantie de la force. Il faut donc l'union du *Wheat Pool*. M. Nensone parla ensuite en anglais, traitant à peu près le même fonds de discours prononcé en français.

Les deux orateurs nous ont donné un vrai cours sur les questions sociales, économiques, agricoles et industrielles.

Le souper fut au profit de l'église et a remporté une somme satisfaisante. Nous félicitons nos gens d'être accourus si nombreux pour encourager notre oeuvre paroissiale Nous savons fort bien par le temps qui court, et vu la pénurie de l'argent, qu'il a fallu faire effort pour répondre à l'appel. Merci à la ruche active d'organisatrices de cette soirée.

ALBERTVILLE, Sask.

— Eh bien! avez-vous passé une agréable soirée, les amis! Ces chants joyeux et de toute moralité n'ont-ils pas rencontré le meilleur de nos sentiments? Nous avons tous applaudi nos jeunes acteurs et actrices, et pour cause. La pièce comique, exécutée à la perfection, nous a vivement intéressés; sa haute portée morale est une réplique aux trivialités de nos cinémas.

Mais si le succès de la soirée a dépassé nos espérances, en rapportant la somme de $62, c'est que quelqu'un avait mis dans sa préparation une somme de dévouement et de sacrifices que l'on n'apprécie pas toujours à sa juste valeur.

Je m'en voudrais si, au nom de tous, spécialement au nom du comité de l'A. C. F. C., sous les auspices duquel s'est donnée la soirée, je ne remerciais ici Mlle Gosselin de tout ce qu'elle a fait pour assurer ce succès.

Le secrétaire du cercle local.

MEYRONNE, Sask.

— Nos délégués à la convention de Saskatoon sont revenus enchantés de leur voyage, et très satisfaits du travail accompli durant ces deux jours mémorables, aussi, les gens lurent avec avidité le compte rendu dans le dernier numéro du *Patriote*.

— Dimanche dernier, après la grand'messe, M. Laplante, président du cercle local, convoqua une assemblée générale, afin de recevoir un rapport succinct, qui fut donné par M. Van Elslande, secrétaire de l'Ecole séparée. Dans son rapport, il fit un oubli, que M. Roy s'empressa de rectifier. C'est que dans les arrondissements où il y avait de bonnes maîtresses, les commissaires d'école furent priés de tenir l'oeil sur les vieux garçons.

— La population de Meyronne semble ne pas devoir diminuer, si on peut en juger par les naissances des dernières semaines, et dont voici la liste:

Joseph Oswald Roger, fils de M. et Mme Georges Parent; parrain et marraine, M. et Mme O. Salvail.

Marie Marguerite Lucile, fille de M. et Mme Trefflé Brisbois; parrain et marraine, M. et Mme E. Brisbois.

Marie Gisella Ramona, fille de M. et Mme Nap. Hamel; parrain et marraine, M. et Mme Antonio Hamel.

Daniel Marie Odiel, fils de M. et Mme Victor Verhelst; parrain et marraine, M. et Mme Louis Walteyne;

Joseph Napoléon Raynald, fils de M. et Mme Antonio Hamel; parrai net marraine, M. et Mme Napoléon Carignan.

La suite au prochain numéro...

— M. Louis Walteyne est revenu dernièrement d'un voyage en Belgique, et on eut pu croire que la divine Providence lui avait inspiré ce voyage, car il eut la consolation de revoir sa bonne mère ainsi qu'un de ses frères qui, depuis, ont entrepris le suprême voyage sans retour. Prions pour le repos des âmes de ses parents défunts.

— Mme Lareau, qui a été souffrante depuis plusieurs semaines, a subi une opération tout dernièrement à l'hôpital de Gravelbourg, et nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

— Mlle Blanche Alix est aussi entre les mains des docteurs de Gravelbourg depuis quelques jours, et à elle aussi, les citoyens de Meyronne souhaitent une guérison complète.

— Mme Raoul Gauthier a passé quelques jours à l'hôpital de Gravelbourg, et est attendue chez elle, ces jours-ci.

— Charles Girardin est revenu parmi nous, accompagné de sa jeune épouse, et a racheté sa boutique de ferblantier de son cousin Jos, qui s'occupera dorénavant de la vente d'essence, et de pièces de rechanges pour automobiles.

— M. F.-X. Brière a reçu dernièrement un char de tracteurs et un char de machineries, en vue de la saison prochaine qui est à la veille de s'ouvrir.

— Un forgeron de langue anglaise, qui avait loué sa boutique de forge pour la saison d'hiver, est revenu ici pour essayer de la revendre, et comme il y a très peu d'argent dans le pays, il serait satisfait d'un léger paiement comptant, pourvu que l'acheteur puisse fournir des sécurités solides.

Ce serait une bonne occasion pour un bon forgeron canadien-français, de s'établir dans un milieu catholique.

— Nos joueurs de dames continuent de se rencontrer au garage de Girardin et Fortier, afin de profiter des dernières journées d'inactivité, car bientôt, il faudra se remettre au travail.

BONNE MADONE, Sask.

— Notre cercle de l'A. C. F. C., quoiqu'un peu en retard, pour sa contribution, n'en est pas moins vivant et actif. Dimanche, le 30 mars, nous avons eu une partie de cartes. Les recettes ont été envoyées à qui de droit. M. Louis Reynaud, président du cercle, et M. J. David, secrétaire, n'ont pu assister à la réunion, cependant ils surent se faire remplacer dignement.

— Nous saluons avec plaisir l'arrivée d'une nouvelle famille catholique en notre paroisse, M. Cross. Il vient de s'établir à Reynaud. Il ouvrira un magasin général et aura charge du bureau de poste. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

— MM. Emile Reynaud et Laurent Vey, tous deux à l'hôpital de Wakaw, sont en convalescence. Ils nous reviendront bientôt.

RADVILLE, Sask.

Baptêmes.

— Le 17 février, à M. et Mme Ernest Rainville, une fille baptisée sous les noms de Marie Thérèse Béatrice; parrain et marraine, M. et Mme Ovila Beauchesne, de Souris Valley.

— Le 11 mars, M. et Mme Henri Fradette, une fille baptisée sous les noms de Marie Léa Lucille; parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Deschambeault.

Quarante-Heures.

— M. le curé est allé, dimanche soir dernier à Souris Valley pour aider M. le curé durant les Quarante-Heures.

Neuvaine à Saint Joseph.

— Un grand nombre de paroissiens ont suivi la neuvaine à saint Joseph. Il y eut de nombreuses communions tous les jours. Le jour de la fête, une grand'messe fut chantée. Dix-huit petits enfants ont fait leur première communion, accompagnés de leurs parents. Il y eut, ce jour-là, 178 communions, faites aux intentions du Souverain Pontife.

Le soir, nous avons eu une Heure Sainte telle que recommandée par le Pape. Les enfants du couvent avaient préparé une messe spéciale ce jour-là en l'honneur de S. Joseph. Les enfants ont très bien réussi. Le spectacle était vraiment beau. Les religieuses qui enseignent le chant à nos enfants du couvent, méritent nos plus chaleureuses félicitations pour le zèle qu'elles déploient à éduquer et instruire nos enfants de Radville.

FERLAND, Sask.

— Mme Emile Johnson se remet tranquillement d'une grave maladie. Nos meilleurs voeux de rétablissement.

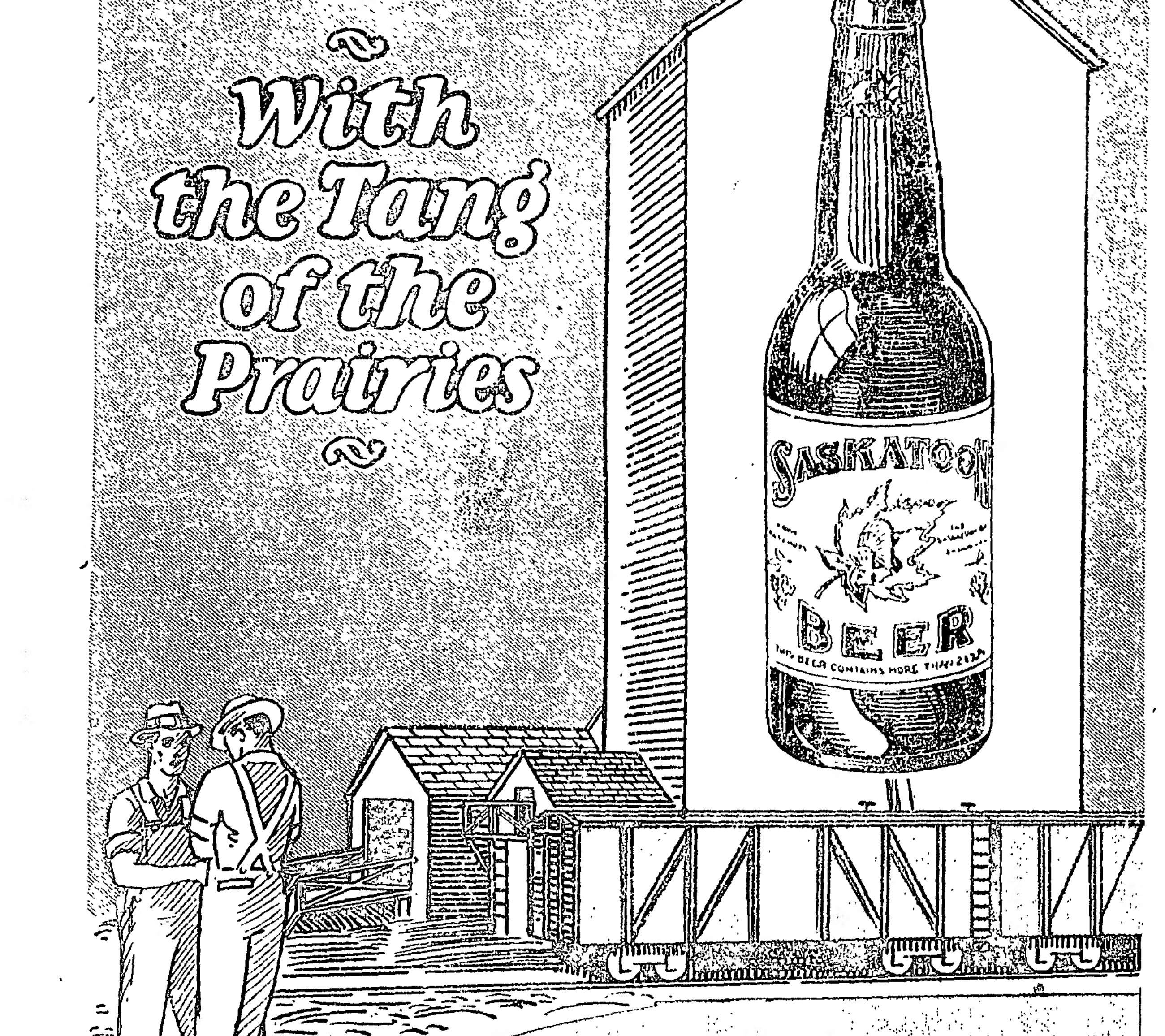
— M. et Mme Napoleon Dion sont les heureux parents d'une fille baptisée le 24 mars sous les noms de Marie Adèle Léonie Isabelle; parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Dion, oncle et tante de l'enfant.

— Trois commissaires, délégues de la paroisse de Ferland, ont pris part au congrès conjoint de Saskatoon; ce sont MM. Léo Fauchon et Avila Chabot, pour l'école Ferland, et M. Alexandre Laberge, représentant l'école de la Survivance. Tous trois sont revenus enchantés du congrès et se promettent bien d'y retourner.

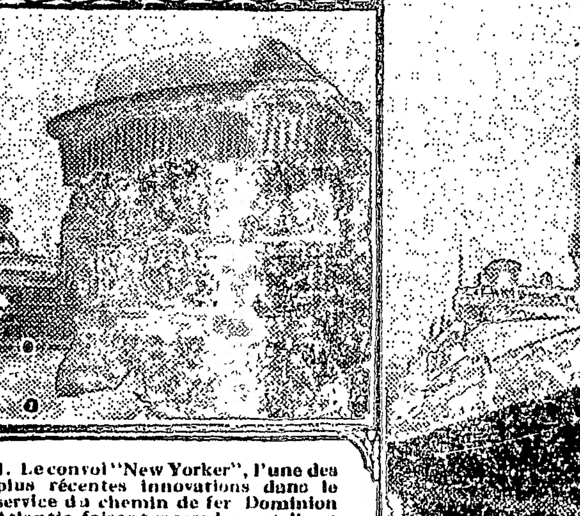
— MM. Jos Morin et Ls Fournier étaient en voyage d'affaire à Régina la semaine dernière.

— Joseph et Antonio Chabot étaient en voyage d'affaires à Ponteix.

— Mlle Leclerc, garde-malade de Gravelbourg, est attachée aux soins de Mme Johnson.



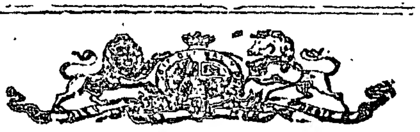
Au pays d'Evangéline



1. Le convoi "New Yorker", l'une des plus récentes innovations dans le service du chemin de fer Dominion Atlantic, faisant raccordement direct avec le service bi-hebdomadaire de navires effectuant la navette entre New-York et Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

2. Le vapeur "Evangéline" de la Eastern Steamship Lines, jaugeant 5,000 tonnes, mis en service cette année entre New-York et Yarmouth.

La popularité des endroits pittoresques et historiques de la Nouvelle-Ecosse, auprès des touristes américains, s'est accrue à tel point depuis quelques années, que cette affluence a suscité l'établissement d'un service direct de navigation entre New-York et Yarmouth, avec raccordement de trains dans cette dernière ville pour Halifax. Aux débuts de la saison actuelle, un nouveau navire appelé l' "Evangéline", rappelant le nom de l'héroïne de Longfellow, fut mis en service par la Eastern Steamship Lines, et fit son premier voyage avec 150 passagers à son bord. Le vapeur accosta à Yarmouth, à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. C'était le premier navire à faire escale dans ce port, directement de New-York, depuis près de 20 ans. L' "Evangéline" effectue maintenant un service bi-hebdomadaire entre ces deux villes, partant les lundi et jeudi de New-York et arrivant dans l'après-midi du jour suivant à Yarmouth. Le retour de la Nouvelle-Ecosse se fait tous les mardi et samedi. Pour compléter ce service, le convoi "New Yorker" train spécial du chemin de fer Dominion Atlantic, propriété du Pacifique Canadien, fait raccordement avec les arrivages et départs de l' "Evangéline", facilitant ainsi aux touristes l'accès des stations balnéaires et villégiatures de cette province et mettant Halifax à sept heures de trajet de Yarmouth.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 22 avril 1930, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Lloydminster, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Lloydminster, Sask."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice du bureau de poste, Régina, Sask., et du maître de poste de Lloydminster, Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

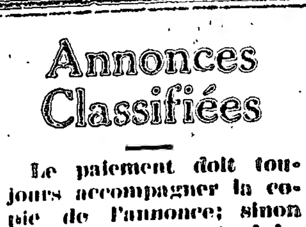
Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 mars, 1930



Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. TARIF: 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

ON DEMANDE pour le mois de mars un instituteur ou institutrice bilingue pour le district scolaire St-Louis No 728 avec salaire de $1100 par année. S'adresser en mentionnant expérience à Théodule Landry secrétaire. Cantal, Sask. 49-57-P.

ON DEMANDE immédiatement Instituteur bilingue, Salaire 1200.00, 210 jours de classe centre français. S'adresser à M. Eugène Gervais, Sec-trésorier, Alida, Sask. 4-7-P

FEMMES DEMANDEES

FILLE assez agée, ou veuve avec petit garçon, ou petite fille, ou sans enfant, ayant de l'expérience dans un presbytère, bien vouloir correspondre avec M. l'abbé Chs. Poirier, curé de Courval, Sask. 4-5-P

POSITION DEMANDEE

BARBIER—Homme marié avec dix années d'expérience, pouvant fournir de bonnes références et parlant les deux langues demandé position permanente comme barbier, soit à gages ou à loyer, dans un centre Canadien-français. Adressez à Boite Postale "39", Dollard, Sask. 4-P

JEUNE HOMME avec 4 ans d'expérience dans les affaires municipales désire position comme secrétaire de municipalité. Parle le français et l'anglais. Grade de "B.A." obtenu à l'Université du Manitoba. S'adresser à Boite "J.N.J." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-?-C.

A VENDRE

A VENDRE: Magasin général dans le Nord de la province, village exclusivement canadien français excellent district agricole, bonne clientèle, une aubaine au prix demandé. Ecrivez boite A.P.L. Zénon Park, Sask. 5-6-C.

A VENDRE: 5 Jeunes boeufs "Holstein"—2 enregistrés, 3 "grades". Pour plus amples informations, s'adresser à: Orphelinat St-Patrice, Prince-Albert, Sask. 5-?-C.

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Coy, 404, Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 50-x-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

ANNONCEURS DU "PATRIOTE" ENCOURAGEZ LES

L'argument du "colon

C'est un vieil, vieil ami à moi.

Nous ne sommes pas nés ensemble, mais presque. Il a trois jours de moins que moi. Je suis donc l'aîné, et il me doit le respect.

On a fait ses études ensemble... subi côte à côte une foule d'examens. Mais, à vingt ans, la vie impitoyable nous a séparés.

Lui, il a bifurqué vers les affaires..., les "affairrres"!...

Moi, modestement, je suis entré au Grand Séminaire.

Et, pendant cinq ans, nous nous sommes perdus de vue.

* * *

Que s'est-il passé pendant ces cinq ans?... Quelle vie de patachon et de bâtons de chaises mon ami a-t-il menée?... Quels livres, quels journaux a-t-il ingurgités?.. Quels gaillards a-t-il fréquentés?..

Bref, quand je l'ai revu, quelques jours après mon ordination, il était devenu anticlérical, mais anticlérical odieux, forcené, enragé...

Je l'avais connu doux, timide, pieux..., un petit agneau tout blanc...

Il me revenait mordant, agressif, bourré d'objections, et ses yeux d'ancien bon chien hors de la tête dès qu'on abordait un sujet religieux:

—Est-ce que tu crois que si Dieu existait!...

...Une âme!... En as-tu jamais vu, toi, une âme?...

...Et l'au-delà!... Est-ce que quelqu'un en est jamais revenu?..

Tout un ensemble de basses objections de vieux commis voyageur, au Café du Commerce.

Comment, en un plomb vil, l'or pur s'était-il changé?

* * *

Un soir, fatigué, agacé, surmené — je le portais sur mes deux épaules depuis midi, — il me cita triomphalement, sur le pas de la porte, Jonas et sa baleine!

—Je ne vois pas bien ce qui t'étonne tellement, lui dis-je. Car, enfin, Jonas n'est resté que trois jours dans la baleine. Et toi, il y a plus de trente ans que tu es dans la peau d'une bête!...

J'avais tort..., très tort. Il faut toujours être maître de ses nerfs. Je lui fis des excuses plates.

Mais, très froissé, il resta trois mois sans revenir.

Seulement, il avait besoin de moi pour se faire les dents. Alors, de nouveau, il réapparut, plus mauvais que jamais.

* * *

Et la petite vie recommença.

Tantôt, il passait me voir à la sacristie.

Mais, là, le plancher lui brûlait les pieds.

Il critiquait mon vieux suisse, — ce qui me vexait.

Ou il s'en prenait à mes fidèles, — ce qui me peinait.

—Elles feraient bien mieux de marmotter moins de prières et dire moins de mal du prochain!..

—Mais qu'est-ce que tu en sais?

—Je sais tout!

—Alors..., si tu sais tout...

Tantôt, et le plus souvent, il venait me demander à déjeuner.

Comme j'ai besoin d'un peu de calme, au moins entre mon tapioca et la fin de mon bifteck, je stipulai qu'on ne parlerait pas "religion."

Il était toujours prêt à m'en parler...

C'était toujours lui qui tirait le premier coup de canon...

Et je lui faisais observer:

—Constate!... Tu as la foi encore plus que moi. Seulement, chez toi, c'est devenu du vinaigre.

—Et alors?...

—Alors?... Le vinaigre, comme le vin, suppose l'existence de la vigne.

—Je ne comprends pas...

—Que tu dis!...

* * *

Toutes les discussions que nous avons eues ensemble!

Certains jours, tendrement, je lui rappelais nos impressions d'enfance... Certains autres, je lui exposais les vérités essentielles du dogme... ou je réfutais, une par une, ses objections.

Mais il voulait toujours avoir le dernier mot.

Où allait-il ramasser tout ce qu'il me sortait?...

Il avait dans le cerveau un appareil à faire des objections, comme les charcutiers ont une machine à faire les saucissons.

Il suait l'opposition.

Dès que je lui expliquais quelque chose, il cherchait, non pas si c'était vrai, mais comment il pourrait me démolir.

Ma vieille défunte Catu le haïssait, parce qu'il me "serrait" l'estomac. Elle eut souvent la tentation de le purger. Il l'a échappé belle!

Moi, j'ai persévéré à l'aimer, comme on aime un vieux bouledogue de toujours.

Mais, depuis deux mois, éclipse totale... Plus de nouvelles!

J'allais m'informer quand, cette semaine, j'ai reçu un télégramme: *Viens vite me voir... On m'ouvre le ventre après-demain.*

C'est toujours périculeux de se faire ouvrir le ventre, même par un as, et à dix mille francs la boutonnière.

Je sautai illico dans un taxi, et je me préparai à tirer les grands jeux pour ne pas laisser partir sans un bout de contrition ce vieux camarade, devenu si parpaillot.

Mais que lui dire?... Je lui avais déjà tout dit, et quelque chose encore avec!...

Vraiment, j'étais bien embarrassé...

Aussi, j'invoquais saint Joseph, patron de la bonne mort, et saint Expédit, patron des causes désespérées.

* * *

Quelle ne fut pas ma stupéfaction quand, arrivant dans sa chambre de la clinique, j'aperçus sur sa table un gros crucifix et une Vie — grand format — de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus...

Il me tendit une main moite:

—Merci d'être venu!... C'est assez grave, tu sais!... C'est le colon transversal!... Le chirurgien fera ce qu'il pourra. Mais j'ai *bien plus confiance* dans la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus que dans son bistouri.

—...! !

—Tu ne dis rien?...

—...! !

—Qu'est-ce que tu as?...

—Ce que j'ai?... Tu veux le savoir?... Et bien! j'ai que tu me dégoûtes un peu...

—Comment cela?... Explique-toi...

* * *

—Précisément, je vais m'expliquer: voici plus de trente ans que je m'épuise après toi..., que je te donne tous les arguments de la théologie..., que je t'expose les hautes preuves de la foi..., que je te développe les belles raisons morales..., que je te prête des livres émouvants, substantiels, et coûteux..., que, d'ailleurs, tu ne me rends jamais.

...Tu as résisté à tout!... à l'intelligence..., au coeur..., à la grâce..., à la prière.

...Et, parce que, demain, on va t'entr'ouvrir un boyau, te voilà instantanément converti, mais devenu pieux..., priant la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus...

Il leva deux bras indignés vers le plafond:

—Mais tu devrais exulter!...

—J'exulte!... Seulement... tout de même... Que veux-tu... Je suis un peu humilié de constater que l'argument du "boyau" est plus fort que tous les autres...

—Mais rappelle-toi... C'est le colon transversal!...

* * *

L'opération est faite.

Elle a, comme toujours, naturellement réussi.

Tout va bien...

Alors, je redeviens un peu inquiet sur la conversion de mon ami.

—Pourvu que cela dure!... comme disait le monsieur qui tombait du cinquième étage...

Pierre L'ERMITE.

Activités de l'A.C.J.C.

CERCLE DE WILLOW-BUNCH

Depuis quelques mois, notre cercle redouble d'activité et de vie. Les membres semblent s'intéresser de plus en plus à notre association et chacun apporte son concours pour couronner de succès l'oeuvre qui a été fondée ici il y a un an.

A la dernière séance de février, les membres ont élu un nouveau conseil. MM. R. Boulianne fut élu président; L. Dupont, vice-président; G. Duperreault, secrétaire; E. Rodrigue, assistant-secrétaire; R. Bruneau, trésorier; J.-B. Lemieux, J. Colleaux, conseillers.

Durant le mois de mars, le cercle a tenu deux séances d'étude religieuse, avec une assistance moyenne de vingt-cinq membres. Les sujets qui ont été traités furent: "Le Féminisme" et "Nos difficultés scolaires." A cause de l'entrain que chacun des membres apporta à la discussion, nos assemblées ont été des plus intéressantes.

Fidèles au premier mot de la devise de l'A. C. J. C.: Piété, Etude, Action, les membres se sont efforcés d'édifier par leur conduite. Plusieurs font la communion mensuelle et, pendant le carême assistent à la messe chaque matin et aux offices du soir. Les membres du cercle ont décidé de faire les frais du chant, une fois par mois, à la messe de neuf heures. A chacune de leurs réunions, une prière spéciale est ajoutée au début de chaque séance pour le règlement de notre question scolaire, suivant le désir du Comité central.

Notre cercle n'a pas été moins fidèle à la mise en pratique du dernier mot de sa devise, Action, puisque, depuis un mois, il a organisé trois parties de cartes publiques au profit de l'Association. De plus, un concours de bridge a été tenu entre les membres de notre cercle et un programme musical fut exécuté après chacune de ces soirées. Les membres ont entrepris de recueillir des abonnements à la Société Saint-Jean-Baptiste. Ils sont heureux de témoigner ainsi leur reconnaissance envers cette société qui a été si généreuse pour l'A. C. J. C.

Comme preuve nouvelle que les membres de notre cercle sont remplis d'enthousiasme pour leur association, il fut décidé à la dernière assemblée qu'ils feraient tous leurs efforts pour fonder d'autres cercles de l'A. C. J. C. dans les paroisses environnantes.

Notre désir serait de voir s'établir d'autres cercles dans la Saskatchewan, afin de pouvoir constituer une Union régionale.

Espérons qu'avec le concours des curés voisins, un grand nombre de jeunes gens deviendront nos "camarades acéjistes" et seront heureux d'appartenir à une association qui est propre à leur faire tant de bien.

Laurent MONDOR,
secrétaire-correspondant.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

JACK FISH, Sask.

Naissances.

—M. et Mme Pierre L'Heureux, une fille baptisée Marie Thérèse Jeannine Flore.

M. et Mme Pellard, une fille baptisée Marie Cécile Liliane.

M. et Mme Wilfrid Lavigne, un fils baptisé Joseph Edouard William.

M. et Mme Louis Charpentier, un fils baptisé Joseph Alwin Denis.

—Nous n'avons pas de décès à enregistrer dans la paroisse, mais Mme Amédée Lavigne vient de perdre sa fille Laura — Mme Narcisse Létourneau, de Rosetown. Nos sympathies à la famille en deuil.

—M. le curé, MM. Hervé Bru, Arthur Lavigne, Laurent Blanchette, Martin Esquirol, Georges L'Heureux sont allés à la convention des commissaires d'école à Saskatoon.

—Dimanche, le 30 avait lieu, dans le soubassement de l'église un concert en français et en anglais, et nos amateurs ont su nous faire passer une agréable soirée.

MARCELIN, Sask.

—Au congrès des commissaires d'école tenu à Saskatoon, les 26 et 27 mars derniers, la commission scolaire de Marcelin était représentée par les messieurs suivants: J.-A. Boyer, P.-J. Beaudreault, J.-P. Labrosse, J.-L. Landry. Tous nous sont revenus enchantés de la réception qui leur a été faite et des résolutions passées au congrès. M. P.-J. Beaudreault, profitant de l'occasion, pour un voyage d'affaires, nous est revenu que huit jours plus tard.

—Dimanche, le 30, convoqués à la salle paroissiale, nos délégués nous donnaient un compte-rendu des séances du congrès et, à la même occasion, M. de Montarnal nous donnait une conférence sur les opérations du Cartel du blé. Comme il le disait si bien, il faut s'unir pour mener les choses à bonne fin et il faut se tenir ensemble: un coup de coeur et houp!

—Le 3 avril, notre club de hockey nous permettait d'assister à une représentation d'amateurs locaux. La pièce en trois actes intitulée: "The Husking Bee", a été bien rendue, un vrai succès! L'ouverture de la séance par "O Canada", s'est terminée par le chant "Dieu sauve le Roi." Des intermèdes de chant, soli de piano et de saxophone ont délecté l'audience et ont été bien applaudis.

—La neige disparaît à vue d'oeil. Les travaux des champs commenceront vers le 10 courant en plu-

—M. H. Charlebois est à construire une écurie moderne sur la ferme achetée récemment de M. P. Verreault.

—M. Paul Verreault et sa famille comptent s'établir sous peu sur des homesteads dans le district de Spiritwood.

—MM. Joseph Beauchamp, H. Charlebois et Albert Dsejardins font essai d'un engrais chimique fourni gratis par le C. N. R. sur une partie de leurs fermes respectives Des employés du C. N. R. feront le travail en temps et lieu. L'on prétend que le blé arrive à maturité au moins dix jours plus tôt. Si ces opérations réussissent, ce sera d'un grand bien.

—M. Daoust de Domremy est en visite chez M. J.-A. Boyer et Geo., son frère.

—M. Emile Godbout est allé à Prince-Albert, jeudi, pour revenir vendredi.

—M. Jos April, ferblantier, est en voyage d'affaires à Wakaw.

—Mme Emile Grezaud qui a été sérieusement malade, prend un peu de mieux.

STORTHOAKS, Sask.

—Le cercle local de l'A. C. F. C. organisa pour dimanche, le 30 mars, un débat avec comme sujet: "Le plus grand homme d'Etat: Mackenzie-King ou Henri Bourassa."

M. Wilfrid Raymond nous dépeint en termes très éloquent la vie publique de M. King, son gouvernement, ses ministres, le bien-être et le progrès du Canada sous son administration. Il était résolu à soutenir pendant des heures que M. King était le plus grand homme d'Etat connu au Canada, mais on ne lui accorda qu'une demi-heure pour convaincre son auditoire.

Son adversaire, M. Lucien Houde, nous montra, avec éloquence, le grand rôle joué par M. Henri Bourassa, comme politicien et journaliste, depuis de nombreuses années. Et il termina en souhaitant au Canada de produire plusieurs petits Bourassa.

Les orateurs ne nous manquaient pas assurément, et nous avons découvert de vrais talents oratoires et des politiciens.

M. J.-B. Garand nous donna un résumé de la convention des commissaires d'école à Saskatoon.

M. Emile Wilvers, chef de région, nous parla de l'Association et de ses oeuvres.

M. A.-E. Toupin, notre délégué du Cartel, nous donna un compte rendu de leur assemblée tenue à Régina, pendant la semaine précédente.

Il y eut surtout un joli programme musical, auquel tous contribuèrent avec gaieté et entrain, sans se faire prier.

Il fut résolu que le comité paroissial envoie des félicitations à M. Raymond Denis pour l'honneur bien mérité que vient de lui conférer le gouvernement français.

Il est regrettable que ces charmantes soirées ne puissent se répéter plus souvent, car ces réunions aident à faire de la paroisse une grande famille.

DELMAS, Sask.

M. Auley, jadis au service de notre boulanger, M. Tétreault, nous a quittés pour Maidstone, où il vient de louer une boulangerie. Nous lui souhaitons succès.

M. J. Chaput a vendu sa boucherie à M. F. Poulin. Il ensemencera lui-même sa terre. M. Poulin a fait construire une bâtisse considérable. Elle a 44 pieds de façade. Elle sera l'une des plus importantes maisons d'affaires du village. Il ouvrira une épicerie.

Dimanche, le club de Delmas donnera une partie de cartes au profit de l'église. Le programme de chant et de musique fut très goûté. Tout le monde fut satisfait.

"Immortel Amour"

C'est le titre d'un recueil de poésies publiées en diverses revues sous le nom impersonnel "Une religieuse de Jésus-Marie.

Avant même la mort de l'auteur, Mère Marie Saint-Ephrem, religieuse de Jésus-Marie, on se disputait ses poésies: prêtres, missionnaires, religieuses, anciennes élèves les réclamaient avec insistance.

Voici donc ces poésies, au nombre d'une cinquantaine, qui représentent tout le meilleur de la pensée, de l'âme du poète.

Ce qu'il faut admirer dans ces chants, c'est la sensibilité vive de cette femme dont l'âme vibre au contact de la moindre parcelle de beauté, c'est la délicatesse souple et pure d'une âme qui semble n'avoir éprouvé que les émotions supérieures de la vie, et qui trouve, à les traduire, les mots les plus simples et les plus justes; c'est l'exubérance à la fois contenue et abondante d'une imagination qui projette sur tous les aspects d'un thème poétique ses inventions faciles; c'est aussi le sens de l'harmonie verbale où se rencontrent, avec la douceur des syllabes, la douceur plus profonde des impressions.

Mère Saint-Ephrem avait de l'esprit, et du meilleur. Elle n'en abusa pas; mais elle voulut en user pour la satisfaction de son âme féminine et pour l'amusement de ses lecteurs. Grâce légère, ironie sans malice, tours ingénieux de la pensée, étincelles vives qui courent comme un rapide sourire sur les strophes, voilà en quelles formes se montre souvent l'esprit de Mère Saint-Ephrem.

C'est pour tant de qualités qu'il convenait de ne pas laisser se perdre les poésies de Mère Saint Ephrem; elles sont maintenant assurées de survivre. Elles s'offrent à tous lecteurs soucieux de chercher dans une oeuvre en vers, avec des mérites de forme, quelques reflets substantiels d'une beauté supérieure. Elles se recommandent d'elles-mêmes auprès de ceux-là surtout qui aiment à suivre en son vol, à travers quelques volutes d'encens, une pensée religieuse. L'art qui serait religieux ou mystique ne fait que s'accorder avec sa propre et sa plus haute définition. La poésie religieuse est rare chez nous. En voici une gerbe qu'on a bien fait de lier. Du sanctuaire où elle a fleuri, elle s'en ira par le monde répandre son doux parfum. — *De la préface de Camille Roy, P. A.*

Le volume est maintenant en vente au couvent de Jésus Marie, Sillery, près de Québec. Au couvent de Jésus-Marie, Lauzon et à la librairie Garneau, rue Buade et rue Saint-Joseph, Québec.

Prix, l'unité, 75 sous franco; la douzaine, $7.50 franco.

Nécessité de l'instruction religieuse

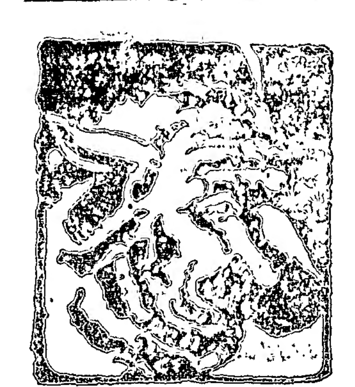
Jamais cette instruction n'a été plus nécessaire que de nos jours, pour éclairer et fortifier la foi, principe nécessaire de toutes les vertus et de toute la vie chrétienne, et pour résister aux influences du doute, à l'incrédulité et même à certaines déplorables nouveautés de doctrine qui s'efforcent de pénétrer partout. Exposer dans son ensemble la doctrine catholique par des formules aussi claires que possible, et dans des abrégés qui ne demandent ni trop de temps ni trop d'efforts, c'est déjà préparer une puissante réfutation de l'erreur et une confirmation décisive de la foi. Un grand nombre de chrétiens, même parmi ceux qui sont intelligents et qui passent pour avoir une instruction religieuse plus qu'ordinaire, sont persuadés qu'un catholique ne peut rendre raison de sa foi, qui est, disent-ils, un don de Dieu, un acte de la volonté et du coeur, un fruit de la grâce, mais dont la certitude ne peut être démontrée. Ce sont là de très graves et déplorables erreurs. Personne ne peut croire s'il n'a pas de preuves de la divinité de la Foi, c'est-à-dire de la révélation que Dieu a faite des vérités qu'il faut croire.

Mgr TURINAZ,
évêque de Nancy, France.

Comparaison.

—Louise est à la fenêtre. Elle voit passer un attelage de plusieurs chevaux. L'un d'eux a une plaie au genou.

—Maman, maman, viens voir un cheval qui a un trou à son bas...



-- PAGE AGRICOLE -



Propos agricoles

La saison de l'agnelage
(Notes des fermes experimentales)

Les brebis qui ont été sagement nourries et qui ont pu prendre beaucoup d'exercice pendant l'hiver agnèlent généralement sans peine lorsque le moment est arrivé. Il n'y a pas de période de l'année qui exige autant d'attention de la part du berger que celle de l'agnelage. Le succès de l'élevage et les bénéfices que l'on peut en tirer dépendent dans une large mesure des soins que l'on donne aux brebis à cette saison. Une bonne production d'agneaux sains et bien nourris est une garantie de bonnes recettes, tandis qu'une pauvre production entraine invariablement une perte. A la station expérimentale fédérale de Morden, où fait lutter, à différentes époques pendant l'automne, de petits groupes de brebis Hampshires de race pure et l'on prend note du numéro de la plaque d'oreille et de la date de la saillie. Ces notes simpifient le travail au moment de l'agnelage, car on peut mettre les brebis, quand la période de la mise-bas est proche, dans de petites loges, et le berger qui observe le numéro de la plaque d'oreille et qui consulte la date de la saillie peut se faire une idée assez juste du moment où les agneaux doivent venir au monde.

LOGES D'AGNELAGE. — On fait ces loges en mettant deux petites clôtures, chacune de quatre pieds de longueur environ et de trois pieds de hauteur. On peut faire d'autres barrières au besoin. On garde les brebis dans ces loges pendant quelques jours après l'agnelage et l'on peut ainsi donner l'attention nécessaire aux mères et aux agneaux.

SOIN A L'AGNELAGE. — Il faut veiller attentivement les brebis qui sont en retard pour agneler, et le berger doit se tenir près de là au cas où il y aurait urgence. Si l'agneau est faible, il est souvent nécessaire de lui donner un peu de stimulant sous forme de petites doses d'eau de vie et le nourrir à la main au moyen d'une bouteilles à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il ait pris suffisamment de force pour se subvenir à lui-même. On peut ensuite mettre l'agneau et la brebis avec le reste du troupeau.

Lorsque la brebis ne met au monde qu'un seul agneau, il est souvent nécessaire de la traire à la main pendant quelque temps, de peur que le lait ne reste dans la mamelle et ne cause une inflammation.

Lorsqu'une brebis met au monde trois agneaux tandis qu'une autre n'en a qu'un en même temps, on transfère l'un des trois à celle qui n'en a qu'un; on surveille la brebis tandis que l'agneau tette pendant quelques jours et, dans la plupart des cas elle accepte les deux agneaux comme les siens. Il est parfois nécessaire d'attacher la brebis puor empêcher qu'elle ne donne des coups de tête à l'agneau étranger.

Pendant la période qui précède l'agnelage, il faut donner aux brebis une bonne nourriture succulente avec une quantité raisonnable de grain, cette attention est encore plus nécessaire pendant qu'elles allaitent leurs petits pour qu'elles puissent leur fournir une abondance de ait et que ceux-ci puissent se développer suffisamment pour utiliser la première serbe des pacages.

L'écourtement - amputation de la queue — et la castration se font à l'âge de 10 à 14 jours, selon la vigueur de l'agneau. On laisse un certain nombre des meilleurs mâles et l'on attend pour faire la castration qu'ils aient au moins quatre semaines. Il est moins difficile à cet âge de réformer ceux qui sont d'un pauvre type; quand à ceux qui s'annoncent bien, on les développera pour les vendre plus tard pour la reproduction dans le district.

W. J. BREAKAY,
Station expérimentale fédérale,
Morden, Manitoba.

Inscriptions des homesteads et de concessions militaires accordées durant janvier en 1930 et en 29

Les chiffres comparatifs ci-dessous, établis par l'Administration des Terres fédérales, ministère le l'Intérieur, indiquent le nombre d'inscriptions de homesteads et de concessions militaires accordées au cours du mois de janvier en 1930 et en 1929.

Agence	Homesteads 1929	Homesteads 1930	Conc. mil. 1929	Conc. mil. 1930
Calgary	30	21	4	2
Dauphin	23	20	—	—
Edmonton ...	208	179	7	12
Gde-Prairie ..	78	101	4	13
Kamloops ...	1	2	—	—
Lethbridge ..	12	8	—	—
Moose-Jaw ..	101	47	4	—
New-Westm. .	—	5	1	1
Peace Riv. ...	80	109	5	8
R.-Albert	209	158	5	15
Revelstoke ...	—	4	—	—
Winnipeg ...	19	9	1	—
Totaux	761	663	31	52

Le blé canadien au Japon

En 1929, le Canada a fourni au Japon la moitié du blé importé par ce pays. C'est ce qu'établissent les statistiques du département des Finances de Tokio.

Progrès de la plantation d'arbres

En ce qui concerne la distribution d'arbres faite annuellement aux fermiers de l'Ouest canadien par la Section du Boisement du Service forestier, ministère de l'Intérieur, il est intéressant de noter que chaque printemps, près de 8 millions de jeunes arbres sont expédiés. Il faut pour cela 2 wagons et demi de mousse et près de dix milles de toile de jute de 45 pouces de largeur. Avant longtemps, la "Prairie sans arbres" sera une chose du passé.

La Saskatchewan serait infestée d'insectes

Saskatoon, Sask. - Des dommages pour des millions de dollars seront causés cette année par les *insectes à la récolte en Saskatchewan*, dit un rapport publié par K.-M. King, des laboratoires locaux entomolcgiques du Dominion. Les sauterelles sont plus nombreuses qu'en tout autre temps depuis 1924 et elles peuvent infester la province, si le temps est sec. Si des pluies froides tombent après la couvée des oeufs, ou si le temps est très humide pendant la période de développement, il est possible que l'épidémie soit enrayée, mais cette possibilité est regardée comme éloignée.

Carnet d'une ménagère

"Si nous voulons sentir la présence vivante de la pensée, il faut la solitude, car notre pensée est jalouse, inquiète et farouche. Nous sommes seuls dans nos émotions les plus hautes."

* * *

Avec la fonte des neiges, les abords de la ferme deviennent parfois impraticables. Pour éviter la boue, il est des trottoirs — pas laids du tout et très pratiques — que les enfants se font un jeu de construire. Deux rangées de cailloux de 4 à 6 pouces de grosseur, à 2 pieds de distance; remplissez l'espace avec de la cendre. C'est solide et propre et c'est aussi un moyen de se débarrasser de le cendre accumulée pendant l'hiver, si encombrante aux premiers beaux temps.

* * *

"Tout ce qui fut un jour et n'est plus aujourd'hui incline à la tristesse, surtout ce qui fut très beau et très heureux."

* * *

Un panier à linge émaillé au dehors et rembourré en dedans fait un joli berceau, pouvant se transporter facilement d'un appartement à l'autre.

* * *

"Il est des paysages que l'on voudrait embrasser."

* * *

Des jarres à moutarde vides: percez les couvercles de quelques trous et vous voilà pourvu de salière et poivrière pour la cuisine.

* * *

"Les rencontres ici-bas sont souvent préparées de loin."

* * *

Voulez-vous ajouter un peu de diversion et d'entrain à vos soirées paroissiales et quelques piastres à vos oeuvres? Découpez dans des réponses de graphologie ce qui convient pour des horoscopes. Collez chaque article sur des petites cartes ou à défaut sur du papier fort de deux grandeurs pour différencier les sexes. Rangez vos cartons dans une jolie boîte et faites tirer à chacun, moyennant une minime contribution. Sans être nullement superstitieux ni crédule, chacun s'amuse d'apprendre qu'il a bon caractère, de l'initiative, un jugement droit, que l'avenir réalisera ses espoirs, ses ambitions, etc etc.

* * *

"L'ennui est le ver secret des existences comblées."

* * *

Avez-vous à la maison un malade, un invalide, un convalescent? Devez-vous occasionnellement servir un repas au lit? Procurez-vous une planchette d'un pied par 2 pieds; ajoutez quatre pattes de 8 à 10 pouces de longueur; vernissez ou émaillez et vous aurez une jolie table de lit, pour y déposer le plateau, dont l'équilibre est toujours instable, posé seulement sur les genoux. C'est aussi très commode pour lire, écrire, jouer aux dominos, au solitaire, faire le jeu de patience, etc.

* * *

"On n'est chez soi, on n'est à l'abri des caprices du hasard, on n'est heureux et fort que dans l'enceinte de sa conscience."

* * *

Désirez-vous un plateau à thé, à liqueur, à déjeûner? Prenez un cadre de grandeur convenable, muni de sa vitre et d'une gravure genre un peu chinois ou autre; fixez solidement, afin de pouvoir supporter un certain poids: recouvrez le dessous de papier peint; vissez à chaque bout des petites poignées en métal et vous aurez un plateau nouveau modèle très serviable.

* * *

"Heureux ceux qui ont fixé très haut leur rêve de vie, l'ont atteint et ne sont pas redescendus!"

VIEILLE MENAGERE.
Willow-Bunch, Sask.

Le Robin Hood Mills

Le *Robin Hood Mills* a fait imprimer et répand à profusion une très jolie brochure en français, avec magnifiques illustrations en couleurs. Vous trouverez dans ce petit livre de recettes de 36 pages des mets qui feront certainement vos délices. Vous allez vouloir les essayer toutes.

Pour tout usage pratique, ces "77 Recettes merveilleuses satisferont vos besoins de tous les jours. Chaque recette a été exécutée dans une cuisine de famille sous exactement les mêmes conditions que chez-vous.

Si vous voulez servir des gâteaux pâtisseries et différents genres de pains meilleurs et qui ne pas faire cela, — vous aliez être satisfaite. Ces recettes faites avec de la farine et avoine Robin Hood sont faciles à préparer et économiques. Vous verrez surtout le bon goût que la farine Robin Hood donnera à tous vos gâteaux et pâtisseries.

Quelques réflexions sur l'agriculture

Dans tous les pays et à travers tous les âges, l'agriculture a pris une part imminente dans la vie de l'homme. Nous savons qu'après sa chute, le premier homme se mit à cultiver la terre devenue dé ormais rebelle à ses efforts.

Chez les Egyptiens, nous voyons prospérer l'agriculture. Elle était chez eux considérée comme la plus belle et aussi la plus indispensable des industries. Chaque homme avait une terre, un tout petit champ, qu'il devait labourer lui-même et en rendre compte au Pharaon, sous peine d'être puni sévèrement ou même d'être mis à mort. Nous voyons encore chez ce peuple le grand désastre qu'auraient causé les sept années de disette — pendant lesquelles les récoltes manquèrent complètement — sans la divine Providence qui leur envoya Joseph pour le mettre à l'abri d'une famine inévitable.

Consultez l'histoire, et vous verrez que tous les peuples anciens: Phéniciens, Grecs, Etrusques et Romains étaient cultivateurs, Mais l'histoire nous dit aussi que l'agriculture de ce peuple perdit peu à peu de sa considération bien qu'elle continua de jouer le rôle principal dans l'oeuvre de leur maintien, et il en a été ainsi jusqu'à nos jours. Mais quelle est la cause de cette sorte d'abaissement du laboureur aux yeux des hommes occupant les autres rangs de la société? Le cultivateur est pourtant, dans notre pays, le représentant d'une industrie plus grande que toutes les autres réunies si l'on en juge par les capitaux investis en agriculture. Alors, pourquoi le cultivateur se trouve-t-il dans les derniers rangs au point de vue social? Nous croyons que cela tient à plusieurs raisons dont la principale est le manque d'instruction professionnelle agricole. Les cultivateurs instruits sont rares et le petit nombre des gens vraiment instruits que nous avons en agriculture n'est pas suffisant. Il y a à peine douze ans que l'agriculture est florissante dans l'Ouest et elle aurait prospéré davantage si elle avait pu compter dans ses rangs des hommes instruits capables de se dresser devant les tribunaux et de se faire entendre en plaidant pour la justice lorsque les fermiers avaient de réelles difficultés au sujet du marché du grain. Les plus anciens se souviennent combien le prix du blé était bas et comment il variait. Ils se rappellent aussi que leur importance était pratiquement nulle dans l'ordre social. Mais aujourd'hui la situation est quelque peu changée; le fermier qui était au bas de l'échelle est quelque peu changée; le fermier qui était au bas de l'échelle est monté de quelques échelons dans la société, et ceci, grâce à l'instruction agricole d'un petit nombre qui a su gagner à la cause des cultivateurs la protection sous le régime coopératif. Dans notre pays, l'agriculture a toujours été et sera pour longtemps encore l'industrie la plus importante; il faut donc que le fermier sache tirer le plus grand profit de sa situation, aussi ne doit-il pas oublier qu'un grand nombre de personnes se tournent vers lui pour leur nourriture et que par conséquent il doit s'efforcer pour leur assurer la quantité nécessaire et la qualité requise. Cette tâche lui sera facilitée par l'union et celle-ci par l'instruction, tant il est vrai que le manque de connaissances générales dissout les unités.

Regardez nos grandes organisations agricoles, le Wheat Pool par exemple, et demandez-vous ce que serait sans l'instruction de ses chefs cette immense coopérative qui rehausse le prestige de la classe agricole et assure aux fermiers un prix raisonnable et assez stable pour leur blé.

Par ailleurs l'enseignement agricole général aux jeunes gens des villes est aussi appelé à faire beaucoup de bien, car en exposant les faits de l'agriculture tels qu'ils sont il incite chez ces hommes de demain plus de sympathie et d'intérêt pour les habitants de la ferme. Aussi la science agricole, si belle et si variée, élève-t-elle l'esprit à Dieu, à a liberté, et aux beautés de la nature.

Omer L'ESPERANCE,
Etudiant au Cours agricole,
Collège de Gravelbour.

L'EXPOSITION DE GRAIN DE 1932

Parmi les représentants des différentes nations à l'Exposition mondiale de grain de 1932, il y en aura probablement de la Bolivie, dont le ministre de l'Agriculture a dit qu'il croit que ce sera possible d'arranger pour les frais d'une délégation et pour un étalage national qui représenterait les produits de ce pays.

* * *

Le commissaire de l'Agriculture de l'Etat de Montana écrit que dans cet Etat, on s'intéresse beaucoup à l'Exposition mondiale de grain. Les fonctionnaires encouragent fortement les cultivateurs à y concourir et recommandent que l'on commence pendant cette saison les préparations pour l'étalage.

LES FEVES SOJA. — Dans cette catégorie de l'Exposition mondiale de grain, chaque lot exposé doit porter le nom de la variété et se composer de 30 livres. Le total des prix est de $2,000. 1o Jaune ou jaune vert; premier prix de $150, les autres gradués en descendant jusqu'à $13 pour le vingt-quatrième prix; 2o toute autre couleur, les prix sont les mêmes que pour la première classe.

* * *

Les cultivateurs du Pérou demandent des renseignements sur la Grande Exposition de grain de 1932 et le Commissaire canadien du Commerce, M. G.-R. Stevens, les fera publier dans les journaux de ce pays pour satisfaire à cette demande.

* * *

Une lettre [illegible] nous écrit: "Ce [illegible] nous recevons un grand nombre de demandes pour des [illegible] de choix des différentes variétés de grain. Presque tous les cultivateurs qui font ces demandes ont l'intention d'exposer à l'Exposition mondiale de grain de 1932."

* * *

Il est bien possible qu'une délégation représentative de la fête centenaire de Chicago assistera à la Grande Exposition de grain.

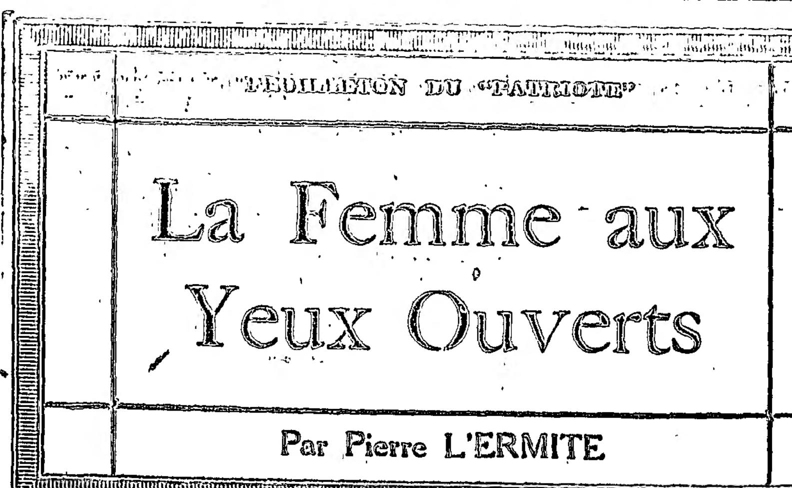
La plus grosse hélice en bronze au monde

Cette puissante et gigantesque hélice, dont nous donnons ici la reproduction photographique, est l'une des deux qui seront installées à l'arrière du nouveau paquebot "Empress of Japan", que le Pacifique Canadien mettra en service entre le Canada et l'Orient en juillet prochain. Cette hélice, fabriquée tout d'une pièce en bronze, comporte quatre lames géantes. Elle est récemment sortie des établissements J. Stone & Co. Ltd, de Charlton, Angleterre.

Il a fallu utiliser plus de 35 tonnes de bronze spécialement traité pour couler cette "roue" énorme qui a plus de 20 pieds de diamètre et qui, une fois polie et travaillée, pèsera encore 20 tonnes. Le majestueux paquebot sera pourvu de deux de ces hélices, qui seront actionnées par un pouvoir de 15,000 chevaux-vapeur chacune et qui le feront filer à une vitesse moyenne de 21 noeuds à l'heure.

Contrairement à l'habitude, le bronze fut coulé dans les moules par en-dessous, de sorte qu'il ne se produisit aucun vide dans la charpente métallique. Une fois le métal refroidi et les moules enlevés, l'énorme vis fut placée sur un tour et puis planée sur une machine spéciale, afin de conserver à l'hélice sa précision absolue.

L' "Empress of Japan", pour lequel a été fabriquée cette hélice, aura une longueur de 662 pieds et une largeur de 83½ pieds. Ce magnifique navire, d'un jaugeage de 25,000 tonnes, fera son voyage d'inauguration à Québec avant de prendre définitivement son service sur l'océan Pacifique. Ce sera la plus grosse unité de la flotte du Pacifique Canadien, jusqu'au lancement de l' "Empress of Britain", de 40,000 tonnes de jauge, qui sera affecté au service transatlantique entre Cherbourg, Southampton et Québec.



— Moi, je suis beaucoup moins enchanté... Je pense comme pensait notre ancien maire: des étrangers, il en faut quelques-uns, mais pas trop. Notre île, c'est notre île!.. Elle est si belle, telle que Dieu et nous l'avons faite! Te souviens-tu, Rolande?... Il y a seulement dix ans, quand nous allions à l'école ensemble?... De l'estacade jusqu'au Vieil, on trouvait, par-ci, par-là, quelques rares maisons. Aujourd'hui, on bâtit partout... On nous tracasse... On coupe des arbres pour des tennis... On tend des fils de fer barbelés. On nous parque. Je ne puis plus prendre tel sentier, tel raccourci que j'ai pris depuis toujours. On parle même de faire une route pavé, qui remplacerait la route de sable, pour aller de Noirmoutier au Vieil et à la Blanche. Ce jour-là, les autos passeront partout. Et quand une auto paraît, toute la poésie s'envole.

— Ici, ce n'est pas une maison de plus... C'est un logis mort qui ressuscite...

— Je comprends bien... Mais vois-tu, Rolande, c'est une mauvaise nouvelle tout de même!

— Pourtant, il ne faut pas être égoïste... Les pauvres Parisiens ont bien le droit de respirer, un mois, l'air que nous respirons, nous, toute l'année.

— La plupart des Parisiens sont des transfuges ou des fils de transfuges de la terre. Ils sont fatigués, tuberculeux?... C'est entendu! Mais pourquoi se sont-ils enfournés dans la capitale?... Ou pourquoi y restent-ils?...

— Ce n'est souvent pas commode de faire machine arrière... Et puis, ils n'y restent pas toujours, à Paris, puisqu'ils arrivent chez nous.

— ...Pour s'amuser... Aucun ne nous demandera une bêche... tu peux en être certaine! Alors, ils vont vivre tout près de vous deux pendant un mois?

— Mais... évidemment.

— Qu'est-ce que ces Parisiens-là?...

— Oh! des jeunes gens très bien, paraît-il.

— Tu les verras tous les jours?..

— Non..., mais, Filbert...? Sérieusement, tu ne vas pas être jaloux?...

— Non... Je ne suis pas jaloux.. Je hais la jalousie comme le plus bas des sentiments. Mais quand on aime, on a toujours un peu... mais oui... toujours un peu peur! Surtout que si, moi, je m'avance.. si, moi, je parle... si, moi, je crie mon amour, je connais une jeune fille qui est autrement forte... autrement maîtresse de son coeur... autrement silencieuse... Tu la connais, Rolande, cette jeune fille-là?

Rolande baisse les yeux vers la terre, et enfin relève la tête:

— Une jeune fille... ce n'est pas la même chose!

— Si, au moins, j'étais sûr?...

— Tout de même!... Il me semble que... tu peux l'être... un peu!...

— Oui... "un peu"... c'est-à-dire que je suis sur les rangs..., que j'ai autant de chance qu'un autre... Avoue, Rolande, que ce n'est pas beaucoup?...

Filbert rit d'un rire douloureux:

— Je rêve de tellement davantage!

Puis, brusquant une conversation qui devient pénible:

— A propos, pourquoi as-tu besoin de tant de homards aujourd'hui?

— Pour la noce du fils Gendron. Je suis demoiselle d'honneur, demain.

— Avec qui es-tu demoiselle d'honneur?

— Tu ne conanis pas... Oh! c'ect sans conséquence!

Gentiment, alors, Filbert prend la main de Rolande, et d'une voix douce:

— Pour la noce du fils Gendron ...Rolande, ma petite Rolande... quand sera la nôtre?...

Rolande a un geste évasif, qui fait aussitôt s'évader sa main.

Filbert répète:

— Ma petite Rolande?... Quand sera la nôtre?...

Juste à ce moment, Pentapon arrive au secours de sa maîtresse, en franchissant le fossé, la charrette au dos, violant ainsi impudemment la propriété d'autrui. Il y a là un magnifique champ de maïs, dont la verdure est tendre comme de la rosée. Un âne "saint" aurait finalement succombé. Pentapon, n'ayant nulle prétention de ce côté, succombe tout de suite... remède radical qui supprime la tentation.

Rolande n'a que le temps de se précipiter pour éviter un "fauchage" en règle, et ramener l'animal dans le droit chemin.

Revenue sur la route, Rolande esquisse vers Filbert un geste où il y a beaucoup de choses... un peu d'amour... un peu d'espoir... un peu de vague aussi.

— Après tout, se dit-elle, en mettant d'un coup de fouet Pentapon au petit galop... une jeune fille, c'est une jeune fille! Et puis, que dirait tante Cécile si je répondais comme ça... "oui" tout de suite!.. C'est énorme de dire "oui"!... C'est pour la vie!...

Les yeux bleus de Rolande deviennent rêveurs entre leurs cils noirs. Et sur son siège, regardant l'Océan sans limites qui borde l'horizon, Rolande, bien sagement, se redit:

— ...Pour toute la vie?... Ah! dame oui!... Et c'est long, une vie.

CHAPITRE IV

Le même jour, tout au soir.

Pentapon n'est pas content... Oh! mais pas du tout!

Et il ronchonne ferme en son coeur d'âne ulcéré.

Songez donc!...

D'abord, sa maîtresse a passé la journée entière à l'Herbaudière parce que les bateaux ne rentraient qu'à 5 heures — heure du soleil. — Donc, première conséquence: au lieu de manger son avoine et de siroter un bon petit barbotage de son, dont il se délecte avec un particulier plaisir, surtout dans l'écurie qui est la sienne, Pentapon, tout attelé, déjeune dans l'unique rue de l'Herbaudière, en plein courant d'air, attaché au mur; il déjeune d'une botte de foin et de quelques vieilles croûtes granitiques que sa maîtresse, très occupée d'autre chose, croit magnanime de lui offrir.

Mais surtout, au lieu de revenir tout simplement par le même chemin — la grande route, bien dure et roulante, — sa maîtresse lui a fait prendre le chemin de sable qui borde la mer, et où les roues s'enfoncent de cinquante centimètres.. Une route qui est la mort des ânes. Rolande n'est même pas descendue du siège!

Elle est restée là-haut, mélancolique et silencieuse, pendant que le pauvre Pentapon se crevait le tempérament pour véhiculer Mademoiselle, ses rêveries et son amour...

...Parfaitement... son amour!

On a beau être un âne, et être baptisé d'un nom pharmaceutique idiot, on a des yeux... On sait regarder et comprendre... surtout ces choses-là.

Or, chaque fois que Mlle Rolande You rencontrait Filbert, c'était toujours l'âne qui payait la note.

On est allé ce matin jusqu'à l'Herbaudière, alors qu'il y avait des homards au Vieil...

Pourquoi?...

Parce que Mademoiselle espérait bien rencontrer Filbert.

Et on reviendra par la route de sable...

Pourquoi encore?...

Parce que c'est le soir... que Filbert est probablement rentré chez lui... et que la ferme de Filbert se trouve juste sur la route de sable qui va vers la Blanche.

Il y aura là sûrement une nouvelle station, et on sera à peine revenu dans Noirmoutier pour l'heure du dîner...

Et quel dîner si Mademoiselle n'est pas contente!

Pauvre Pentapon!

Et on se demande parfois pourquoi les ânes de l'île ont l'air si triste!...

Tout se passa comme l'avait prévu Pentapon, le sage... Pentapon, le voyant...

Après avoir solidement arrimé dans la charrette le panier de homards, bourré de goémon frais et ruisselant d'eau de mer, Rolande, qui avait déjeuné chez une cousine, revint lentement, très lentement par la route pittoresque qui longe la mer, et traverse les bois d'yeuses de l'Abbaye de la Blanche.

Autant, ce matin, Rolande était gaie et allante, et chantante... autant, ce soir, la mélancolie a envahi son âme.

Pentapon marche, les rênes sur l'encolure.

Ce Filbert, qu'au fond elle aime, lui fait maintenant un peu peur.

Elle l'aime, mais avec un certain vague qui n'attente en rien à sa liberté... On se fiancera... c'est probable... presque certain. Puis, on se mariera un jour... plus tard!...

La vision, ainsi imprécise, lui plaît à Rolande. C'est un doux oreiller pour une tête de jeune fille pas pressée.

Mais, ce matin, Filbert est sorti de cette imprécision.

Il a posé des questions... demandé des réponses...

La réalité nette s'est dégagée.

Et Rolande, rieuse enfant, ayant aperçu la vie, se rejette en arrière, un peu épouvantée.

La vie!... On aura bien le temps de la vivre! Espérer, c'est toujours un bonheur... Posséder doit être si souvent une chimère!

Filbert, de son côté, lui aussi, a très bien compris. Il était sorti de l'espérance, pour savoir si, plus loin, une chère certitude l'attendait...

La certitude ne lui a pas été donnée.

Il a regardé Rolande s'en aller... s'en aller... dans un nuage de poussière rose. La jeune fille lui a bien fait un petit signe d'adieu, qui peut signifier tout ce qu'on veut. Mais, comme il avait dit: il aurait tellement désiré davantage!

Alors, ses bras étaient tombés, lassés... il n'eut plus de coeur au travail...

Il avait d'abord suivi Rolande, presque inconsciemment.

Puis, il était revenu à pied par les petits sentiers qui serpentent au travers des sillons de blé.

Il avait, sans doute, l'impression de s'être trop avancé avec la jeune fille.

Mais, tout de même, son coeur de simple s'était si absolument donné, qu'il se croyait le droit de savoir quelque chose..., au moins l'essentiel de ce quelque chose.

C'est pourquoi ses mains de marin-paysan avaient frappé peut-être un peu fort sur ce clavier qu'est une âme de femme, clavier infiniment délicat, qui a ses jours, ses heures, ses minutes, presque ses secondes!... clavier où les plus forts ont toujours quelque chose à apprendre, et dont le nom est "l'éternel féminin."

Filbert s'en va donc vers la ferme de ses parents, ne voyant ni le soleil magnifique qui, là-bas, dans une apothéose, incendie le rocher du Pillier avant de toucher l'Océan ...ni les pins qui tordent, dans le ciel, l'or sombre de leurs rameaux désespérés...

Que peut lui dire tout ce cadre merveilleux, si le tableau n'y est pas!

Et ce tableau, c'est celui d'une jeune fille élancée comme un roseau... d'une jeune fille aux yeux bordés de cils noirs... d'une jeune fille aux cheveux très blonds, mal emprisonnés sous la jolie coiffe plissée... cheveux où, ce matin, se jouait toute la lumière du soleil.

Ce soir, c'est l'ombre...

C'est l'ombre toujours quand le soleil d'amour s'en est allé...

CHAPITRE V

La ferme est déserte. Les parents eux, pas amoureux, ne rentreront que tard, très tard, avides qu'ils sont d'avancer leur travail en cette belle journée.

Sur la terre de la cour, les poules cherchent les débris de fèves, battues, la veille, au fléau; les chats familiers dorment, pelotonnés, sur l'escalier de la chambre aux pommes de terre; les deux vieilles meules cerclées de liens ont l'air de piliers de bronze, placés là, de chaque côté de la porte.

Filbert, qui aime tant sa ferme, reste aujourd'hui indifférent à sa vision.

Les yeux fixés à l'intérieur de lui-même, exagérant tout de son effroi, il regarde les débris d'un rêve qui probablement ne se rétablira plus.

Pourtant, c'était son seul rêve, et il datait de toujours! Il avait connu Rolande toute petite..., il l'avait vue grandir... devenir la belle jeune fille d'aujourd'hui. Elle lui avait fait tant de bien sans le savoir!

S'il était resté fidèle à sa religion, à la messe du dimanche, à ses Pâques, à sa communion des Morts, c'était elle qui en était la cause.

Car il avait recherché sans cesse tout ce qui pouvait "unir." Il aimait sans doute sa religion pour sa religion, mais il n'était pas insensible au charme, quand il levait la tête à la grand'messe, d'apercevoir là-bas, parmi les coiffes, une coiffe qu'il connaissait bien, parce qu'elle était porté par une jeune fille devant être sienne et le soleil de sa vie.

Ce souvenir et cet amour l'avaient suivi à bord quand il faisait son service à la mer. Combien de fois, dans les longs loisirs de la vie de marin, il avait rêvé d'elle, la tête dans la main, les yeux perdus au large!

Ah! Rolande!... Rolande!...

C'est pour elle que, simple gabier, il avait naïvement appris, puis étudié la flûte avec un vieux et poétique Provençal, son quartier maître, parce que les airs entendus lui avaient paru si beaux... si beaux... qu'ils augmenteraient encore ses chances d'être agréé, et de rendre plus attachant son foyer.

Et puis, il lui parlait mieux ainsi, en jouant, en ne disant rien, ou plutôt en exprimant ce qui lui emplissait le coeur avec les airs d'amour composés par *ceux qui savent.*

C'est pour elle que, sous les ciels torrides, dans le vertige, la fièvre, la folie des escales aux colonies, il était resté sagement à bord, refusant d'accompagner des camarades altérés de plaisirs malsains, et pour lesquels le haut amour n'existait pas...

C'est pour elle qu'il s'était laissé plaisanter par de pâles Parigots; la lumière qui brillait en lui agaçait ceux qui ignorent ce qu'est la lumière. Mais, lui, il avait sa lumière, sa petite étoile!

C'est pour elle que, peu à peu, à force de travail, il s'était fait un joli pécule représentant déjà l'indépendance. Le quart des bâtiments de la ferme... huit belles vaches... dix hectares de champs magnifiques... la vieille pêcherie (1), près de la Blanche, et un marais salant, lui appartenaient en propre. Plus tard, cette ferme lui reviendrait tout entière avec une maison dans le Banzeau (2), et un moulin. Alors, ce serait la richesse ...la richesse solide... celle qui ne se perd jamais... la richesse de la terre!

Tout cela, et lui-même, il le mettait à ses pieds... Un arbre empêche de voir la forêt. Rolande était entre le monde et lui... Filbert ne voyait que Rolande. Mais elle, à son tour?...

Et il évoque la scène de tout à l'heure où, à sa question profonde, la question de toute sa jeunesse, la question de toute sa vie, Rolande n'avait répondu qu'en se dérobant. Pourquoi se dérobait-elle?...

La question était honnête, loyale; elle valait une réponse.

Dans la salle à manger, la vieille pendule scande les secondes...

Sur les chenets de la cheminée, bordée de toile de Jouy, une grosse bûche est en train de mourir, parce que même une grosse bûche, toute seule, ne brûle pas; *il en faut une petite avec...* C'est comme dans la vie, Filbert!

Et cette bûche l'intéresse. Il va chercher une poignée d'aiguilles de pin, et ravive la flamme. Cette flamme, en dansant, allume à son tour une lueur sur la flûte de jadis précieusement maintenue au mur.

Puisqu'il n'est bon à rien, ce soir, il se donnera la douceur d'en jouer un peu pour sa consolation à lui. Il la décroche, cette flûte, achetée avec ses économies de marin à Saïgon, et achetée pour *elle*, et travaillée pour *elle*. La musique amie forcera sa pensée à se fixer ailleurs.. ou plutôt, elle endormira, elle consolera ta pensée, pauvre Filbert, qui ne fais que commencer à souffrir.

Alors, il prend l'instrument, l'essuie avec tendresse et va s'asseoir sous le figuier du jardin qui, en contre-bas, borde la route de sable où les derniers rayons du jour prolongent leur caresse de feu...

De cette place, il découvre tout l'horizon... des pins dorés dont les bras semblent une supplication, la mer immense, les deux phares du Pillier et, à gauche, la jetée de l'Herbaudière sur laquelle ce matin *elle* était venue...

Filbert se met à jouer des airs qu'il aime... les simples airs des pièces du siècle dernier que lui avait appris le quartier-maître, à bord de la *Galathée*. Mais son professeur était Provençal et il savait surtout Mignon, l'Arlésienne et Mistral, et tout ce qui chante le pays de là-bas, auquel ressemble Noirmoutier, avec, en plus, le mystère d'une île moins connue, moins banalisée.

Filbert les vit aujourd'hui encore plus, ces airs, car, derrière la musique, il y a son coeur désespéré.

Vraiment, ce soir-là, il joua comme, de sa vie, il n'avait jamais joué..., tout seul, dans la ferme pleine de silence, de poussière d'or et d'amour.

Longtemps il joua ainsi, doucement, très doucement, comme on murmure une plainte ou comme on pleure une prière. Il en était à la si jolie stance:

O Magali, ma tant amado,
Mete la testo au fenestroun!
O Magali, ma tant aimée,
Mets la tête à la fenêtre,

quand doucement..., très doucement aussi, une tête s'encodra entre les feuilles du figuier sous lequel s'était réfugiée la douleur de Filbert.

C'était Rolande... Rolande qui, revenant au pas de son âne dans le grand calme de la route de sable, avait entendu, reconnu et la flûte et les airs.

Elle avait écouté, assise dans sa charrette arrêtée... Et puis, après avoir écouté, elle avait compris qu'ils étaient pour elle, ces airs, où passait toute la tristesse, tout l'amour désespéré d'un jeune coeur.

Alors, elle était descendue, elle s'était approchée, et quand la supplication s'était faite plus irrésistible:

O Magali, ma tant amado,
Mete la testo au fenestroun!...

l'amour appelant l'amour, elle s'était avancée..., elle avait vu que Filbert pleurait, et elle répondait en mettant, elle aussi, la tête à la fenêtre:

— Magali?... La voici!...

Lui cesse de jouer...

Il la regarde... il la contemple:

— C'est toi?... Rolande!...

Et, vraiment, elle est délicieuse ainsi, dans cet enveloppement du figuier, que le soleil magnifie de ses derniers rayons.

— C'est toi?... répète Filbert... en passant la main sur les yeux, comme pour s'assurer qu'il ne rêve pas.

— Oui, c'est moi, Filbert... J'ai eu l'impression que je t'avais fait de la peine, ce matin... Alors je suis revenue par les sables. Il y avait en moi quelque chose qui m'affirmait que je t'y trouverais.. Et je te trouve!... Et je ne veux pas que tu t'endormes, ce soir, sur cette mauvaise impression...

— C'est toi!... murmura une troisième fois Filbert... toi!...

Le jeune homme fait quelques pas, puis il revient. D'un geste fort, il saisit la jeune fille, il l'assied sur le petit mur en contre-bas. Puis il se met à ses pieds, prend sa flûte, et lisant sa musique dans les yeux de Rolande, il recommence:

O Magali, ma tant amado,
Mete la testo au fenestroun!...

Après Magali, ce furent les plus beaux morceaux de son répertoire. Oh! il n'avait pas perdu son temps là-bas, dans la grande mer du Pacifique, quand il avait appris les airs qui, ce soir, disaient et chantaient sa pensée fervente..., ces airs qui faisaient tour à tour sourire et pleurer celle qui était ici comme la fée... celle dont la venue avait, en une seconde, tout transfiguré.

Combien de temps Filbert joua t-il?...

Combien de temps Rolande l'écouta-t-elle?

Sait-on jamais ces choses quand on les vit!

Car, alors, le temps n'est plus le temps. Les minutes sont des éclairs trop courts où deux âmes s'aperçoivent dans leurs profondeurs et se confondent en leur amour.

Quand Rolande s'en alla, le soleil était parti, mais sa clarté restait, ourlant de pourpre l'horizon de l'Océan.

Filbert, monté sur le mur que dominait le figuier, la regarda partir. Elle aussi, comme le soleil, laissait sa clarté.

Et Rolande avait tourné au coin du petit calvaire que Filbert la regardait encore, comme si quelque chose d'elle flottait dans la poussière d'or où achevait de mourir toute la lumière d'un beau jour...

CHAPITRE VI

Rolande rentra bien tard dans Noirmoutier. Il n'était pas loin de 7 heures quand les sabots de Pentapon, absolument indigné, retentirent sur le pavé de la petite ville, puis retentirent plus rageusement encore dans les ruelles caillouteuses qui contournent le Vieux-Crabe.

Ils s'arrêtèrent net devant la calme, paisible et confortable maison, si bien nommée le *Paradou*, où demeure la tante Cécile, laquelle avait adopté Rolande après la disparition de ses parents, tous deux "péris en mer" sur les récifs des Boeufs.

Rolande, à l'époque de ce naufrage, n'avait pas cinq ans. La tante Cécile était donc pour elle son père; sa mère, toute sa famille.

La bonne tante Cécile!... Avec quelle volupté ce cafard de Pentapon lui aurait tout raconté, s'il avait pu se faire comprendre!

La tante remarqua seulement "qu'il avait bien chaud, et qu'il faudrait l'étriller soigneusement à l'écurie pour qu'il ne prenne pas du mal..."

"Pas du mal..." répète intérieurement Pentapon... si tu savais, tante Cécile, que je suis attelé depuis 7 heures et demie!... que j'ai mangé, pour tout potage, une botte de foin poussiéreuse et quelques infâmes croûtes... que j'ai l'estomac dans les sabots... et que, comme rafraîchissement, ta nièce chérie m'a offert la route de sable en plein soleil!...

...Oui, si tu savais!... Malgré ta bonté, tu ne pourrais pas ne pas dire son fait à Mlle Rolande...

...Si tu savais cela!... Mais il y a encore beaucoup d'autres choses que tu ne sais pas, et que je ne puis te dire... et qu'elle ne te dira pas davantage, la petite Rolande, malgré ses yeux candides et bleus, bordés de cils noirs.

Ce en quoi, comme on le verra plus tard, Pentapon faisait un jugement téméraire.

Et puis, il dut ensuite convenir que Rolande restait une bonne fille tout de même, et qu'elle avait la poigne solide; car d'abord, il fut, sinon passé à l'eau de Cologne, mais vigoureusement, chaudement étrillé... Ensuite il eut son avoine choisie, son barbottage de son laiteux... une poignée de fèves, du foin odorant pour se décrasser les dents et se distraire la nuit... sans préjudice d'une bonne litière bien épaisse, et même — attention qui apaisa le ressentiment — avant de quitter l'écurie, Rolande, qui n'avait pas dîné, l'embrassa sur les naseaux, en lui disant:

— Mon petit Pentapon chéri brandy, je t'aime!...

Sur lesquels mots, Pentapon éternua... en faisant un second jugement téméraire:

— Elle m'aime!... oui, on la connaît, cette transposition-là!... Mon vieux Pentapon, ne crois pas, même un seul instant, que c'est toi qu'elle embrasse... Enfin!...

Alors, seulement, Rolande rentra, monta à sa chambre, fit un bout de toilette et redescendit pour le dîner, l'air très jeune, et tout à fait joyeuse.

— Comment s'est passée la journée?... Rapportes-tu de beaux homards?... Et à quel prix?... Ne t'es-tu pas trop fatiguée pour demain?... J'étais un peu inquiète quand j'ai vu la soirée s'avancer et ma petite Rolande pas encore de retour... Comment va ta cousine de l'Herbaudière?... T'a-t-elle bien soignée?...

Tante Cécile posait ces questions pendant que Philomèle, la vieille bonne, aux yeux du chien fidèle, préparait, dans la cuisine, la table pour le repas du soir.

Au Paradou, il y a tout ce que comporte une bonne maison de province, depuis la belle salle à manger jusqu'au jardin pratique, abondant et parfumé.

Mais, les jours d'intimité qui étaient la plupart des jours, tante Cécile aimait à prendre ses repas dans cette grande cuisine, devant la vieille cheminée flambante, où ronronnaient les deux chats et le chien Faraud, ami intime et confident de Pentapon.

La table, toujours gaiement nappée, était éclairée par deux baies, dont l'une donnait sur la ruelle, l'autre sur un jardin que la Provence la plus ensoleillée aurait reconnu comme sien.

Quand la tante et la nièce furent assises et le potage aux légumes servi, Rolande commença en dépliant sa serviette:

— Voilà, tante!... C'est un peu aujourd'hui pour moi comme une journée historique.

— Ah!... Et pourquoi?...

— Parce que je viens d'être l'objet d'une déclaration en règle, et je ne veux pas attendre cinq minutes pour vous en faire part.

— Je devine qui!...

— Vous croyez?

— Je ne crois pas... Je suis sûre!... C'est de Filbert...

— Tout juste!

— Oh! il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour deviner cela. Je suppose que, toi non plus, tu n'as pas dû être absolument stupéfaite de cette déclaration.

(*A suivre.*)

NOTES

1. *Cercle de rochers et de pierres, recouvert à chaque marée, et où l'on prend le poisson quand la mer s'est retirée.*

2. *Faubourg de Noirmoutier.*

LETTRE DE FRANCE.

L'effort français pour répandre les enseignements pontificaux

La grande unité catholique, qui fait souvent l'admiration et l'envie des membres de la religion réformée, se maintient à travers les siecles par l'enseignement du chef et l'obéissance des disciples. Aux militants revient la tâche de garder intactes et en quelque sorte vivantes les directives du pape, alors que l'insouciance des masses les laisserait s'altérer et peu à peu s'anéantir, et de les promouvoir largement.

Les catholiques de France ont compris qu'en un temps où ces masses s'engourdissaient dans une indifférence religieuse due à bien des causes il devenait pour eux impérieux d'approfondir les enseignements du Saint-Siège et de les propager avec précision et à propos.

Deux récentes initiatives résument par leurs réalisations dans l'ordre de l'enseignement, les efforts poursuivis au cours des dernières années pour faire connaître et appliquer non seulement les ordres mais les conseils du Saint-Siège — efforts qui furent particulièrement marquants dans le double domaine de la formation et de l'action, parmi les milieux catholiques sociaux cherchant à répandre l'encyclique *Rerum novarum*.

L'INSTITUT PIE XI

Il y a quelques semaines, l'Institut Pie XI était inauguré à Paris par une première série de conférences.

Fondé par les Volontaires du Pape, association dont le but est de répandre, de vulgariser les enseignements des Pontifes romains et les directions qu'ils n'ont cessé de donner depuis un demi-siècle", l'Institut devait distribuer méthodiquement ces connaissances.

Encouragé et béni par S. Em. le cardinal Dubois, qui allait s'éteindre avant d'en pouvoir présider l'ouverture, l'Institut Pie XI entama la série de ses leçons par l'étude de la lettre de la Sacrée Congrégation du Concile sur le syndicalisme chrétien; lettre parue peu auparavant et d'un grand retentissement social. La séance générale qui ouvrit les cours permit à M. l'abbé Debil, aumônier général des Volontaires, d'esquisser, en présence de Mgr Crépin, vicaire capitulaire de Paris, le vaste plan de travail et d'action du groupement. La lettre de S. Sm. le cardinal Sbarreti fut ensuite commentée dans ses grandes lignes par des représentants très qualifiés du patronat catholique, du syndicalisme chrétien et de la Jeunesse catholique ouvrière: MM. Zamanski, Texxier, M. l'abbé Bardet.

Quatre séries de cours se déroulent à présent dans les locaux des Volontaires du Pape, 3, rue Garancière, devant un auditoire compact dont *les étudiants font la majorité*. Des professeurs de haute compétence appartenant à l'Institut catholique, à L'Action populaire, à L'Union catholique d'études internationales, à la Confédération des Travailleurs chrétiens, aux Semaines sociales de France, y traitent successivement de la lettre sur le syndicalisme chrétien, de la politique de Pie XI vis-à-vis des Etats, de la laïcité et du laïcisme, de la papauté dans les questions internationales.

Cet enseignement s'élargit de toute l'activité du groupe, à Paris et en province, par des cercles, comme le cercle Pie XI de Montpellier; par des conférences et des projections, telles qu'il en fut données récemment dans la banlieue parisienne. Cette fameuse banlieue rouge qu'il faut christianiser, comme on évangéliserait des pays infidèles.

Ainsi rayonne à travers la France un enseignement d'actualité dégagé en droite ligne des directives pontificales.

LA CHAIRE DE LA PAPAUTE

D'autre caractère, sur le même sujet central, sera l'enseignement donné dans la Chaire de la Papauté que vient de fonder, sur les fonds legues par Armand Nisard l'Institut catholique de Paris.

Ce ne sont point seulement les directives présentes qu'on se propose ici de commenter et de répandre: c'est la grande direction de la Papauté à travers les siècles, dans *sa splendide unité que chaque décision papale enrichit* sans aucunement la dissocier. L'histoire et le dogme s'y compénétreront étroitement, imposant la valeur non seulement religieuse mais scientifique des enseignements du Saint-Siège.

Le R. P. Emereau, des Augustins de l'Assomption, qui occupe la Chaire nouvellement créée, traite, cette année de "la papauté et l'union des églises au Concile de Florence." On voit que l'actualité surgit de cette étude du passé.

En présence de Mgr Baudrillart, *le premier cours*, donné dans le grand amphithéâtre de l'Institut *catholique*, a été écouté par un auditoire important et attentif. Il ouvre une longue série d'enseignements, *pages documentées* et puissantes de la vie intime de l'Eglise où les catholiques viendront puiser de nouvelles raisons de croire et d'obéir et où les indifférents trouveront matière à s'étonner.

UNE IMPULSION GENERALE

Le développement des cercles d'études, *des groupements de formation religieuse et sociale*, des ligues et *unions* catholiques *entraînerait* déjà depuis quelque temps, vers une étude sérieuse des enseignements *auxquels* précédemment on obéissait de loin et sans rigueur, laissant au seul clergé la charge de *les pénétrer*.

La liaison qui s'établit nécessairement entre les patronages, la jeunesse catholique des *usines et* les syndicats chrétiens a amené les *directeurs d'oeuvres* à faire réfléchir *les jeunes gens sur* ce qui est la base même de la formation religieuse et sociale.

C'est donc un an très riche qu'il faut signaler actuellement en France *en faveur de l'étude*, solidement menée, des documents pontificaux; et les initiatives qui le *précisent* valent d'être connues et appréciées.

Jean MULLOT.

Un ministre protestant

Le Révérend W.-C. Turney exprime par écrit ses vues sur la question des écoles en Saskatchewan. Nous reproduisons du Progrès du Saguenay *et la lettre du pasteur anglican et les remarques dont ce vaillant confrère la fait précéder:*

L'on sait la persécution qu'exerce en Saskatchewan contre l'école catholique et *canadienne-française* le gouvernement de M. Anderson. Voici ce que dit sur cette question un pasteur anglican, qui a séjourné quelque temps dans *notre* ville, et qui *a appris en Angleterre*, où il est retourné, les projets de M. Anderson. *C'est dans une lettre à l'un de* nos employés de bureau que le Rév. W.-E. Turney, — c'est son *nom* — formule son opinion. Nous le reproduisons dans sa langue originale. L'on pourra voir que tous n'approuvent pas le gouvernement Anderson, ni ici, ni en Angleterre.

St. Edward's House,
22, Great College St.,
Westminster, S.W.1.,
England.

Feb. 19, 1930.

My dear,

It is very distressing to learn that they are making a political issue of the bi-lingual question in the North-Wuest.

Canada is a very large country and there is ample room in it for the languages of the two peoples who have settled it and are sharing it between them. There is easily room for ten times our present population; and with ten times the present population, it would still be possible for Canada to exist as a bi-lingual country.

Some people may not like it, but the fact remains that Canada is a li-lingual country. That was conceded long ago. And, unless we are to treat former agreement and treaties as "scraps of paper", we must see that the rights of all concerned are respected.

British justice is more than a name. Truly British people are anxious to see "fair play." Unfortunately, there are many who are fond of the name of British, but are not at all careful to uphold British *principles*.

I can testify that in the province of Quebec every facility is given to the English-speaking minority for fostering the English language. It *makes one* ashamed to see that *some Provinces* are positively hindering the French-speaking *minority in their efforts to preserve* their language and a beautiful language it is too.

But I hope that my French-speaking compatriots will not make the mistake of thinking that this attitude is general. French is taught in practically all of the High Schools and Collegiate Institutes and of course *in the Universities* in the English speaking parts of Canada.

When I am talking to the pupils of these schools I frequently ask them what is their favourite study. You might be surprised to know in how large a percentage of cases the answer is, "French." Ontario school teachers, in increasing numbers are taking advantage of the summer courses in French available in Montreal. And they return with glowing accounts of the kind treatment they have received.

It is easy for politicians to inflame the minds of people against *the French language. I think it is* mode easier in the North-Wuest by the *presence* of people of many *other* languages as well. We have to learn to discount many of the things that are done by politicians.

But I do not think for a moment that they will extinguish the French language. When there is danger of losing a privilege on a right we immediately value it more highly and guard it more closely. *That* is the way French-Canadians are going to be affected by the present agitation.

The British Empire is made up *of peoples of different languages* and different colours. That is a foundation principle of the Empire. Canada is carrying out the same principle. Canadians are of the two languages and the same colour — indeed we are very closely alive. Let politicians agitate if they will — I mean a certain kind of politi*cians*. But Canadians must stand together. Most Canadians are content to do so. And most of us who are of the English language are very proud of our French speaking fellow citizens. We are proud of your language, of your contributions in the realm of literature and art, agriculture and industry and we are proud of your christian zeal and devotion to Almighty God.

Ever faithfully yours,

W. C. TURNEY, E.S.E.

LETTRE

Monsieur le Directeur
du *Patriote*,

On ne parle que de défense faite aux soeurs d'enseigner en costume religieux dans les *écoles publiques*. Le premier ministre, sans définir le costume religieux, a dit que si un costume n'était pas celui d'un ordre ou d'une église, il serait permis.

D'un autre côté, plusieurs communautés n'aiment pas à changer *leur costume, même pour le temps des classes. La solution* simple et élégante n'est-elle pas que les religieuses revêtent une sorte de blouse sur leur habit religieux? Celui-ci *ne serait nullement changé*, et les communautés *alors ne se*raient pas portées à s'objecter. Les soeurs enseignantes imiteraient seulement les soeurs infirmières qui revêtent la blouse blanche des gardes-malades. Personne n'appelle cela "quitter *l'habit religieux*", et cela ne présente aucun inconvénient. Pourquoi cela en présenterait-il pour les soeurs enseignantes, de revêtir une blouse en harmonie avec le costume religieux qui couvrirait celui-ci seulement pendant la classe *et qui, d'ailleurs*, protégerait contre la poussière, etc, tout en protégeant contre les fameux amendements? Car aucune cour ne pourrait dire que cette blouse est l'habit d'un ordre ou d'une église, d'autant *moins* que ladite blouse *pourrait offrir* des variantes.

Ne serait-ce pas un bon "tour" de joué aux fanatiques, en meme temps que la solution la plus sûre du problème pour le temps assez court où dégnera la persécution! Elle tombera en désuétude bientôt, et les blouses alors disparaitront aussi peu à peu. Qu'on n objecte pas qu'en France, il a fallu quitter le costume religieux à l'école. C'est tout différent. La loi française, tombée en désuétude *aujourd'hui*, interdisait l'enseignement aux religieuses, avec ou sans habit, et c'est pour convaincre le gouvernement qu'elles n'étaient pas religieuses, que certaines changèrent complètement d'habit. Ici il suffit *de ne* pas avoir le costume d'un ordre ou Eglise pendant la classe. Oh! si nos soeurs enseignantes pouvaient imiter nos soeurs infirmieres!

Votre dévoué,

X. X. X.

Choses et autres

Projets ridicules des Russes

Moscou. — Un projet soumis au gouvernement soviétique recommande d'exempter les femmes et les mères des devoirs domestiques et du soin des enfants afin qu'elles puissent coopérer autant que les hommes au plan d'industrialisation *du gouvernement*. On propose aussi d'encourager la collectivité du travail, du repos et des récréations parmi le prolétariat des villes. Il serait alors défendu de réserver une pièce pour la cuisine dans les maisons *nouvellement* construites, et les cuisines actuelles seraient converties *en pouponnières*, jardins de l'enfance, salles de douche, salles de lecture, etc. Des maisons logeant une centaine de *personnes* ou plus n'auraient qu'une seule cuisine commune.

Les grands édifices à appartements ou les groupes de petites *maisons* auraient leur propre pouponnière et jardins de *l'enfance*, et tous les enfants de ces logis seraient sous les soins de *gardes-malades* et d'institutrices. Les groupes de 500 personnes ou plus jouiraient de buanderies et de salles d'assemblées séparées. Chaque famille appartenant à un de ces groupes pour*raient se procurer* des repas à des prix modérés à la cuisine com*mune*.

RECTIFICATION DU PLAN YOUNG

Paris. — La Chambre *des députés*, répondant à *un appel énergique* du premier ministre André Tardieu, a ratifié le plan Young par un vote de 530 à 55.

Pratiquement ceci *équivaut à* l'acceptation du plan Young *que le* Reichstag allemand a déjà approuvé. On s'attend *à un peu d'opposition* de la part du sénat français.

On a aussi voté un accord avec l'Allemagne sur l'occupation *du* Rhin. Pendant le débat sur les deux mesures, il n'y avait pas à se méprendre *sur le résultat du vote*.

Les Etats fédérés d'Europe

Paris. — Les "Etats fédérés d'Europe" seront vraisemblablement le nom officiel de la nouvelle fédération européenne dont M. Briand a parlé à Genève, l'année dernière.

Telle est l'opinion du comte Coudenhove Kalergi, arrivé à Paris pour consulter plusieurs personnalités parisiennes sur le projet. Ce comte est l'auteur et l'organisateur de l'union panaméricaine qui existe déjà à Vienne.

Il pense que la Fédération devrait *avoir son siège à Vienne ou à Luxembourg ou à défaut à Bruxelles ou à Berne. Il rédige actuellement la constitution de cette organisation.*

Le juge Duclos et le Crucifix

A la dernière session de la législature provinciale de Québec, une loi — Chapitre 82, Statuts de 1929 — fut passée conférant aux témoins de prêter *serment en face* du crucifix en lavant la main, au lieu de le faire sur la Bible.

Pour se conformer à cette loi le shérif de Montréal, Me Omer Lapierre, autorisé par le procureur général, a fait installer des crucifix dans chacune des cours.

Or le 26 mars, le juge Duclos écrivit au shérif lui demandant d'enlever le crucifix qu'on avait installé dans sa salle, l'avisant que si ce crucifix n'avait pas été enlevé pour dix heures le lendemain *matin, il refuserait de siéger* et que l'administration de la justice serait entravée. Le shérif envoya cette lettre au procureur général.

En entrant dans sa Cour, le lendemain, le juge Duclos vit qu'on n'avait pas enlevé le crucifix.

Il ne monta pas sur le banc. S'appuyant sur la boîte aux témoins, il déclara en anglais devant toutes les personnes qui se trouvaient là: "Avec tout le respect que j'ai pour notre Sauveur, mais vu l'objet mal approprié "unfit furniture" — qu'on a installé dans ma cour, je vous invite, messieurs, à venir siéger dans ma propre chambre." Et toute la Cour se transporta dans la chambre du juge Duclos, sans qu'aucun des avocats qui se trouvaient là protestât contre la conduite du juge; il y avait pourtant matière à protester car outre le fait lui-même, un autre fait aurait pu se produire: qu'un témoin demandât le privilège reconnu de prêter serment devant le crucifix

Comme le shérif avait écrit au juge Duclos qu'il transmettait sa requête au procureur général, le juge écrivit de nouveau, le 27, pour demander à M. Lapierre de faire enlever le crucifix en attendant que le procureur général se fût prononcé. Le shérif refusa: il avait eu l'instruction d'installer le crucifix, il attendait d'avoir d'autres instructions avant de l'enlever. Le juge Duclos lui écrivit alors une troisième lettre, le 28, l'avisant que puisqu'il n'avait pas jugé à propos d'enlever le crucifix, lui, le juge Duclos, l'avait fait enlever.

M. Lapierre ayant reçu des instructions du procureur général, fit replacer le crucifix.

Le shérif n'a pu nous faire voir la correspondance échangée parce qu'il n'était pas autorisé à le faire, mais il nous a déclaré que le procureur général lui a donné instruction formelle de voir à ce que le crucifix reste installé dans la Cour du juge Duclos.

Voici la déclaration que le juge Duclos a faite, telle que publiée par le *Star*. "Comme protestant, j'ai un grand respect et une grande révérence pour notre Sauveur. Je crois cependant que des images de ce genre ne devraient pas être installées dans les Cours où elles peuvent devenir un objet de railleries de la part de certaines personnes.

"Mon opinion à ce sujet est que l'image du Sauveur devrait se trouver dans les coeurs de ses fervents et non sur les murs des édifices. Comme protestants, je me suis objecté à ce qu'on plaçât un crucifix dans la Cour où je devais siéger. J'ai fait cela sans consulter aucun des juges protestants mes confrères, et je n'ai parlé que pour moi-même."

Le raisonnement du juge Duclos est juste en ce que l'image du Sau*veur doit se trouver* dans le coeur de ses fervents. Mais, de même que la charité, la vénération pour le Sauveur doit s'extérioriser, puisque le croyant doit être religieux, non seulement dans son coeur, mais dans sa vie extérieure, peut-être serait-il bon que juges et avocats, témoins et inculpés aient bien présente à l'esprit, dans la Cour de justice, la pensée du *Souverain* Maître qui viendra juger les vivants et les morts; Celui qui ne se trompera pas, ne se laissera pas corrompre; Celui au-dessus duquel il n'y a ni cour supérieure ni cour d'appel.

En Canada, l'élimination de tout ce qui est catholique devient ridicule; et il nous sied mal d'agir comme si nous prenions fait et cause *pour* les sectes occultes qui combattent le Christ.

Longtemps avant que l'on ait apposé le crucifix sur les murs de nos cours de justice, le juge Duclos *a eu maintes occasions* de protester contre la présence et l'usage de *la Bible protestante* dans les cours. *Que ne l'a-t-il fait?* La place de la parole de Dieu est certainement dans le coeur de ses fervents, et le juge Duclos *ne respecte* aucun livre autant que la Bible. Comme *protestant* que ne proteste-t-il pas contre l'usage de ce livre dans les cours de justice?

Faudra-t-il qu'en Canada, tout ce qui est catholique disparaisse de la vue du public, et que tout ce qui *ne l'est pas*, ait partout pleine liberté?

A propos de l'adoption du bill du divorce

Toronto. — Des représentants de la profession légale de l'Eglise anglicane et des oeuvres sociales ont exprimé leur approbation en apprenant que le bill des cours de divorce en Ontario avait franchi l'étape de la seconde lecture.

M. Bert Merson, membre du sous *comité* du synode anglican de Toronto, ne voit qu'un nuage à l'horizon. Si le bill est définitivement adopté aux Communes, il est encore possible que la loi n'ait pas d'effet car elle laisse l'établissement des tribunaux de divorce à la discrétion de la province. Et le premier ministre Ferguson a déclaré *récemment* qu'il laissait au parlement fédéral le soin de régler la question du divorce.

L'ancien président du barreau d'York, M. H.-A. Clark, a déclaré qu'il voulait qu'il soit bien compris que le barreau est en faveur du principe du bill, mais opposé au divorce. M. C.-S. Thomason, le vice-président, est d'avis qu'il est préférable de faire régler le cas de divorce par des juges que par le Sénat. Le magistrat Margaret Patterson trouve que l'adoption du bill du divorce n'est que justice.

Les candidats à la mairie de Montréal

Montréal. — Sur les 80 candidats proclamés par le greffier J.-Etienne Gauthier à l'hôtel de ville, quatre ont été élus par acclamation. Ce sont MM. Thomas O'Connell, dans le quartier Sainte-Anne, le Dr F.-W. Gilday, dans le quartier St-André, T. Fortin, dans le quartier Sainte-Marie, et W.-H. Biggar, dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Il y a trois candidats à la mairie: MM. Camilien Houde, Joseph Mercure et J.-A. Mathewson.